POMOLOGIE

DE LA FRANCE

TOME 6

THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

Class _____

Book _____

OFFICIAL DONATION.

POMOLOGIE

DE LA FRANCE.

Société pomologique de France.

POMOLOGIE DE LA FRANCE

OU

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE TOUS

LES FRUITS CULTIVÉS EN FRANCE

ET ADMIS PAR LE CONGRÈS POMOLOGIQUE

Institué par la Société Impériale d'Horticulture pratique du Rhône.

Ouvrage publié avec le concours des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture françaises.

TOME VI.

LYON.

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE J. NIGON,

rue de la Poulaillerie, 2.

1869.

SB354
.6
.F7S6

FEB 17 1905
D. of D.

ABRICOT DU CLOS.

(N° 1.)

Synonymes : *Abricot Luizet* dans les catalogues.

Origine. Cette variété a été obtenue par M. Luizet père, pépiniériste à Ecully-lez-Lyon.

Auteur descripteur :

Mas. *Le Verger*, n° 12, 1866, p. 11.

Description.

Arbre vigoureux, se formant bien en plein vent.

Branches droites, à écorce d'un rouge brun, présentant un réseau serré de bandes anastomosées et lisses, et dont les intervalles en losanges sont rugueux et saillants, grisâtres et surmontés de lenticelles larges, irrégulières et tubéreuses.

Rameaux de l'année droits, vigoureux, longitudinalement ridés, résillés et de couleur noisette à la base, passant au rouge foncé et carminé dans le sommet, ridés finement et transversalement dans la partie moyenne, très anguleux dans la partie supérieure.

Entre-feuilles longs, assez réguliers, mais bien plus longs à la partie moyenne des rameaux, verdâtres sous les consoles dans la moitié inférieure du rameau.

Feuilles grandes, peu coriaces et peu luisantes, plus larges que longues, arrondies, cordiformes à la base qui se termine en coin irrégulier, c'est-à-dire plus décurrent d'un côté que de l'autre du pétiole ; à sommet brièvement et obtusément acuminé ; à pourtour finement denté et bidenté ; à nervures principales d'un rouge carmin plus foncé en dessus qu'en dessous.

Pétiole égalant la longueur de la lame, flasque, d'un rouge vif, plus sombre sur la partie supérieure où il est canaliculé et bordé de 4-6 glandes globuleuses ou cyathiformes ; les deux glandes supérieures sont souvent développées en appendices oblongs, verdâtres bordés de petites glandes noirâtres.

Stipules très caduques.

Boutons a bois le plus souvent solitaires, élargis, comprimés, peu saillants ; formés d'écailles d'un brun rougeâtre et noirâtre, bordées de cils gris.

Boutons a fruits de grosseur moyenne, en cône renflé et obtus; à écailles d'un marron foncé, bordées de cils grisâtres.

Fruit très gros, ovoïde, obliquement tronqué au sommet qui forme un petit plateau oblique, sans proéminence ni dépression à la cicatrice du style, à peine comprimé sur les faces ; à sillon latéral peu sensible au sommet du fruit, s'accusant de plus en plus à la base, vers laquelle il est très profond mais très resserré; à cavité inférieure étroitement comprimée, profonde et peu évasée.

Peau unie, sans tache, onctueuse et veloutée, d'un beau jaune orange passant très insensiblement au rouge de plus en plus vif sur la partie frappée par le soleil ; le tout à reflet blanchâtre causé par le duvet.

Chair présentant la couleur jaune orangé carné de la peau, ferme, sucrée et parfumée.

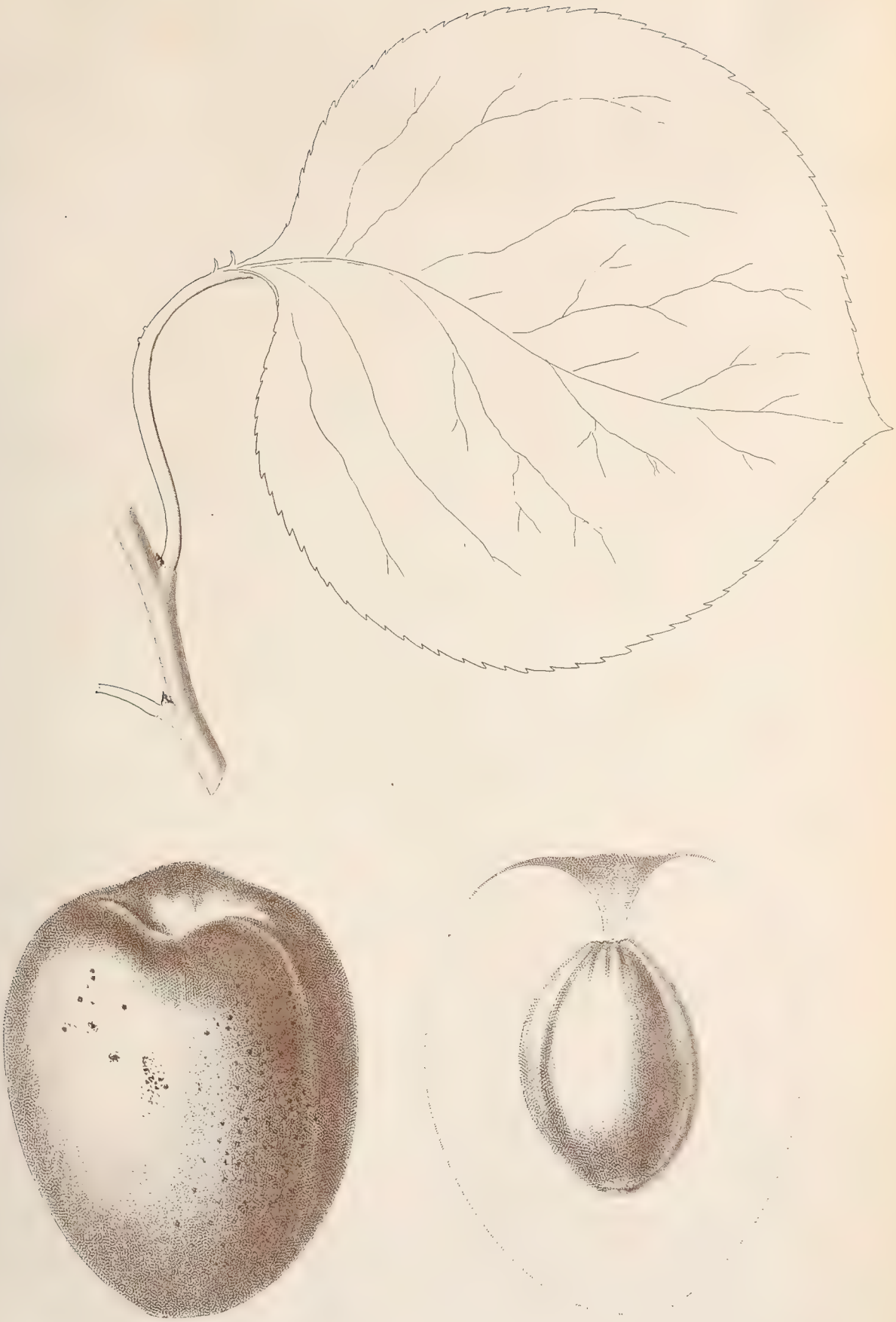

DU CLOS

Imp. Fagère

Noyau très gros, brun grisâtre, ovale allongé, très comprimé, à centre très proéminent, arrondi et très finement acuminé au sommet, obliquement et largement tronqué à la base; à dos présentant un canal très long et capillaire, partant de la base même du noyau pour aboutir près de l'acumen au sommet. Cet abricot appartient à la section des Angoumois par la saveur douce de son amande; à ventre atténué en arête large, mince et très aiguë.

Maturité. Ce fruit mûrit à la fin de juillet.

Culture. Cette variété est méritante par son fruit qui est un des plus jolis et des plus gros du genre, et par son arbre qui est très vigoureux et très fertile. Il ne demande ni exposition ni sol spécial. On peut le cultiver en plein vent.

Rameaux de l'année forts, lisses, brillants, d'un rouge violacé du côté du soleil, à consoles proéminentes un peu décurrentes de chaque côté sur le pétiole ; à lenticelles petites, panaches assez nombreuses.

Entre-feuilles de longueur moyenne généralement, mais très irréguliers; parfois si courts, que deux feuilles semblent opposées.

Feuilles planes, grandes, cordiformes, élargies vers la partie inférieure, se rétrécissant insensiblement en allant au sommet, où elles sont brusquemment terminées en une pointe assez longue, aiguë, arquée ; à pourtour irrégulièrement et obtusément denté et bidenté ; à nervures un peu rouges à la base.

Pétiole long, fort, étalé, rouge sur toute sa surface, d'un rouge sombre du côté canaliculé où il présente des glandes petites et peu nombreuses (1 à 3), quelquefois nulles.

Fruit petit, presque rond, plus large que long, un peu déprimé sur les faces ; à dos arrondi ; à sillon ventral assez prononcé ; à sommet déprimé présentant un petit creux où aboutit le sillon et où proémine la cicatrice stylaire ; à base largement déprimée, présentant une cavité comprimée et peu évasée.

Peau d'un jaune pâle, lavée de rouge violacé du côté du soleil et comme marbrée de rouge plus intense, duveteuse, parfois brillante dans les parties éclairées, surtout sur les fruits qui présentent un réseau de rouille.

Chair fine, fondante, très sucrée et très parfumée, très bonne pour la confection des conserves.

Noyau petit, ovale, cordiforme ; à face régulièrement bombée ; à base assez largement tronquée ; à sommet aigu ; à bord ventral

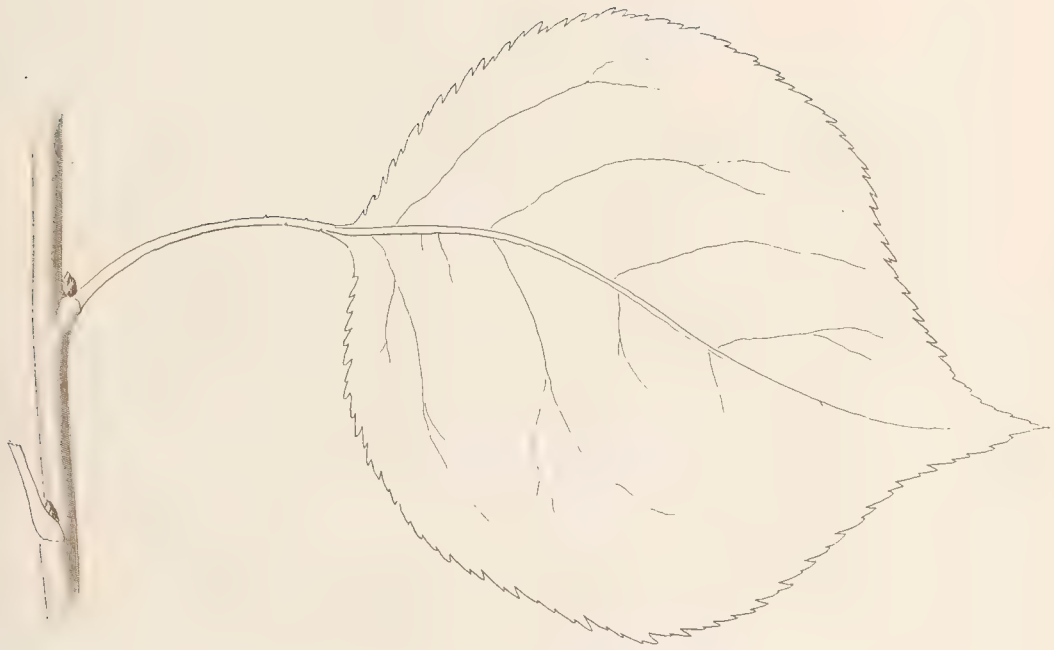

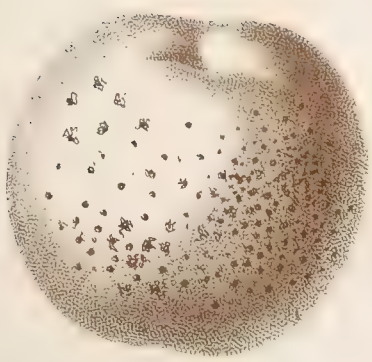

DE HOLLANDE

Bessa del et sculp.

régulièrement arqué ; à bord dorsal plus brusquement arqué vers la base que vers le sommet , couvrant le canal dans ses deux tiers inférieurs, le tiers supérieur laissant le canal à découvert.

Amande douce et mangeable.

Maturité. Cette bonne variété, cultivée sur une grande échelle dans le midi du département du Rhône sous le nom d'Abricot d'Ampuis, et dans la Gironde sous celui d'Abricot à amande douce, mûrit au milieu de juillet. Il constitue d'excellentes compotes.

Culture. L'arbre, très vigoureux et très fertile, se reproduit de semence; il est propre à la culture en plein vent.

ABRICOT ROYAL.

(N° 3.)

Synonymes : *Konigsaprikose* (des Allemands). — *Abricot royal de Wurtemberg*. — *Royal Abricot*.

Origine. Hervy, obtenteur.

Auteurs descripteurs :

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 47. 1864.
Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 64. 1866.

Description.

Arbre à branches étalées, divariquées, formant une tête irrégulière.

Rameaux de l'année assez courts et forts, verdâtres, teintés de lie de vin du côté du soleil, peu brillants, à consoles très proéminentes, sensiblement décurrentes de chaque côté sur le rameau.

Entre-feuilles courts, réguliers.

Feuilles assez coriaces, de grandeur moyenne, arrondies ; à base peu arrondie, peu en cœur et atténuée en un coin court et généralement beaucoup plus décurrent d'un côté que de l'autre sur le pétiole ; aussi large que longue, très circulaire et surmontée d'une pointe acuminée, aiguë, arquée, peu contournée ; à bords assez régulièrement et aigument dentées ; à nervure médiane à peine rosée à la base,

Pétiole assez long , supportant faiblement la lame rose rougeâtre.

Fruit gros, ovoïde ; à faces comprimées ; à base bien tronquée ; à sommet un peu acuminé et terminé par une troncation très faible, un peu creusée par le sommet du sillon ventral qui est très prononcé depuis la base jusqu'au sommet du fruit ; cavité inférieure profonde, circulairement évasée.

Peau d'un jaune pâle, lavée de rouge et tiquetée de points rouges plus foncés du côté du soleil ; d'un jaune plus vif dans le sillon ventral et d'un côté seulement.

Chair et Noyau de l'Abricot Pêche; comme lui, moins mûr dans certaines fractions que dans les autres ; eau abondante, très parfumée.

Le noyau est grand, large, aigu, assez largement tronqué à la base ; à dos dont le tiers moyen seul a le canal couvert ; les deux autres

ROYAL

...l et sculp

Imp. Tugère Lyon

tiers présentent le canal large, découvert ; les fossettes faciales de la base sont également prononcées d'un côté et de l'autre; le ventre des faces est assez peu proéminent d'un côté comme de l'autre.

Maturité. Cette bonne variété, très cultivée dans la Côte-d'Or, mûrit vers la fin du mois de juillet.

Culture. L'arbre, fertile et très vigoureux, se cultive en plein vent.

ABRICOT MILLE.

(N° 4.)

Synonyme. Aucun.

Origine. Variété obtenue par M. Mille père, horticulteur à Oullins, près Lyon. La variété décrite sous le nom de *Beaugé* lui est tellement identique, qu'il semble difficile d'en faire deux variétés.

Auteur descripteur :

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 46. 1864.

Description.

Arbre très vigoureux, de jolie forme arrondie.

Branches étalées, dressées, bien disposées, donnant à la tête de l'arbre une forme élégante, arrondie, peu étalée.

Rameaux de deux ans brun olivâtre, irrégulièrement groupés, saillants; une pellicule mince, argentée et crevassée en réseau, couvre le brun olivâtre du côté du soleil ; la même pellicule crevassée est marron et recouvre un fond vert du côté de l'ombre.

Rameaux de l'année droits, sans inflexion aux entre-feuilles, à

écorce très lisse, brillante, d'un rouge cerise ou un peu amarante du côté du soleil, d'un vert gai du côté de l'ombre; à lenticelles rares et petites ou presque nulles.

Entre-feuilles courts, peu réguliers.

Feuilles tendres et peu coriaces, arrondies, aussi larges que longues, étalées, non pendantes; à sommet longuement prolongées en acumen aigu et contourné; à base arrondie, à peine cordiforme et à peine atténué en coin; à nervure médiane rougeâtre dans sa moitié inférieure; à pourtour gaufré, ondulé, bordé de dents obtuses, profondes et très irrégulières. Les feuilles, sur les productions fruitières, sont plus petites, ovales aiguës, très régulièrement dentées.

Pétiole de longueur et de grosseur moyennes, étalé, dressé, raide, rouge cerise, peu canaliculé, présentant 3-6 glandes globuleuses, aplaties et noirâtres au sommet.

Stipules très caduques.

Boutons a feuilles courts, coniques obtus; à écailles appliquées, rougeâtres et sans cils; portés sur des consoles proéminentes, mais sans prolongements sensibles sur le rameau.

Boutons a fruits sphérico-coniques, brun noirâtre, placés sur des dards courts et forts.

Fruit de grosseur moyenne, arrondi, peu comprimé sur les faces, presque aussi largement tronqué au sommet qu'à la base; parfois un peu plus comprimé sur les faces, un peu plus allongé et tronqué obliquement au sommet; cicatrice stylaire proéminente, placée sur la troncation à peine creusée; à sillon ventral élargi, très peu profond; à cavité inférieure médiocrement évasée, comprimée et profonde.

Peau duveteuse, peu épaisse, d'un jaune d'or, finement marbrée et comme ponctuée de rouge cerise dans la partie frappée par le soleil, présentant des taches brunes, verruqueuses, fauves et

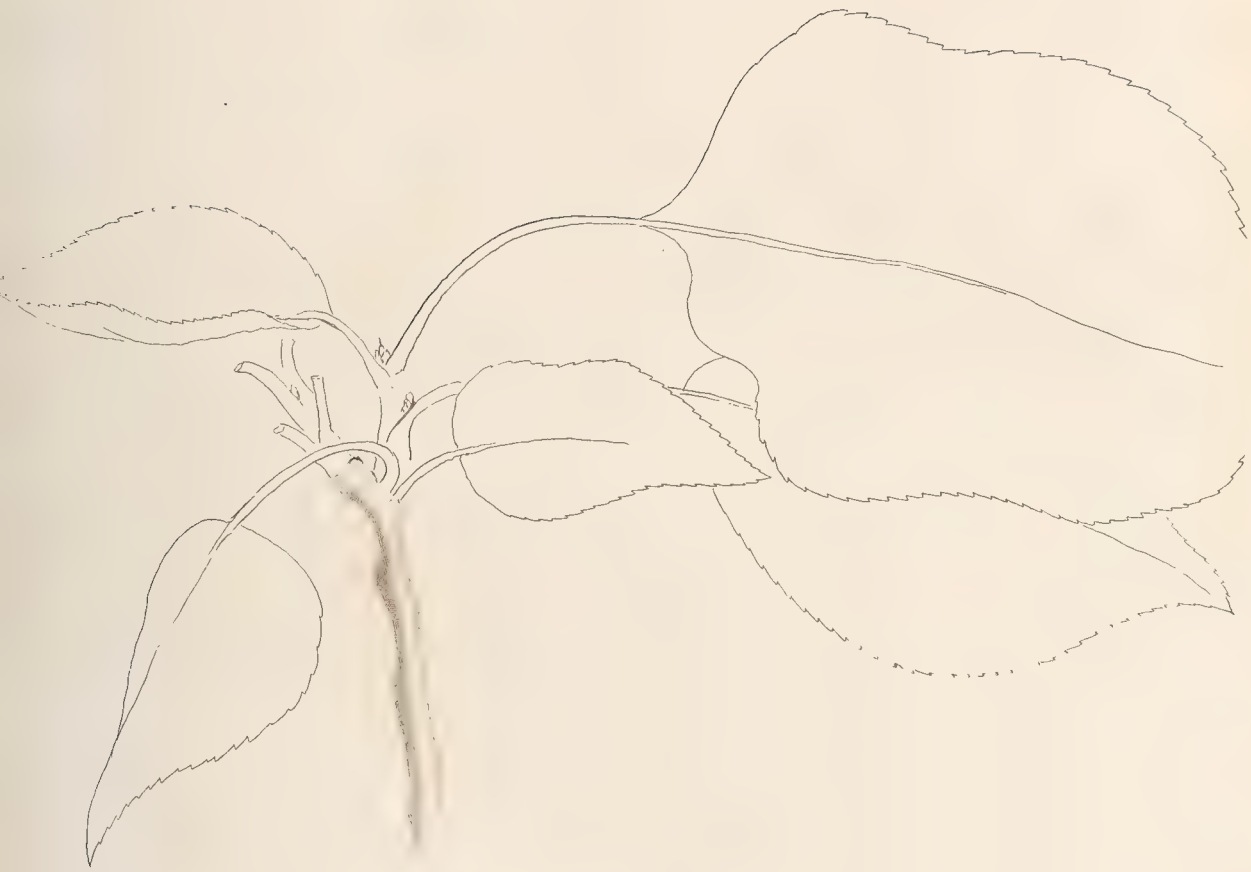

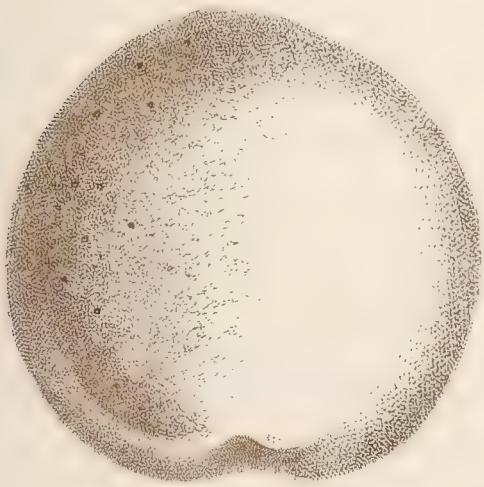

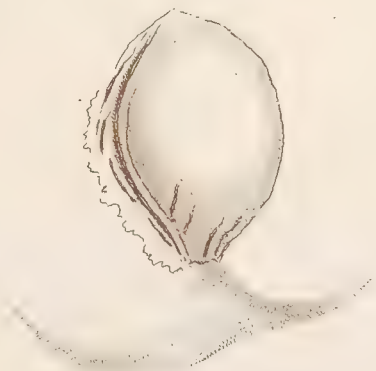

MILLE

au del et sculp

saillantes; les autres non proéminentes, d'un rouge cerise, à centre jaune.

Chair d'un jaune vif, fine, juteuse, très sucrée et parfumée.

Noyau de grosseur moyenne, aussi large que long, à bord ventral plus arqué surtout au sommet, médiocrement atténué en angle aigu; à bord dorsal moins arqué; à canal couvert dans toute la longueur, sauf vers le sommet; à sommet oblique et courtement aigu; à base peu large et creusée profondément surtout sur l'une des faces; à faces régulièrement et fortement bombées, sauf les fossettes de la base.

Maturité. Cette bonne variété est surtout recommandable par sa précocité. Sa maturité commence vers la fin de mai; on trouve encore des fruits vers le milieu de juillet, suivant les localités.

Culture. L'arbre est très vigoureux et très fertile; sa forme, arrondie naturellement, en fait un joli arbre en plein vent.

ABRICOT DE NANCY.

(*Apricose von Nancy.*)

(N° 5.)

Synonymes : *De Wurtemberg*. — *Gros Pêche*. — *Pêche* (Peach). — *Royal Peach*.

Origine. Cette ancienne variété a une origine inconnue ; cependant, Dumont-Courset dit que l'abbé Rozier, dans son *Dictionnaire d'Agriculture*, revendique, en faveur de la ville de Pézenas, en Languedoc, la première existence de cet arbre intéressant.

Auteurs descripteurs :

Sous le nom d'*Abricot de Nancy*.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. I, p. 220. 1782.
Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 398.
Royer. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 72.
Mas. *Le Verger*, 1866, p. 19.

Sous le nom d'*A. pêche*.

Dumont-Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. III, p. 397. 1802.
Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862 et 1866, p. 62.

Description.

Arbre d'une belle végétation, fertile, tendant naturellement à écarter ses branches qui sont peu nombreuses, distantes, les unes se dressant, les autres s'étalant horizontalement.

Branches fortes et comme noueuses par la saillie des bourgeons rapprochés, existants ou détruits; de couleur marron, irrégulièrement voilée par une couche de gris argentin.

Rameaux de l'année lisses, brillants, d'un rouge violacé du côté du soleil, verdâtres à l'ombre, olivâtres à la base; à lenticelles généralement très petites et irrégulièrement distribuées.

Entre-feuilles courts, égaux; à consoles de même couleur que les rameaux, renflées, sans décurrence sensible de chaque côté.

Feuilles pendantes, élargies, mais généralement moins larges que longues, coriaces, d'un vert luisant, arrondies cordiformes, acuminées et contournées au sommet; à pourtour obtusément denté et bidenté; à nervures vertes, la médiane carminée à la base.

Pétiole arqué ou horizontal, plus court que la lame, rosé verdâtre en dessous, rouge violacé en dessus; à sillon étroit et bordé de 2-6 glandes globuleuses ou en écuelles.

Stipules très caduques.

Boutons a feuilles de grosseur moyenne, courts et obtus, à écailles très appliquées et presque sans cils.

Boutons a fruits simples ou doubles, sphérico-coniques, placés sur des dards courts; à écailles d'un brun noirâtre et sans cils.

Fleurs petites, à pétales arrondis, concaves, rosés.

Fruit gros ou très gros, très variable en sa forme qui est parfois arrondie, aussi large que haute et peu comprimée sur les joues, mais

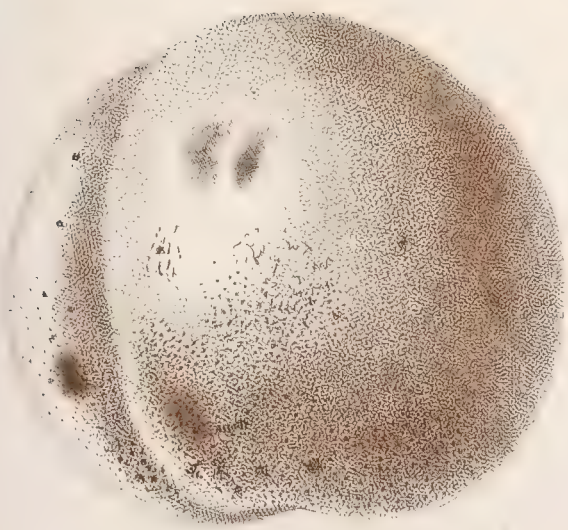

DE NANCY

qui est le plus souvent ovoïde comprimée; à sommet tronqué en un petit creux, dont la cicatrice stylaire occupe le fond; à cavité inférieure assez profonde, évasée, arrondie ou ovalaire, suivant la compression générale du fruit; à sillon latéral parfois peu profond, si ce n'est à la base, le plus souvent resserré, peu profond et partageant le fruit en deux parties inégales.

Peau un peu épaisse, d'un jaune d'or marbré de rouge carminé, surtout au sommet, tachée de verrues noirâtres et blanchâtres sur les faces.

Chair d'un beau jaune orange, très fondante, se détachant bien du noyau; eau abondante, très sucrée et très parfumée. Quoique laissé très mûr sur l'arbre, ce fruit ne devient jamais à chair pâteuse.

Noyau très gros, comprimé, aussi large que long, arrondi et à peine acuminé au sommet; à base étroitement tronquée et très aplatie en creux; à dos fortement canaliculé dans les tiers inférieur et supérieur, le tiers moyen formant un large tunnel; au travers duquel on peut faire passer une épingle; à ventre large, en arête brusque et peu proéminente.

Maturité. Cette variété, que l'on considère toujours comme sans égale pour la grosseur et l'excellence de son fruit, mûrit à la fin de juillet.

Culture. L'arbre, vigoureux et fertile, peut être cultivé en haute tige dans les expositions et sous les climats favorisés; sinon, il doit être cultivé en espalier. Du reste, que la maturité normale soit hâtée ou retardée, la qualité du fruit est toujours excellente. Il se reproduit bien par le semis, qui a fourni une foule de variations qu'il est difficile de différencier.

ABRICOT ALBERGE.

(N° 6.)

Synonymes : *Albergier. — Albergier commun à fruits ronds. — Alberge ordinaire. — Alberge jaune. — Abricot alberge jaune. — Gemeine alberge* (des Allemands). — *Petit abricot.*

Origine ancienne, très répandue dans la Touraine, où il a donné plusieurs variétés qu'on dit méritantes.

Auteurs descripteurs :

Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, t. Ier, p. 142, 1768.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. Ier, p. 139, 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 159. 1805.

T -Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 25. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. V, p. 544, 1811.

L. Noisette. *Le Jardin Fruitier*, p. 26. 1839.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. füh.*, etc., t. III, p. 174. 1858.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 46. 1864.

Description.

Arbre très fertile, très vigoureux et touffu, plus propre à la culture à haute tige qu'à celle en pyramide et en espalier.

Rameaux nombreux, longs, minces, lisses, plus ou moins rouge violet du côté du soleil, à peine verdâtres du côté de l'ombre.

Entre-feuilles irréguliers et très courts.

Boutons a feuilles gros, pointus, marron foncé, presque toujours seuls, très rarement doubles, supportés par des consoles renflées, arrondies et très saillantes.

Boutons a fleurs gros, coniques, pointus, légèrement anguleux, recouverts d'écailles serrées, marron ombré brun foncé, rarement doubles comme les boutons à feuilles (caractère particulier à la variété).

Feuilles d'un vert tendre en-dessus, vert cendré en-dessous, minces, cordiformes, allongées, se rétrécissant progressivement pour se terminer en une pointe longue, aiguë et courbée; à bords dentés et surdentés, relevés en gouttière peu ouverte ; leur longueur varie entre 9 et 11 centimètres et leur largeur entre 63 et 75 millimètres.

Pétioles moyens, assez longs, cylindriques, sauf à leur base où ils sont un peu creusés en gouttière, rouge violacé ; cette teinte s'étend sur les nervures, particulièrement en-dessous ; on remarque près de leur sommet deux glandes de même couleur, qu'on peut prendre pour deux petites folioles.

Glandes, elles sont remplacées par les deux petites folioles que nous venons de désigner.

Fruit petit, arrondi, déprimé du côté de la tête, partagé d'un côté par un sillon à peine sensible, aboutissant à la cavité pistillaire qui est très faible et au milieu de laquelle se trouve un très petit mamelon obtu, gris noir à son sommet. Sa hauteur égale souvent son diamètre, elle est généralement de 40 millimètres. On rencontre toutefois des fruits plus hauts que larges et quelques-uns aussi qui sont plus larges que hauts.

Pédoncule mince, assez long, brun verdâtre, placé au fond d'une cavité étroite, profonde et régulière.

Peau fine, jaune verdâtre du côté de l'ombre, jaune blanc du côté

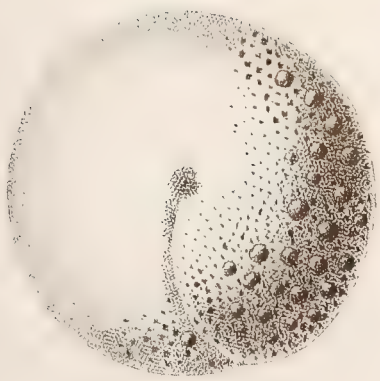

ALBERGE

Imp Fugère Lyon

du soleil où elle se couvre de petites taches verruqueuses, brunes, rouges et grises souvent si saillantes qu'elles font paraître la peau rude.

Chair jaune orange, passant au rouge orange lors de la complète maturité, fine, tendre, presque fondante, suffisament pourvue d'eau sucrée, vineuse, relevée par un acide fin mêlé d'une pointe d'amertume.

Noyau gros relativement au volume du fruit, blond fauve, déprimé sur ses deux faces, obtu, large de 15 à 16 millimètres, épais de 10 ; l'amande qu'il contient est amère.

Maturité. Catros dit que cette variété mûrit à Bordeaux dans le commencement de juillet ; c'est peut-être une erreur d'impression, sans doute il aura voulu dire au commencement d'août, en effet, cet abricot mûrit généralement pendant la première quinzaine d'août, au commencement ou à la fin de cette quinzaine, selon l'état de la température à laquelle il est soumis.

Culture. Le sujet le plus favorable pour recevoir la greffe est sans contredit le prunier à écorce gris blanc, attendu qu'il est prouvé par l'expérience que ces sujets sont exempts de gomme. On élève l'arbre sous forme de haute tige, c'est d'ailleurs celle qui est la plus convenable à l'abricotier, qui donne très rarement du bon fruit en espalier. On lui sortira au moment de la taille ou après la récolte une partie des rameaux, qui sont toujours trop nombreux, qui font confusion et qui épuisent l'arbre. L'arbre sera planté à l'abri des grands vents, particulièrement de celui du sud, qui souvent, au moment de la fleuraison, cause plus de mal aux fleurs qu'une gelée. Les sols chauds, siliço-argileux, sont ceux qui conviennent de préférence à l'abricotier. Dans les terres fortes et froides, le fruit manque de sucre et de parfum.

ABRICOT COMMUN.

(N° 7).

Synonymes : *Abricot commun le Gros.* — *Abricot crotté* (Cat.). — *Abricot blanc* (par erreur). — *Gros Abricot ordinaire* (Cat. Char.). — *Grosse ordinaire.* — *Romische Aprikose* (Salz.). — *Common.* — *Roman.* — *Brussels.* — *Turkey.* — *Transparent* (Catal. Lond.). — *Romische Abricot* (Abercom.). — *Malus Armeniaca Romana* (Miller). — *Grosse Gemeine Aprikose* (Walker). — *Gemeine Aprikose* (Doch).

Origine. Ancienne.

Auteurs descripteurs :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, tome I, page 135. 1768.

Catalogue des Chartreux, page 17. 1775.

Mayer. *Pomona Franconia*, tome I, page 31, tab. III. 1776.

De La Bretonnerie. *L'Ecole du Jardin fruitier*, tome II, page 148. 1784.

Kraft. *Pomona Austriaca*, tome II, page 15, plan LIII. 1797.

J.-V. Von Sickler. *Teutscher obstgarden*, etc., tome VI, page 313. 1794-1804.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 138. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, tome II, page 155. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raison. des Arbres fruit.*, page 21. 1810.

Du Mont de Courset. *Le Botaniste Cult.*, tome V, page 543. 1811.

Couverchel. *Traité des Fruits*, page 399. 1839.

Dittriche. *Systematiches,* etc., tome II, page 378. 1839.
L. Noisette. *Le Jardin Fruit.,* page 44, plan XVIII. 1839.
Dochnahl. *Systematiche,* etc., page 173, nº 14. 1858.
Congrès Pomologique de France (Catal. gén.), page 46. 1864.
Robert Hogg. *The fruit manual,* page 64. 1866.

Description. Arbre très fertile, le plus vigoureux et le plus grand des abricotiers, remarquable par sa belle tête sphérique et ses fortes ramifications.

Rameaux de l'année longs, forts, vigoureux, gros à leur base, minces à leur sommet, blond verdâtre du côté de l'ombre, rouge vineux du côté du soleil, brillants, assez abondamment parsemés de petites lenticelles grises, ovales et horizontales, plus abondantes et plus saillantes à la base qu'au sommet.

Entre-feuilles inégaux et irréguliers; ceux de la partie supérieure sont plus courts que ceux du milieu et de la base; leur longueur varie entre dix et vingt millimètres.

Boutons a feuilles gros, ovales, les uns longs et pointus, les autres courts, renflés et coniques. Tous sont recouverts d'écailles brun violet, bordées noir; les consoles qui les supportent, au nombre de un à quatre, sont courtes, assez saillantes et anguleuses.

Boutons a fleurs gros et moyens, les uns ovales aigus, les autres coniques pointus; tous, recouverts d'écailles marron foncé, sont agglomérés en tête à l'extrémité de petits dards courts, ou placés en spirale le long de dards minces et longs de trois à quatre centimètres.

Feuilles grandes et moyennes, épaisses, d'un beau vert foncé; les unes ovales, élargies et arrondies (les plus grandes), les autres cordiformes, acuminées, aiguës, et presque toutes à bords relevés en gouttière et assez finement et régulièrement

COMMUN.

Imp. Fugère, Lyon

dentés. Leurs nervures inférieures sont moins saillantes que celles de plusieurs autres variétés. Leur longueur varie entre huit et dix centimètres, et leur largeur entre sept et neuf. Celles qui accompagnent les productions fruitières ne se distinguent des autres que par leur teinte d'un vert très foncé.

Pétioles assez gros, cylindriques, longs de deux à quatre centimètres, très peu profondément canaliculés, rouge violet foncé; la teinte se change en rose tendre ou saumoné, et s'étend sur les nervures inférieures jusqu'au sommet de la feuille; sur la face supérieure, la nervure médiane est également ombrée en partie de cette même couleur. De nombreuses petites glandes globuleuses, brunes, sont disséminées sur une assez grande étendue; parfois les deux plus rapprochées de la lame sont remplacées par des stipules foliacées et ovales.

Fruit assez gros, arrondi, tantôt un peu plus large que haut, tantôt aussi haut que large, bien que paraissant généralement ovale. Ainsi ses dimensions en hauteur et largeur varient entre cinquante et cinquante-cinq millimètres; il est partagé verticalement, d'un côté, en deux parties inégales, par un sillon peu large, mais profond, dont un des bords est plus saillant que l'autre; le point pistillaire, jaune, pointu, courbé, est placé de côté, au milieu d'une faible dépression.

Pédicelle gros, court, brun roux, implanté dans une cavité profonde, irrégulière et évasée.

Peau épaisse, passant du vert jaunâtre au jaune foncé à l'époque de la maturité, lavée du côté du soleil de rouge vermillonné, relevé de rouge sang brillant, très souvent couverte de petites taches brunes et saillantes, qui la font paraître comme galeuse.

Chair jaune ambrée, mi-fine, fondante, pourvue d'une eau abondante, sucrée, relevée d'un arôme fin et délicat; elle est traversée, de la base au sommet, par de petits filets blanchâtres.

Noyau gros, ovale, arrondi, à joues bombées, finement incrustées. La côte dorsale est grosse, uniformément arrondie; l'arête ventrale, très développée, très saillante et très tranchante, est accompagnée de deux autres également bien prononcées, et qui sont sillonnées sur leur bord, particulièrement du côté du point d'attache. Ces arêtes conservent quelques petits lambeaux de chair, principalement celle du milieu. L'amande est amère.

Maturité. Cette variété, qui commence à disparaître des cultures depuis l'introduction de variétés plus hâtives, et peut-être aussi un peu plus méritantes, mûrit, selon les latitudes, dès les premiers jours de juillet jusqu'à la fin de ce mois; ainsi, dans le midi de la France, on la récolte au commencement du mois, tandis que, dans le nord, elle ne mûrit que dans la deuxième quinzaine, et le plus souvent à la fin de cette quinzaine.

Culture. Il est très essentiel de ne cultiver cette variété qu'à l'air libre, en haute tige ou en buisson; l'espalier est excessivement contraire à la qualité du fruit. Il est, en effet, impossible de manger un Abricot commun plus détestable que celui qui est récolté contre un mur. Nous en avons mangé, dans le nord, qui provenaient d'espalier; leur peau était d'une couleur livide; leur chair jaune blanchâtre était pâteuse et privée de jus et de sucre. L'arbre se plaît dans les sols chauds, légers, substantiels, bien abrités, et à l'exposition de l'Est, du Sud et de l'Ouest. Il réclame de temps en temps quelques ravalements partiels et des écourtements annuels, exécutés, après la récolte du fruit, sur les rameaux de l'année les plus longs et les plus vigoureux. Il est également important, lors des années d'abondance, de supprimer, au commencement ou à la fin de juin, selon le pays, une partie des fruits, qui parfois sont tellement abondants qu'ils mûrissent mal et restent petits.

Dans les années fraîches et humides, le fruit prend peu de couleur, tombe avant la maturité ou se corrompt sur l'arbre.

ABRICOT PRÉCOCE.

(N° 8).

Synonymes : *Abricot hâtif.* — *Abricot hâtif musqué.* — *Abricotin.* — *Petit Abricotin.* — *Abricot musqué.* — *Masculine.* — *Red Masculine.* — *Early red Masculine.* — *Early Moscatine.* — *Brown Masculine.* — *Frühzeitige aprikose.* — *Frühe muskateller aprikose.*

Origine très ancienne. C'est avec l'*Abricot commun* le plus anciennement connu .

Auteurs descripteurs :

Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, tome I, pag. 133, 1768.
Kenoop. *Pomologie des Pays-Bas*, (abricotier) pag. 35, 1771.
Catalogue des Chartreux, page 16, 1775.
Mayer. *Pomona Franconia*, tome I, page 29, plan 2, 1776,
De La Bretonnerie. l'*Ecole du Jardin fruitier*, tom. II, p. 148, 1784.
Kraft. *Pomona austriaca*, tome I, page 14, plan. LI, 1797.
Poinsot. L'*Ami des Jardiniers*, tome I, page 137, 1803.
E. Calvel. *Traité des pépinières*, tome II, pag. 154, 1805.
T.-Y. Catros. *Traité raisonné des arbres fruitiers*, page 17. 1810.
Du Mont de Courset. *Le Botani. culti*, tome V, page 544, 1811.
Dittrich. *Systematiche*, etc., tome III, page 374, n° 10, 1839.
Couverchel. *Traité des fruits*, page 397, 1839.
L. Noisette. *Le jardin fruitier*, page 45, plan XVIII, 1839
Le Bon Jardinier, page 206, 1850.
Dochnahl. *Systematiche*, etc., tom. 3, page 175, n° 10, 1858.
Congrès Pomologique de France. *Catalogue général*, page 47, 1864.
Robert Hogg. *The fruit manual*, page 63, 1866.

Description. Arbre très fertile, de vigueur moyenne, n'atteignant jamais une grande dimension; très reconnaissable par ses branches horizontales et ses larges feuilles pendantes.

Rameaux de l'année, gros, courts, vert clair du côté de l'ombre, rouge vineux foncé du côté du soleil; vert bronzé à leur base, où ils sont ponctués gris et légèrement maculés fauve clair.

Entre-feuilles irréguliers, en général très courts, sauf deux ou trois qui ont quinze millimètres de long, tous les autres ne dépassent pas dix.

Boutons a feuilles gros, coniques, pointus, anguleux, réunis au nombre de deux à quatre sur des consoles très courtes, mais très saillantes. Les uns sont roux et brillants, les autres sont bruns noirâtres; leurs écailles, très serrées, sont bordées de gris argentin. Les boutons uniques se trouvent à la base et au sommet; ceux de la base sont petits.

Boutons a fleurs moyens et gros, courts, coniques, renflés, pointus, recouverts d'écailles rousses très serrées; ils sont réunis en nombre plus ou moins considérable sur de petits dards minces de diverses longueurs.

Feuilles minces, grandes, larges, cordiformes, aiguës, d'un beau vert qui augmente de ton avec les chaleurs, et qui passe au vert jaunâtre, taché de brun, au moment de la chute de la feuille; concaves ou en nacelle, peu profondément dentées et surdentées. Leur longueur varie entre neuf et dix centimètres et leur largeur entre huit et neuf. On en rencontre parfois qui sont plus larges que longues; celles qui accompagnent les productions fruitières sont les plus larges et les plus foncées; toutes ont des nervures très saillantes en dessous et très peu sensibles en dessus.

Pétioles minces, peu profondément canaliculés, courbés, tortueux, fortement lavés de rouge purpurin du côté du soleil; cette teinte s'étend, mais en diminuant de ton, sur la nervure médiane et sur les nervures latérales. Ils sont munis

PRÉCOCE

à leur sommet de une à six petites glandes globuleuses, brunes, tantôt très rapprochées, tantôt très distantes de la base de la lame.

Fruit petit, sphérique, large de quarante millimètres, haut de trente-cinq; partagé, d'un côté, en deux parties égales par un sillon peu profond mais très distinct; le point pistillaire, petit, gris brun, est placé au centre d'une cavité étroite et allongée.

Pédoncule très court, brun verdâtre, implanté dans une cavité régulière, étroite et profonde.

Peau fine, soyeuse, mince, légèrement amère, jaune verdâtre, passant au jaune crôme à l'époque de la maturité; lavée d'une belle teinte carminée du côté du soleil; souvent ponctuée finement de pourpre du même côté lorsque les années sont bien chaudes, ou que les fruits sont très exposés aux rayons du soleil.

Chair jaune pâle, peu fine, passablement succulente, pourvue d'une eau assez abondante, assez sucrée, parfois légèrement musquée.

Noyau petit, renflé, presque aussi épais que large, plus renflé du côté de l'arête ventrale que du côté opposé. L'arête dorsale est arrondie et lisse; l'arête ventrale, accompagnée de deux lamelles, est très tranchante; l'amande est amère et reproduit par le semis la variété à peu près identique.

Maturité. Cette variété est plutôt recherchée pour sa précocité que pour son volume et ses qualités; car elle n'est que de troisième choix; elle mûrit habituellement pendant la seconde quinzaine de juin et la premiere de juillet, elle gagne d'être portée au fruitier et d'y passer deux ou trois jours.

Culture. Depuis l'introduction de variétés plus hâtives, plus belles et particulièrement bien meilleures, l'*Abricotier précoce* est fort négligé; toutefois, on en trouve encore quelques sujets

greffés en tête et élevés en haute tige. Ces arbres, plantés dans des sols légers, frais, mais non humides, bien abrités, à l'exposition du sud et du sud-est, prospèrent assez bien. Ces mêmes arbres, greffés bas, réussiraient également bien s'ils étaient cultivés en espalier ; mais leurs fruits, loin d'être passables et jolis, seraient au contraire forts laids et très médiocres. L'expérience le prouve, et l'amateur qui ignore cette particularité fera bien de se la rappeler. D'ailleurs l'expérience a prouvé depuis longtemps que l'abricotier ne produit de bons fruits que lorsqu'il est élevé à l'air libre.

A. ANGOUMOIS D'OULLINS.

(N° 9)

Variété nouvelle.

Origine. Trouvé à Oullins, près Lyon (Rhône).

Auteur descripteur :

Congrès Pomologique. *Catalogue général,* p. 46, 1864.

Description. Arbre fertile et vigoureux, propre à être cultivé en haute tige. Remarquable par sa tête pyramidale conique qui prend un grand développement.

Rameaux de l'année généralement assez gros et moyens, pas très longs, arqués, un peu coudés, rouge brun violacé du côté du soleil, blond olivâtre teinté de rouge clair du côté de l'ombre, à peine parsemés de très petites lenticelles rondes, grises et saillantes.

Entre-feuilles inégaux ; leur longueur varie entre 15 et 20 millimètres.

Boutons a feuilles petits, courts, anguleux, élargis à leur base, coniques, obtus, un peu écartés du rameau, recouverts d'écailles brun marron délicatement bordées gris blanc ; supportés par des consoles très courtes, peu renflées, avec facette concave très prononcée sous leur assise. Celles du bas de

quelques rameaux seulement sont munies sur leurs côtés de nervures si saillantes et si décurrentes qu'elles rendent cette partie anguleuse; les nervures des autres consoles sont assez sensibles mais très courtes.

Boutons a fleurs petits, coniques, pointus, recouverts d'écailles marron rougeâtre. Ils sont rarement bien conformés sur les rameaux vigoureux de l'année; ils ne sont bien constitués que sur les rameaux faibles aoutés de bonne heure et sur les petits dards âgés d'un ou deux ans.

Feuilles minces, d'un vert jaunâtre, partiellement ombrées de vert un peu plus décidé, faiblement nervées, ovales lancéolées jusqu'aux deux tiers de leur longueur, où elles sont brusquement acuminées et terminées en une pointe longue, étroite et très aiguë, ondulées sur leurs bords qui sont relevés et bordés de dents très fines et régulières. Leur longueur varie entre 9 et 8 centimètres et leur largeur entre 5 et 6. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont un peu moins grandes, plus longuement pétiolées et bordées de dents très fines.

Pétioles minces, grêles, rouge violacé plus ou moins intense, peu sensiblement canaliculés, munis de petites glandes brunes, rondes, très inégalement situées. Leur longueur varie entre 30 et 40 millimètres.

Fruit moyen, plus haut que large, irrégulièrement ovale, verticalement partagé d'un côté en deux parties inégales, par un sillon profond qui augmente très insensiblement de largeur de la base au sommet, où il se termine dans une cavité assez longue et évasée au milieu de laquelle se trouve le point pistillaire qui est petit et émoussé.

Pédicelle mince, court, brun, placé dans une cavité profonde, ovale et peu évasée.

Peau fine, mais un peu rude, très peu soyeuse, passant d'un vert blanchâtre au jaune d'or à la maturité; lavée du côté du

ANGOUMOIS D'OULLINS

Imp Fugere Lyon

soleil, mais sur une petite surface d'un beau rouge carmin foncé, et faiblement maculée et granitée de même couleur.

Chair jaune tendre, réticulée jaune d'or, assez tendre, succulente, pourvue d'une eau abondante, sucrée, parfumée, relevée d'un léger goût agréablement musqué.

Maturité. Cette variété mûrit vers la fin de mai et pendant les premiers jours de juin; elle se conserve parfaitement saine pendant quelques jours au fruitier. Attendu sa fermeté et sa bonne conservation, ce fruit est très propre à l'approvisionnement des marchés et à l'exportation.

Culture. L'arbre se greffe en tête sur prunier à écorce grise, pour être cultivé en haute tige, ou sur le même sujet pour demi-tige et buisson. On le plantera dans les sols favorables à l'abricotier; sols indiqués déjà dans la description des autres variétés. Comme celle-ci est très vigoureuse dans sa jeunesse et que ses branches tendent à prendre une direction verticale, il sera utile de raccourcir les pousses de l'année qui se développent trop longuement sur ces branches, afin de prévenir le dénûment à la base de l'arbre et de maintenir l'équilibre sur toutes les parties de sa charpente.

ABRICOT DEFARGES.

(N. 10).

Variété nouvelle.

Origine : obtenu par M. Lambert Défarges, pépiniériste à Saint-Cyr-lez-Lyon.

Auteurs descripteurs :

C.-F. Willermoz. *Bull. soc. hort. du Rhône*, 1858.
A. Mas. Le *Verger*, t. IX, p. 7.

Description. Arbre très fertile, vigoureux, rustique, propre à être cultivé sous toutes les formes, mais plus spécialement en haute tige.

Rameaux de l'année d'inégale force et d'inégale longueur, généralement plutôt moyens que forts et faibles, obliques, ascendants, peu arrondis en leur contour, verticalement parcourus par des nervures saillantes et inégales, rouge sanguin brillant, comme vernis, sur toute leur surface, panachés de vert terne du côté de l'ombre. La partie qui forme l'espèce d'écusson sous la console reste verte ; du vert tendre cette partie passe au vert olive qui se fond dans le rouge vers le milieu de l'automne (c'est un caractère distinctif de la variété) ; de petites lenticelles fauves, rondes et saillantes sont clairement disséminées depuis la base jusqu'au milieu du rameau, en devenant de plus en plus rares, et c'est à peine si l'on en remarque

quelques-unes depuis le milieu jusqu'au sommet (encore un caractère distinctif).

Entre-feuilles assez réguliers et rapprochés. Leur longueur varie entre 10 et 15 millimètres.

Boutons a feuilles, petits, courts, coniques, pointus, écailles marron foncé, bordées fauve clair ; rarement solitaires sur les rameaux vigoureux, presque toujours accompagnés de deux boutons à fleurs; portés sur des consoles saillantes, courtes, accompagnées sur leurs côtés de nervures peu décurrentes mais sensiblement anguleuses.

Boutons a fleurs. Ceux de la base du rameau sont petits, ovales, pointus; ceux du sommet sont plus coniques, plus courts et presque obtus. Les uns et les autres dépassent peu la longueur de ceux à feuilles qu'ils accompagnent de chaque côté. Leurs écailles marron clair sont à peine bordées de jaunâtre.

Feuilles d'un vert tendre, minces, cordiformes, brusquement acuminées, terminées en une pointe longue, aiguë, tourmentée et recourbée à son extrémité; les unes concaves et en nacelle, les autres en gouttière; bordées de dents régulières, généralement très fines et émoussées; leur longueur varie entre 6 et 7 centimètres et leur largeur entre 45 et 55 millimètres. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont un peu plus petites, pour ainsi dire ovales, diminuant insensiblement de largeur jusqu'aux deux tiers de leur longueur et se terminant en une pointe longue, aiguë et recourbée. Toutes sont bien ondulées sur leurs bords qui sont très finement dentés.

Pétioles minces, grêles, à peine ou incomplétement canaliculés, onduleux, rouge pourpre plus ou moins foncé ou plus ou moins brillant, longs de 4 à 5 centimètres; très inégalement munis depuis leur milieu jusqu'à leur sommet d'un assez grand nombre de petites glandes brunes étroites et très saillantes, dont parfois une ou deux des plus rapprochées de la lame se changent en stipules foliacées.

DESFARGES

Imp. Fugère Lyon

Fruit assez gros ou gros, sphérique, arrondi, renflé à son sommet, brusquement atténué à sa base, à joues bien arrondies, verticalement partagé d'un côté en deux parties assez égales par un sillon étroit et profond. Le point pistillaire peu apparent occupe une petite cavité étroite à laquelle aboutit le sillon. Le fruit est bien attaché à l'arbre même à l'époque de la maturité.

Pédicelle court, étranglé, brun olivâtre, placé dans une cavité étroite, peu profonde, dont les bords légèrement plissés, mais régulièrement saillants et étroits, forment une sorte de bourrelet.

Peau très fine, soyeuse, presque glabre sur la partie la plus éclairée, passant du vert pâle au jaune d'or, ensuite au rouge orange pour se laver abondamment de rouge purpurin violacé du côté du soleil; cette belle teinte, rare sur les abricots, se tache parfois de pourpre foncé.

Chair fine, ferme, succulente, jaune orange, pourvue d'une eau suffisante, sucrée, parfumée, relevée d'un léger goût musqué fort agréable.

Noyau assez gros, presque également atténué à ses deux extrémités, peu renflé sur ses deux joues; son arête tranchante, très acérée et très saillante, est accompagnée de chaque côté de deux autres très peu sensibles; il se détache de la chair et n'en conserve que quelques petits fragments du côté de l'arête tranchante.

Maturité. Ce bien joli et bon fruit, encore peu répandu mais qui bientôt abondera sur les marchés, où il sera recherché pour ses qualités, son beau volume et sa belle couleur, mûrit du milieu de juin au commencement de juillet; il se conserve parfaitement pendant quelques jours au fruitier, c'est-à-dire qu'il sera également recherché pour l'exportation.

Culture. L'expérience et le temps ont démontré que

cette variété prospère très bien lorsqu'elle est greffée en tête sur prunier à écorce grise, et lorsque l'arbre est planté dans un sol léger, substantiel, frais mais non humide. On ne saurait assez recommander de l'éloigner des sols forts, qui conservent trop d'humidité dans les années pluvieuses et froides, parce que dans ces sortes de sols le fruit prend peu de développement, presque pas de couleur et qu'il se gerce. Il est très important pour maintenir un égal équilibre entre les ramifications de la charpente de l'arbre-tige, mi-tige ou buisson de dépointer annuellement les quelques rameaux qui se développent isolément tantôt d'un côté tantôt de l'autre ; ces rameaux forts et parfois très-forts doivent être surveillés, plus particulièrement encore lorsqu'ils prennent une direction verticale.

ABRICOT MEXICO

(N° 11.)

Synonymes : Variété nouvelle.

Origine obtenue par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, à Lyon-Croix-Rousse.

Auteurs descripteurs : Cherpin, *Revue des Jardins et des Champs*, page 154, plan. X. 1863.
A. Mas, *le Verger*, tome IX, page 13.

Description : Arbre d'une vigueur soutenue, d'une grande fertilité, formant naturellement une tête sphérique, régulière.

Rameaux de l'année de moyenne longueur, mais bien nourris, peu droits, légèrement coudés, rouge brun violacé du côté du soleil, vert-brunâtre et taché de jaune-verdâtre du côté de l'ombre; parsemés abondamment de petites lenticelles jaunâtres et saillantes.

Entre-feuilles réguliers et très-courts.

Boutons a feuilles petits, épatés à leur base, très-courts, obtus, revêtus d'écailles marron, lustrées de brun-noirâtre et à

peine bordées gris-blanc : les consoles qui les portent sont courtes et peu saillantes.

Boutons a fleurs moyens, coniques, les uns renflés et pointus, les autres légèrement ovoïdes et émoussés ; recouverts d'écailles lisses, d'un marron-rougeâtre foncé : ils sont abondants sur les rameaux aoûtés de bonne heure et agglomérés à l'extrémité de petits dards menus et allongés.

Feuilles moyennes, minces, d'un beau vert foncé, finement fibrées, cordiformes, terminées en une pointe courte et courbée; entourées de dents doubles, peu profondes et émoussées; les unes planes, les autres arquées et à bords relevés en gouttière : leur longueur varie entre 6 et 7 centimètres et leur largeur entre 4 et 5. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont ovales, plus longues, plus larges et terminées par une longue pointe courbée.

Pétioles longs, gros, arqués, rouge cerise foncé, munis de petites glandes globuleuses, souvent au nombre de trois à cinq.

Fruit, tantôt moyen, ovoïde, un peu plus haut que large, rétréci et obtus à son sommet ; tantôt assez gros ovale-arrondi, largement tronqué à sa base et à joues bien convexes ; l'un des côtés est partagé en deux parties un peu inégales par un sillon peu large mais assez profond, surtout vers la cavité du pédoncule : le côté opposé est marqué par une dépression aplatie mais assez sensible.

Pédoncule gros, court ; implanté dans une cavité étroite, régulière et peu profonde.

Peau jaune, fine, un peu épaisse, soyeuse, passant du vert-blanchâtre au jaune herbacé du côté de l'ombre, lavée de rouge brun du côté du soleil : le point pistillaire gris-brun, un peu saillant, est placé dans une légère cavité.

ABRICOT MEXICO

Jaland sculp

Imp Eugère, Lyon

Chair d'un jaune pâle, réticulée de jaune plus foncé, cristalline, fine, tendre; pourvue d'une eau abondante, sucrée, relevée d'un arôme fort agréablement musqué.

Noyau assez gros, blond-brunâtre, ovoïde allongé, renflé et obtus à son sommet, étroitement tronqué à sa base, à joues convexes, un peu rugueuses, se détachant facilement de la chair; la côte ventrale est unie et à moitié percée; l'arête dorsale est large, saillante et accompagnée de rainures latérales doubles et peu saillantes.

Maturité. Cette belle et bien bonne variété mûrit du commencement au milieu de juillet; elle se conserve très-bien pendant quelques jours et supporte facilement le transport.

Culture. L'arbre spécial à la haute tige doit être greffé en tête sur Prunier à écorce gris-blanc ou blanchâtre, pour être cultivé au verger ou dans le grand jardin à côté de ses congénères : on maintient sa tête, naturellement sphérique, en écourtant annuellement les rameaux de prolongement qui s'emportent, et ceux de l'intérieur qui prennent trop de développement.

ABRICOT LIABAUD

(N° 12).

Synonymes : Variété nouvelle.

Origine obtenue par M. Liabaud, horticulteur, montée de la Boucle, Lyon-Croix-Rousse.

Auteurs descripteurs : Cherpin, *Revue des jardins et des champs,* page 154, plan X. 1863.

A. Mas, *Le Verger,* tom. IX, pag. 15.

Description : Arbre rustique, d'une vigueur et d'une fertilité soutenues, formant une tête élargie et peu régulière.

Rameaux de l'année assez longs, bien nourris, droits, rouges acajou brillant du côté du soleil, verts du côté de l'ombre; irrégulièrement parsemés de lenticelles jaunâtres, rondes et ovales, saillantes.

Entre-feuilles très-inégaux ; leur longueur varie entre 10 et 30 millimètres.

Boutons a feuilles petits et très-petits, ovales, courts, obtus, écartés du rameau par leur sommet; recouverts d'écailles marron-brun ; supportés par des consoles très-inégales; celles du haut sont très-renflées et leurs côtes latérales très-prononcées ; celles du bas sont, au contraire, très-larges et peu saillantes.

Boutons a fleurs petits, ovoïdes, renflés, obtus; recouverts d'écailles marron-foncé, lustrées sur leurs bords de marron-rougeâtre; réunis en assez grand nombre sur de gros dards profondément articulés.

Feuilles assez grandes, minces, d'un vert brillant, finement fibrées, cordiformes; terminées par une pointe courte et fine, entourées de dents inégales et émoussées; les unes fortement arquées; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont ondulées, ou à bords repliés en cornet. Leur longueur varie entre 7 et 9 centimètres et leur largeur entre 5 et 6. Celles qui accompagnent les productions fruitières sont un peu plus longues et terminées par une pointe plus effilée.

Pétioles assez longs, assez forts, arqués, rouge-violet foncé, munis de deux à cinq glandes globuleuses bien distinctes.

Fruit gros ou assez gros, parfois ovale-arrondi, plus généralement sphérique, c'est-à-dire déprimé à ses deux pôles, à joues bien renflées, partagé d'un côté seulement en deux parties presque égales par un sillon étroit, sensiblement profond à partir de la cavité pédonculaire, mais diminuant de profondeur à mesure qu'il se rapproche du point pistillaire, qui est gris brun, un peu saillant et placé au centre d'une dépression très-évasée.

Pédoncule gros, très-court, placé dans une cavité irrégulière, peu profonde et bien évasée.

Peau fine, soyeuse, mince; passant du vert clair au jaune pâle du côté de l'ombre, lavée du côté du soleil d'une teinte aurore clair, mélangé d'orange foncé tirant sur le rouge.

Chair jaune clair réticulé de jaune-orange, cristalline, fine, bien fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée, parfumée; relevée du goût musqué de l'Abricot pêche, ce qui constitue un fruit de premier mérite.

ABRICOT LIABAUD

Galand, sculp.

Imp. Fugere, Lyon

Noyau moyen, blond, ovoïde, obtus, tronqué à sa base, peu renflé et peu rugueux sur ses joues. Sa côte ventrale est à moitié percée, l'arête dorsale est peu saillante, mais très-tranchante, ainsi que les bords des rainures qui l'accompagnent; il se détache complètement de la chair, et son amande est amère.

Maturité. Cette belle et très-bonne variété mûrit du commencement au milieu de juillet; elle se conserve parfaitement intacte pendant quelques jours et répand une odeur fort agréable au moment de sa complète maturité.

Culture. L'arbre spécialement destiné à la culture de plein vent doit être greffé en tête sur Prunier à écorce gris-blanc, ou blanchâtre; sa place est au verger, ou dans le grand jardin à côté de l'Abricotier de *Nancy* dont il se rapproche par plusieurs caractères et dont il est probablement issu.

GROSSE MIGNONNE HATIVE.

(N° 1).

Synonymes : *Mignonne hâtive.* — *Eardy Grosse Mignonne* (en Angleterre).

Origine. Cette variété a une naissance incertaine ; on l'attribue à Lepère, de Montreuil.

Auteurs descripteurs.

Poiteau. *Le bon Jardinier*, 1825. (Mignonne hâtive).

Lepère. *Taille du pêcher*, 1846. (Grosse Mignonne hâtive).

L. de Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 41 (Grosse Mignonne hâtive).

Robert Hogg. *The fruit manual*, 1862 et 1866, p. 219. (Early Grosse Mignonne).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1864, 66e livraison. (Mignonne hâtive).

P. de Mortillet. *Les meilleurs fruits*, 1866, p. 71. (Mignonne hâtive).

Description.

Arbre de vigueur moyenne, un peu délicat, très fertile.

Rameaux minces, effilés, bien colorés de rouge du côté du soleil.

Entre-feuilles un peu longs, cylindriques, sans décurrence sensible sous les consoles.

Boutons a feuilles de grosseur moyenne, coniques, aigus, assez comprimés, revêtus extérieurement de deux écailles longuement acuminées et roussâtres au sommet.

Feuilles moyennes ou grandes, larges, très aiguës, mais non longuement acuminées, souvent étalées ; quelquefois contournées, chiffonnées, en gouttières ou repliées sur elles-mêmes; dents petites, égales, émoussées, glanduleuses et rougeâtres.

Pétiole court, assez fort.

Glandes ordinairement deux, très petites, globuleuses, souvent nulles; situées le plus souvent à la base de la lame.

Stipules lancéolées, longuement acuminées, sétacées, brunâtres au sommet, frangées aux bords.

Boutons a fruits petits, coniques, duveteux, d'un marron clair.

Fleurs très grandes ; pétales étalés, souvent chiffonnés irrégulièrement, d'un rose très vif violacé au centre.

Fruit gros ou assez gros, irrégulièrement arrondi, bosselé, paraissant plus haut que large ; à sommet un peu oblique, terminé par une petite pointe peu aiguë (parfois, sur les sujets jeunes et vigoureux, les fruits prennent un mamelon plus prononcé, plus aigu) ; base un peu plissée, présentant une cavité large, régulièrement ovale, peu profonde ; sillon étroit, peu profond, dépassant quelquefois le mamelon, offrant une de ses berges beaucoup plus saillante que l'autre.

Peau à duvet abondant, plus grossier que celui de la Grosse Mignonne ordinaire, d'un rouge vif, passant au rouge noirâtre du côté du soleil, finement pointillée de rouge sur le reste de la surface sur un fond jaunâtre.

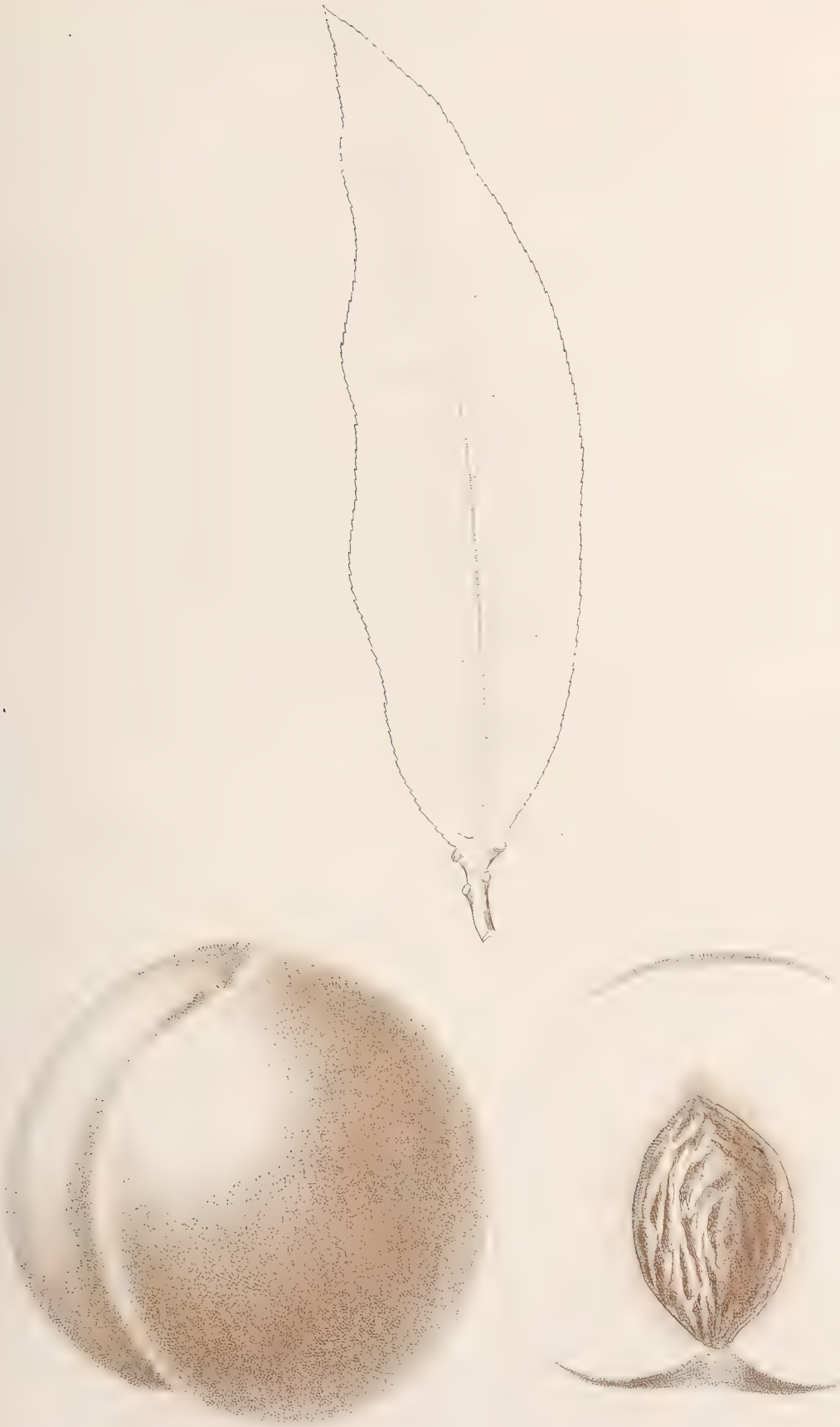

GROSSE MIGNONNE HATIVE

Chair non adhérente au noyau, blanche, très rouge autour du noyau en stries carminées foncées qui s'étendent assez avant dans la chair, surtout du côté du dos vers la sommité du fruit; fine, fondante, sucrée, légèrement et très agréablement parfumée.

Noyau généralement petit, peu large, terminé par une pointe courte, peu élargi et peu aminci à la base, de couleur brun roux, rouge vineux dans les excavations qui sont profondes et étroites; bord dorsal très érodé, beaucoup plus arqué que le bord ventral.

Maturité. Cette très bonne variété mûrit dans la première quinzaine du mois d'août.

Culture. L'arbre un peu délicat demande l'espalier à l'exposition de l'est ou du sud. Les boutons à bois étant sujets à s'éteindre à la base des rameaux, on doit tailler court (sur 2 ou 3 yeux). Il réussit encore assez bien en plein vent, dans les contrées où prospèrent les pêchers, surtout si l'on a soin de le soumettre à une taille annuelle, sans laquelle il se dégarnirait vite à la base.

Il existe plusieurs sous variétés de ce pêcher, fixées par la greffe. Ces sous-variétés se rapprochent plus ou moins du type pour la forme, et surtout pour la maturité qui, chez quelques-unes, se confond avec celle de la Grosse Mignonne ordinaire. Il faut choisir celles qui se rapprochent le plus, pour la maturité, de la Pêche à bec ; il faut même devancer cette époque par une bonne exposition, attendu qu'à la fin du mois d'août les bonnes pêches abondent.

GALANDE.

(N° 2).

Synonymes : *Belle de Tillemont. — Bellegarde. — French Galande. — Grosse noire de Montreuil. — Noire de Montreuil. — Renald's Brentford mignonne.*

Origine. Cette variété est très ancienne et de provenance inconnue. Duhamel dit qu'elle aurait été dédiée (d'après Triquel, en 1658) à M. Galand, grand amateur d'arbres. Le même auteur signale que la pêche Bellegarde de Merlet est une variété différente, attendu qu'il dit qu'elle est grosse, longue, blanche dehors et dedans et tardive.

Auteurs descripteurs.

Catalogue des Chartreux, 1752. (Belle-Garde).

Duhamel. *Traité des arbres fruitiers*, 1782, t. II, p. 208. (Bellegarde).

La Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, 1784, t. II, p. 386.

Dumont-Courset. *Le botaniste cultivateur*, 1802, t. III, p. 403. (Belle-Garde).

A. Lepère. *Traité de la taille du pêcher*, 1846.

De Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 45. (Grosse noire de Montreuil).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1862, 63e livraison.

Robert Hogg. *The fruit manual*, 1862 et 1866, p. 215. (Bellegarde).

P. de Mortillet. *Les meilleurs fruits*, 1866, p. 156. (Galande).

Description.

Arbre très fertile, vigoureux, mais délicat.

Rameaux assez gros, forts, colorés de roux bronzé, un peu rougeâtre du côté du soleil, présentant, lorsqu'ils sont aoûtés, de très petites lenticelles orangées, arrondies ou transversalement ovales.

Entre-feuilles assez réguliers et assez allongés, à consoles peu saillantes.

Boutons a feuilles assez gros, coniques, obtus, comprimés, mais s'écartant un peu du rameau; écailles extérieures d'un brun noirâtre ; les intérieures bien duveteuses.

Feuilles assez grandes, atteignant 15 cent. de long sur 45 mill. de large, assez longuement atténuées au sommet qui est très aigu, atténuées en coin à la base, légèrement crispées vers la dorsale, d'un vert foncé ; dentelures fines, serrées, aiguës, surtout vers le sommet, moins accusées et plus distantes mais toujours aiguës à la base.

Pétiole assez gros, court (de 10 à 15 mill.), longuement et peu profondément canaliculé, portant au sommet 2-4 glandes globuleuses.

Stipules longues, laciniées à la base.

Boutons a fruits assez gros, ovoïdes, obtus, à supports peu saillants ; écailles extérieures marron foncé, presques lisses.

Fleurs petites, d'un rose vif.

GALANDE

Fruit subsphérique, peu déprimé à la base et au sommet. (On trouve cependant des fruits qui sont assez largement déprimés à la base) ; sommet présentant un petit enfoncement sans mamelon ou avec un mamelon très petit ; base présentant une cavité pédicellaire dont les dimensions varient beaucoup, tantôt profonde et très étroite, tantôt peu profonde et très élargie ; sillon ventral peu sensible en sa partie moyenne, mais plus accusé au sommet et à la base ; dos aplati formant presque un sillon très élargi.

Peau adhérente à la chair, très fine, d'une teinte rougeâtre presque partout produite par une ponctuation très fine sur fond jaune verdâtre ; le côté frappé par le soleil atteint une couleur pourpre violacé foncé, et ce même coté présente de très petites lenticelles arrondies, grisâtres ; toute la surface est recouverte d'un duvet très fin,

Chair ferme, ne se détachant pas très facilement du noyau, d'un blanc jaunissant, carmin autour du noyau, fine, fondante, abondamment pourvue d'eau parfumée, vineuse, mais moins sucrée que d'autres très bonnes variétés.

Noyau petit, régulièrement ovale-arrondi, terminé au sommet en pointe courte, brusque et oblique, arrondi aussi à la base ; sutures ventrales et dorsales peu saillantes ; rustiqué peu profondément, rouge sur toute sa surface, excepté à la base et au dos où il présente une teinte saumonée.

Maturité. Ce très bon fruit mûrit au commencement de septembre.

Culture. Cet arbre est très productif par sa floraison successive qui la fait échapper aux gelées du printemps, et avantageux par ses fruits à chair ferme qui résistent plus facilement aux pluies. Il est sujet à la cloque et au meunier ; mais l'horticulteur peut obvier à sa délicatesse et le préserver de ses ennemis par des souffrages, des abrits contre les pluies froides et les brusques changements de température. Il convient de lui donner une bonne exposition au levant. On le dit avantageux pour greffer sur de vieux arbres que l'on restaure, greffes qui fournissent de très beaux fruits.

P. LISSE VIOLETTE HATIVE.

(N° 3.)

Synonymes : *Aromatic. — Early violet. — Early Brugnon. — Hampton court. — Kleine violette. — Large Scarlet. — New Scarlet. — Petite violette hâtive. — Selsey's Elruge. — Violet. — Violet hâtive. — Violet musqué. — Violette hâtive.*

Origine. Variété ancienne. M. Mas dit que, d'après Lindley, cette Pêche d'origine française fut d'abord connue sous le simple nom de *Violette*, nom qui fut depuis modifié afin de distinguer les différentes Nectarines (Pêches lisses) violettes. Dans le *Jardin fruitier du Muséum*, 1864, 67e livraison, les caractères donnés à une Pêche dite *Brugnon hâtif* d'Angervillers se rapportent généralement tous à la variété que le Congrès admet sous le nom de *P. lisse violette hâtive*. MM. Mas et de Mortillet et, avant eux, Dittrich et Hinkert, penchent pour assimiler ces deux variétés. Nous ferons observer toutefois que la figure donnée par Decaisne présente au sommet un acumen proéminent que n'offre jamais la P. lisse violette hâtive. La description dit, en outre, que la peau ne se sépare pas de la chair, ce qui ne peut convenir à notre fruit, qui, d'ailleurs, sous le climat de Paris, ne saurait arriver à maturité du 8 au 20 août.

Auteurs descripteurs :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 27. 1768 (Grosse violette hâtive)

Dumont-Courset. *Le Botaniste cultivateur*, 1802, t. III, p. 404. (Petite violette hâtive).

Lindley. *A Guide to the orchard*, 1834, p. 292 (Violet hâtive).

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 413. 1839 (Violette hâtive).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 206 (Violette hâtive).

Mas. *Le Verger*, t. VII, p. 7. 1865 (Violette hâtive).

Description.

Arbre vigoureux, sain et fertile.

Rameaux minces, effilés, d'un vert pâle à l'ombre, d'un rouge vineux du côté du soleil.

Entre-feuilles de moyenne longueur, réguliers, très courts au sommet des rameaux.

Boutons a feuilles petits, apprimés, dépassant à peine la base persistante des stipules; à écailles duveteuses, rougeâtres au sommet, le deux extérieures très aiguës, arquées en dehors.

Feuilles d'un vert foncé, de grandeur moyenne, planes ou un peu ondulées, élargies, courtement atténuées à la base, très longuement atténuées au sommet qui est très aigu; à dents fines, peu profondes, terminées par une glande rougeâtre conique et souvent à crochet.

Pétioles courts, assez forts, tantôt sans aucune glande, tantôt offrant deux glandes réniformes jaunâtre à centre brun.

Stipules très courtes, dont la base persistante est ciliées de petites glandes rouges coniques et aiguës.

Boutons a fruits de grosseur moyenne, obtus, renflés au milieu; à écailles brunes et duveteuses.

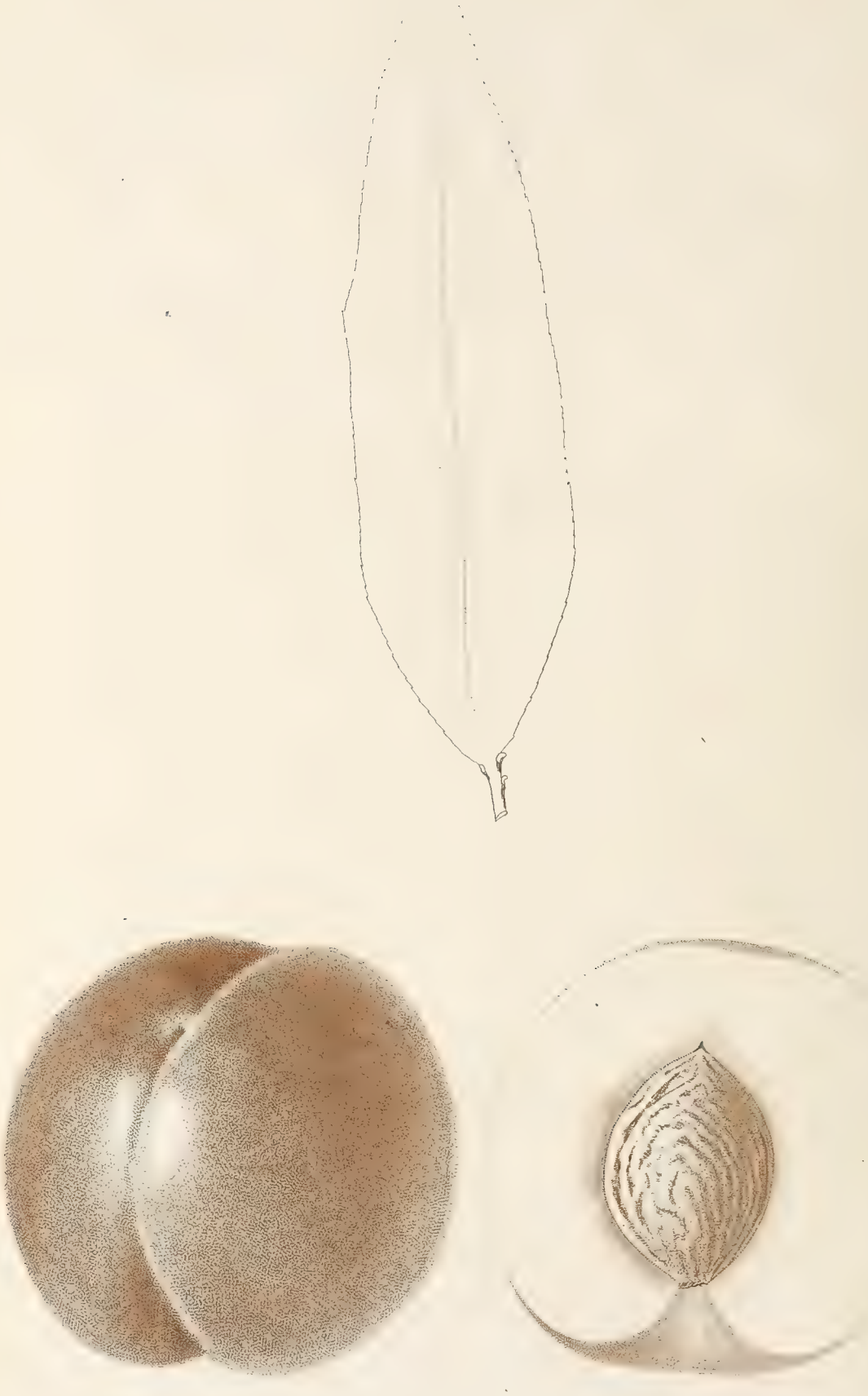

PÊCHE LISSE VIOLETTE HÂTIVE.

Fleurs petites, à pétales ovales arrondis, dressés, très concaves, d'un rouge rosat; calice à tube court, très poilu, à sépales obtus, souvent marcescents sous le fruit.

Fruit très odorant, petit ou moyen, arrondi, un peu bosselé, tronqué aux deux pôles mais un peu plus largement à sa base; celle-ci est à cavité pédicellaire large et profonde; sommet présentant une cavité étroite et assez profonde, au fond de laquelle la base persistante et conique du style s'élève, mais sans atteindre le sommet du fruit; à sillon ventral peu profond, parfois à peine accusé, profond seulement au sommet et à la base.

Peau fine, unie, brillante, se détachant assez facilement de la chair, d'un jaune qui ressemble à de la cire du côté de l'ombre d'un rouge pourpre très foncé du côté soleil, se fondant en taches rosat qui disparaissent du côté de l'ombre; tiquetée de très petits points blanchâtres sur le fond rouge, blanchâtres et bordés de rosat à mesure qu'ils arrivent sur le fond jaune.

Chair d'un blanc un peu jaunâtre, rouge pourpré autour du noyau sur une zone étroite, se détachant facilement du noyau; fine, juteuse, sucrée et parfumée.

Noyau assez gros relativement à la grosseur du fruit, d'un brun roux, obvoïde arrondi et obtus au sommet, peu atténué et peu comprimé à sa base qui est large; à joues rebondies vers le sommet, assez peu profondément rustiquées; à suture ventrale peu saillante; celle dorsale continue et longée par un sillon étroit et profond.

Maturité. Ce bon fruit mûrit vers la fin d'août.

Culture. L'arbre se prête à toutes formes; il peut se greffer sur prunier ou sur amandier suivant les sols. En espalier, il vient bien à l'est. Il peut même être cultivé en plein vent dans la région du Lyonnais. Ses bourgeons à fruit se trouvant toujours rapprochés de la base du rameau, il est facile de pourvoir au remplacement de ses branches fruitières.

Description.

Arbre très vigoureux, peu fertile eu égard à son abondante floraison.

Rameaux forts, peu allongés, d'un vert luisant, rendu plus clair par des ponctuations blanchâtres très petites et très nombreuses, un peu rougeâtres sur les parties frappées par le soleil.

Entre-feuilles très irréguliers, variant de 1 à 3 centimètres ; à consoles proéminentes, accusées par une rainure qui s'étend de chaque côté d'une feuille à une autre.

Boutons a feuilles petits, triangulaires, obtus, appliqués ; à écailles à peine duveteuses, d'un marron rougeâtre et foncé ; les intérieures d'un gris blanchâtre, couvertes de poils blancs.

Feuilles grandes, très allongées, assez larges ; atténuées, à partir du tiers supérieur, en pointe aiguë, arquée et contournée ; ondulées, crispées le long de la nervure médiane ; bordées de dents de scie nombreuses et fines ; cunéiformes à leur base, et un peu décurrentes sur le pétiole.

Pétiole court, un peu ailé, bien canaliculé, présentant sur ses bords ou sur la base décurrente de la lame 2-4 glandes réniformes, déprimées au centre et relevées à leurs extrémités.

Stipules linéaires, lancéolées, aiguës, courtes, rousses, dentées, frangées.

Boutons a fruits un peu plus gros que ceux à feuilles, moins comprimés, plus aigus, lancéolés.

Fleurs grandes ; pétales ovales arrondis, étalés, relevés sur leurs bords d'un beau rose violacé.

Fruit gros, arrondi, de 7 centimètres environ sur ses deux diamètres, paraissant plus haut que large, très régulier et uni, à peine déprimé au sommet, très peu tronqué à la base, et seulement pour

PÊCHE LISSE STANDWICH.

former la cavité pédicellaire qui est large et assez profonde ; sillon ventral peu sensible dans toute sa longueur, terminé au sommet par un très petit mamelon droit que surmonte la cicatrice pistillaire ; répandant à la maturité une odeur agréable qui rappelle la Pêche et l'Abricot.

Peau luisante, lisse, d'un jaune verdoyant ; le côté frappé par le soleil est d'un rouge sang foncé, s'atténuant brusquement, ici par des stries, là par des ponctuations ; quelques parties sont ruguleuses par un tiquetage saillant couleur de rouille.

Chair non adhérente au noyau, d'un blanc un peu verdoyant, un peu rosée autour du noyau, fine, fondante ; eau abondante, très sucrée et très agréablement parfumée.

Noyau d'un fauve clair et rosat, très gros, élargi, obovale, atténué en tous sens à la base qui est étroitement et obliquement tronquée, épais et tuméfié au tiers supérieur, s'atténuant ensuite en une pointe large et émoussée ; à excavations grossières, émoussées, peu profondes ; suture dorsale amincie, plus arquée que la ventrale qui est épaisse, sillonnée, entr'ouverte au sommet et séparée des rustications par deux larges et profonds sillons.

Maturité. Cette Pêche lisse, réputée excellente, mûrit au milieu du mois de septembre.

Culture. Ce Pêcher doit être réservé pour l'espalier et les expositions les plus chaudes. Dans les sols et sous les climats humides, on aura soin de lui fournir des abris. Ces précautions générales obvieront un peu à deux défauts qu'il présente dans sa fructification : la chute de fruits nombreux au moment de la formation du noyau, et le fendillement de ceux qui restent avant leur complète maturité. On conseille aussi, contrairement à ce qui se pratique pour les Pêchers ordinaires, de maintenir fortes autant que possible les branches fruitières; mais on fera bien ensuite, lorsque les fruits seront noués, de modérer l'emportement de la végétation par des pincements judicieux.

P. BELLE BAUSSE.

(N° 5.)

Synonymes : *Mignonne tardive.* — *Pourprée hâtive vineuse.* — *Pourprée vineuse.* — *Vineuse.* — *Vineuse de Fromentin* (de quelques auteurs). — *Vineuse hâtive.*

Origine. Cette variété d'origine ancienne est attribuée à l'horticulteur de Montreuil dont elle porte le nom. (Quelques personnes écrivent *Bauce* par erreur). Elle est mentionnée en 1752 dans le catalogue des Chartreux sous les noms de Belle Bausse et de Vineuse de Fromentin.

Auteurs descripteurs :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, 1782, t. II, p. 192 (Pourprée hâtive vineuse).

Noisette. *Le Jardin fruitier,* 1835, t. II, p. 475 (Belle Bausse).

De Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 113 (Belle Bausse).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 214 (Belle Bauce).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits,* 1865, p. 79 (Mignonne tardive).

Mas. *Le Verger*, 1867, p. 79 (Mignonne tardive).

Description.

Arbre très fertile, vigoureux, ayant beaucoup de rapport avec le P. Grosse Mignonne.

Rameaux très allongés, assez grêles; ceux de deux ans, à lenticelles proéminentes, arrondies ou transversalement ovales, d'un jaune orangé, fendues en long, très irrégulièrement disséminées.

Entre-feuilles inégaux.

Boutons a feuilles assez gros, coniques, sans être très comprimés ; écailles d'un brun clair, parfois plus foncé au sommet qui est aigu et très duveteux ; les intérieures d'un blanc grisâtre à cause des poils qui les couvrent.

Feuilles grandes, étroites relativement à leur longueur, lancéolées, très aiguës, non acuminées, peu atténuées en coin à la base, presque planes, plissées vers la nervure médiane, d'un vert intense; dents peu profondes, obtuses, plus aiguës au sommet de la feuille, très irrégulières, souvent surdentées ; nervures secondaires bien divergentes, arquées, très accentuées.

Pétiole court, canaliculé dans toute sa longueur, excepté à son extrême base ; portant à son sommet deux ou trois petites glandes globuleuses placées sur des proéminences très rapprochées de la lame.

Boutons a fruits assez gros, obtus ; écailles extérieures d'un marron foncé, presque chauves ; celles intérieures peu poilues.

Fleurs grandes, bien ouvertes et très colorées.

Fruit gros (7 centimètres de largeur sur 6 centimètres de hauteur), fortement déprimé aux deux pôles, généralement beaucoup plus large que haut, comprimé sur le dos et sur le ventre ; sillon presque nul au centre, plus accentué mais large à la base et au sommet où il aboutit à une cavité élargie et superficielle dans laquelle est placé un très petit mamelon couronné par la cicatrice pistillaire; souvent aussi le mamelon est nul ; dos plane, parfois même déprimé en large sillon aussi sensible que celui de la suture ventrale ; cavité pédicellaire assez profonde, large et évasée.

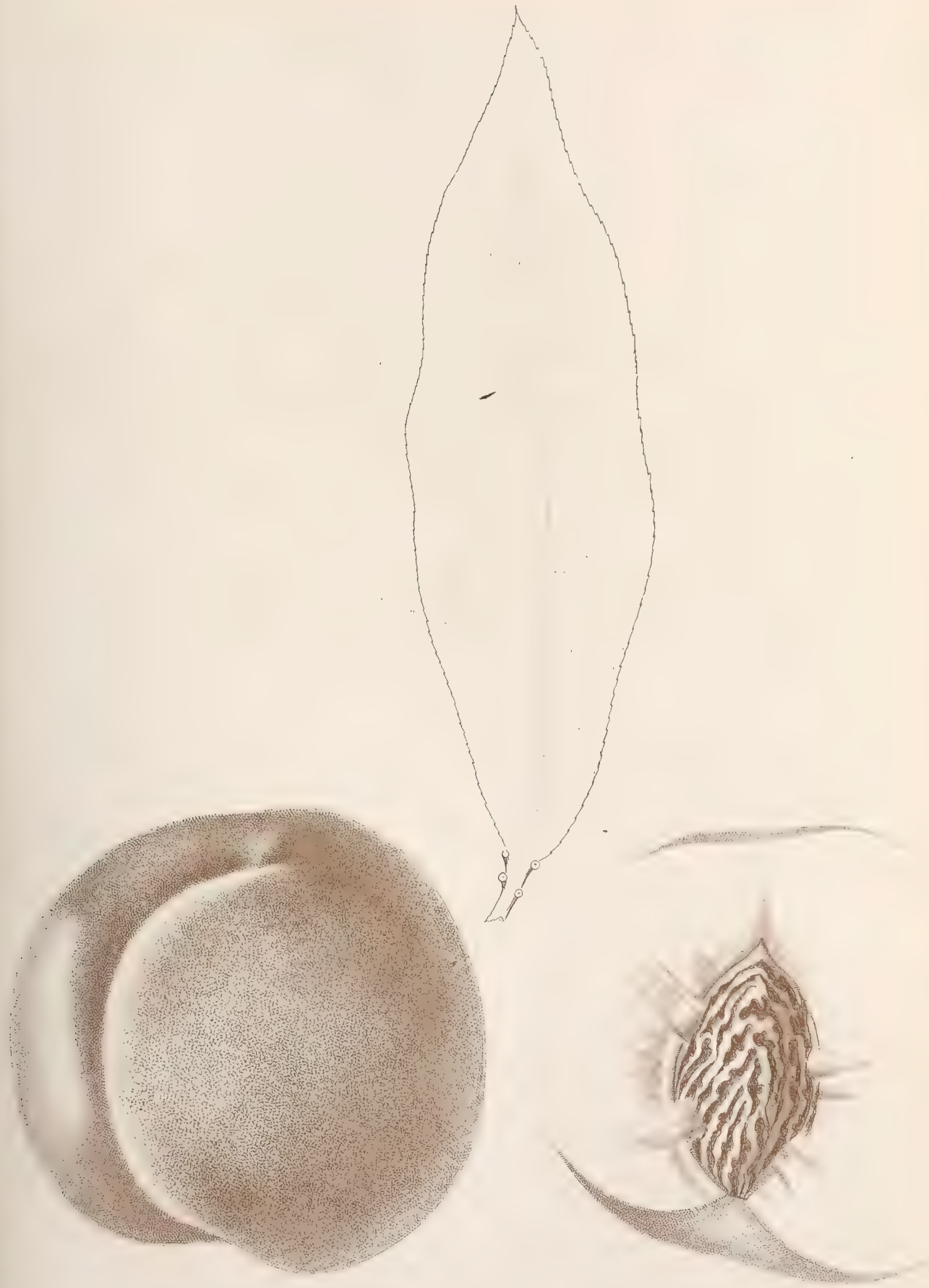

BELLE BAUSSE.

Imp. Fugère. Lyon

Peau se détachant bien de la chair, très fine, couverte d'un duvet fin, d'un rouge vif, souvent même d'un rouge sombre violacé sur le côté frappé par le soleil, teintée de rouge clair par de petits points rapprochés sur le reste de la surface sur un fond jaune clair.

Chair se détachant du noyau, d'un blanc jaunissant ou verdâtre, plus jaune sous la peau, assez largement rosée autour du noyau, très fine, très fondante, pourvue d'une eau abondante sucrée et parfumée.

Noyau petit (30 millimètres de haut sur 25 de large), assez bombé, rubescent sur toute sa surface, arrondi au sommet qui est brièvement acuminé, presque aussi largement arrondi à la base, profondément rustiqué.

Maturité. Cette Pêche de première qualité, mûrit dans la première quinzaine de septembre.

Culture. L'arbre est généralement sain; sa floraison est abondante et solide ; une taille courte tempérera sa trop grande fertilité. Il convient de le cultiver en espalier à l'exposition du levant, pour ne pas trop activer la maturation des fruits.

P. REINE DES VERGERS.

(N° 6.)

Synonymes : *Monstrueuse de Doué.* — *Belle de Doué*, de quelques horticulteurs (par erreur).

Origine. Cette variété fut présentée pour la première fois à l'exposition de Paris, en 1847, par MM. Jamin et Durand. Elle fut découverte en 1844 par M. Joneau, propriétaire à Lozère, près Doué (Maine-et-Loire).

Auteurs descripteurs :

Annales de la Société d'horticulture de Paris, p. 466. 1850.

Revue horticole, p. 58. 1851.

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, livraison 63. 1862.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 230.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 181. 1865.

Description.

Arbre assez vigoureux, très fertile, à écorce très brune.

Rameaux élancés, effilés, d'un rouge violet intense au soleil.

Entre-feuilles de longueur moyenne ; à consoles dont les nervures sont décurrentes.

Boutons a feuilles petits, courts ; à écailles d'un marron rougeâtre.

Feuilles étalées, longues, droites, planes, lisses, d'un vert foncé, lancéolées, très aiguës, à pointe réfléchie et canaliculée ; à dents écartées, courtes, terminées chacune par une glande très aiguë et rouge. Pétiole et nervure dorsale violets dans leur jeunesse, ainsi que les stipules courtement ciliées.

Glandes réniformes, peu nombreuses, placées le plus souvent sur le pétiole.

Boutons a fruits moyens, ovales, coniques, obtus ; à écailles peu duveteuses, d'un marron foncé.

Fleurs très petites, peu ouvertes ; à pétales en nacelles, atténués en onglets, d'un rose assez vif.

Fruit gros ou très gros, presque sphérique, légèrement ovale, arrondi au sommet, s'atténuant un peu à partir du milieu pour arriver à la base ; cavité pédicellaire assez profonde, très étroite, ovale, resserrée, irrégulière, bordée de côtelures et de plis ; mamelon très petit, souvent à peine apparent et constitué par un mucronule noir placé dans la sommité du sillon ; sillon assez accentué, à berges presque égales, saillantes, surtout au sommet.

Peau assez épaisse, très colorée de rouge pourpre ou de brun sombre sur une large étendue au sommet, s'atténuant en rouge carminé sur un fond jaune tendre, marbré et pointillé de rouge ; duvet long et très abondant, donnant au jeune fruit un aspect de rudesse qui se modifie en approchant de la maturité.

Chair non adhérente, un peu grosse et parcourue par de nombreux filaments charnus, d'un blanc verdâtre, rouge pourpre autour du noyau et sous la peau du côté frappé par le soleil ; eau assez abondante si l'on a soin de cueillir le fruit deux ou trois jours avant sa complète maturité, presque nulle si on laisse le fruit mûrir sur l'arbre; un peu sucrée, conservant presque toujours une légère acidité amère.

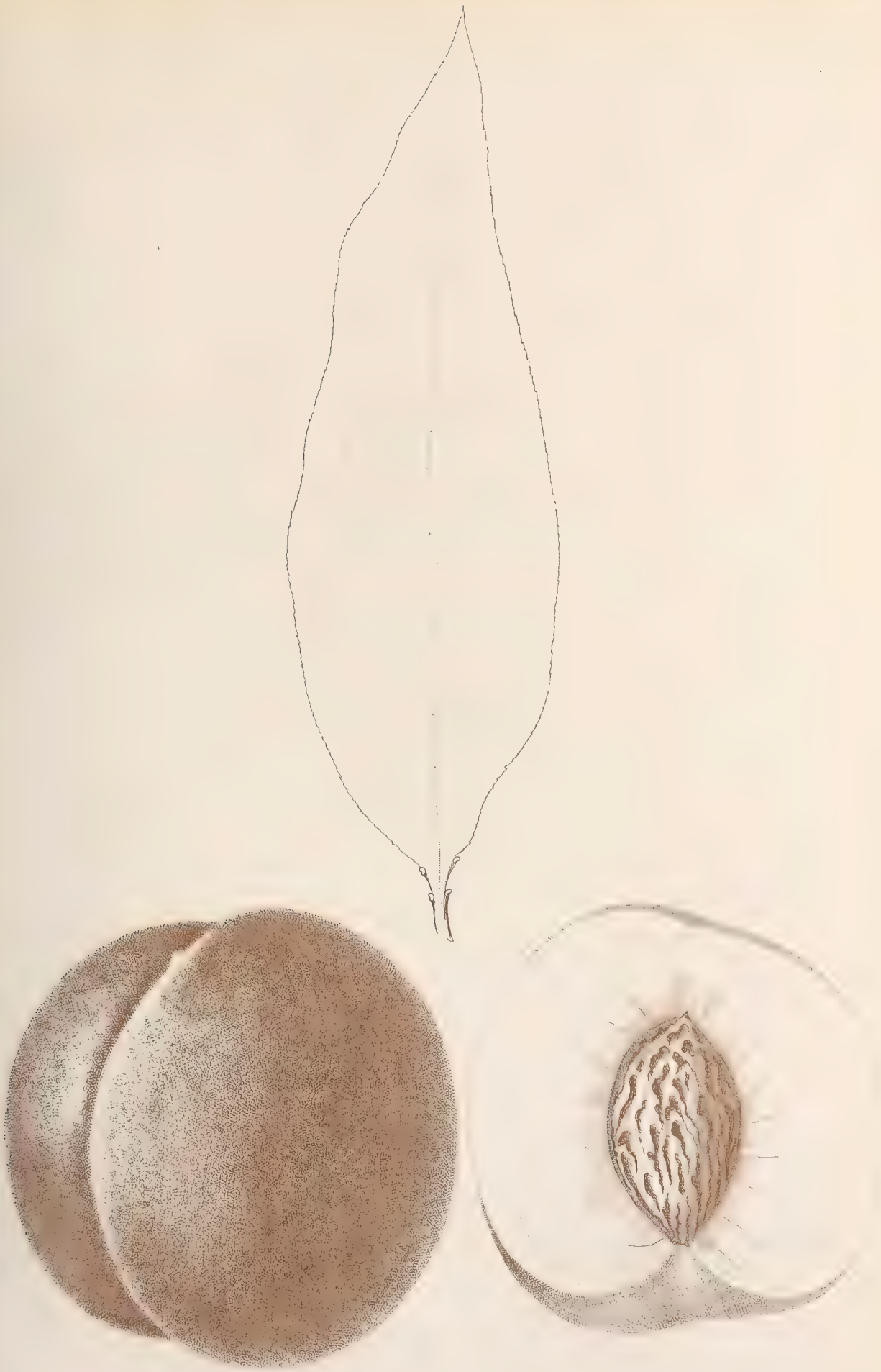

REINE DES VERGERS

Imp Fugere, Lyon

Noyau moyen ou gros, d'un rouge vineux surtout à la base, ovoïde, assez renflé en sa partie supérieure que termine une très petite pointe ; faces uniformément convexes, largement et peu profondément rustiquées ; sutures peu saillantes, à rainures latérales larges et profondes.

Maturité. Ce fruit mûrit dans la première quinzaine de septembre. Il n'est bon qu'à la condition d'être entre-cueilli et après avoir passé quelques jours au fruitier.

Culture. L'arbre vient bien à toutes expositions, en espalier ; au midi, ses fruits acquièrent plus de sucre. Il demande une taille courte à cause de sa grande fertilité. Il réussit parfaitement en plein air où sa rusticité est reconnue ; le fruit y devient très beau et y acquiert plus de parfum.

P. MADELEINE ROUGE.

(N° 7).

Synonymes : *Madeleine de Courson.* — *Grosse Madeleine.* — *Madeleine rouge de Courson* (ang. Wilhelm cata). — *Madeleine de Courson et Madeleine rouge* (Catros). — *Pêche de vin rouge.* — *French Magdalen* et *Red Magdalen* (des Anglais). *Coursoner Magdalene* (des Allemands).

Origine. Ancienne et inconnue.

Auteurs descripteurs.

Duhamel. *Traité des arb. fruit.* tome II, page 14, 1768.
Catalogue des Chartreux, 1785.
Kenoop. *Pomol. des Pays-Bas, Pech.*, page 84, 1771.
Forsyth. *Traité de la cult. des arb. fruit.*, p. 52, 1803.
Poinsot. *L'Ami des Jard.* t. Ier, p. 163, 1803.
E. Calvel. *Traité des Pép.*, t. II, p. 223, 1805.
T.-Y. Catros. *Traité rais. des arb. fruit.*, p. 96, 1810.
Dumont de Courset. *Le botan. cult.* t. V, p. 550, 1811.
L. Noisette. *Le Jard. fruit.*, p. 21, 1839.
J.-G. Dittrich. *Systematisches hand., etc.*, t. III, p. 283, 1841.
Lelieur. *Pom. franç.*, p. 267, 1842.
A. Lepère. *Traité rais. de la taille*, p. 138, 1852 (il la dit à petites fleurs.)

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. Füh., etc.*, t. III, p. 196, 1858.
Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur le pêcher,* page 217, 2e édition, 1860.
Congrès pomologique de France. *Catal. général.* p. 42, 1864.
P. de Mortillet. *Les Meilleurs fruits,* t. Ier, p. 104, 1865.
Robert Hogg. *The fruit manual,* 3e édit. p. 229, 1866.
A. Mas. *Le Verger.*

Description.

Arbre d'une grande vigueur, mais qui ne devient fertile qu'avec l'âge et le concours d'une taille bien comprise.

Rameaux parfois gros, forts et longs, parfois au contraire moyens, très effilés à leur sommet, rouge foncé du côté du soleil, vert jaunâtre du côté de l'ombre.

Entre-feuilles très irréguliers : sur les rameaux faibles ils sont très courts vers le sommet et assez longs à la base. Sur les rameaux forts ils sont plus longs et plus irréguliers.

Boutons a feuilles moyens et petits, coniques, aigus, brun clair, très peu duveteux et écartés du rameau ; portés par des consoles peu saillantes, dont les côtés sont bordés de nervures fines qui se prolongent jusqu'à la naissance de la console suivante.

Boutons a fleurs petits et moyens, ovoïdes, pointus; recouverts d'écailles peu serrées, brunes, les unes duveteuses à leur sommet, les autres presque glabres.

Fleurs grandes, rosiformes, de 29 à 32 millimètres ; pétales légèrement ovales et concaves, à bords un peu onduleux, d'un rose frais, ombrés de rose violacé sur les onglets et sur les bords.

Feuilles d'un vert foncé et brillant, à bords légèrement relevés, profondément dentés et surdentés, ovales, lancéolées, aiguës, d'inégale grandeur. Les unes ont 11 centimètres de long sur 2 de diamètre, les autres ont 14 centimètres de long sur 3 de largeur.

MADELEINE ROUGE

Pétioles moyens et gros, courts, profondément canaliculés.

Glandes nulles (caractère des Madeleines).

Fruit gros, sphérique, arrondi, plus déprimé à sa base qu'à son sommet, où il est aussi un peu plus rétréci. Le sillon n'est apparent et assez prononcé qu'aux deux extrémités dont il dépasse les cavités ; celle où est placé le pistil qui est très petit, parfois même peu apparent est longue, peu profonde et évasée. Le diamètre varie entre 65 et 70 millimètres, et la hauteur entre 60 et 65. Cette grosseur est relative à l'âge de l'arbre et à la quantité plus ou moins grande de fruits qu'il porte.

Pédoncule gros, brun rougeâtre, étranglé dans son milieu, très élargi à son sommet; placé dans une cavité étroite , assez profonde, qui est irrégularisée sur ses bords par le sillon qui la partage en deux parties égales.

Peau très fine, mince, verdâtre, passant au blanc jaunâtre à l'époque de la maturité, lavée de rouge cerise, ombrée de rouge pourpré, zébrée et granitée de rouge carmin, recouverte d'un duvet fin, soyeux, qui se détache très facilement sous l'action de la brosse à pêche.

Chair blanche, verdâtre, rouge autour du noyau, fine, très fondante, pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, d'une saveur exquise et relevée.

Noyau moyen, ovale, arrondi, large de 25 millimètres, épais de 20, brun rougeâtre, renflé du côté de la tête, légèrement atténué à sa base, régulièrement et peu profondément rustiqué, terminé par une pointe courte et aiguë.

Maturité. Cette bonne et belle pêche, très peu répandue malgré son ancienneté, mûrit ordinairement quand la *Grosse Mignonne* et la *Madeleine à petites fleurs*, c'est-à-dire du 25 août au 10 septembre.

Dans le midi de la France elle mûrit plus tôt, tandis que dans le Nord elle mûrit un peu plus tardivement. 24 heures de fruitier ne lui sont pas indispensables, mais elles lui sont très favorables.

Culture. L'arbre se cultive spécialement en espalier ; il réclame une taille un peu longue pendant sa jeunesse ou jusqu'à ce que sa grande vigueur se ralentisse un peu, après quoi on raccourcit la taille, en ayant soin toutefois de la tenir un peu plus longue qu'on ne le fait ordinairement sur les autres variétés. Nous conseillons particulièrement la taille en crochet, parce qu'elle permet de tenir le rameau porteur long ou court selon la circonstance. La variété réclame une exposition éclairée, mais abritée des grands vents du Midi qui souvent font avorter les fleurs au moment de leur éclosion, ce qui a fait dire à plusieurs auteurs que la variété n'est pas fertile.

P. BELLE CARTIÈRE.

(N° 8.)

Synonymes. Variété nouvelle.

Origine. Variété trouvée vers 1845, dans le vignoble de Mme veuve Cartier, par Armand Jabouley, pépiniériste à Oullins, qui l'a multipliée et répandue.

Auteur descripteur :

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 40. 1864.

Description.

Arbre d'une vigueur moyenne, spécial à la culture en haute tige, mais qu'on cultive avec succès en espalier. Son port est gracieux lorsqu'il est soumis à une taille raisonnée. Sa tête, sphérique, se couvre régulièrement et assez abondamment de beaux et magnifiques fruits.

Rameaux de moyenne longueur et de moyenne grosseur, vert clair du côté de l'ombre, rouge brun et lisses du côté du soleil.

Entre-feuilles courts, rapprochés et réguliers.

Boutons a feuilles assez longs, étroits, anguleux, pointus, brun rouge à leur base, ombrés noirâtre et gris blanc à leur sommet; les uns libres, les autres appliqués contre le rameau, portés par des consoles courtes mais saillantes.

Boutons a fleurs moyens, ovales, obtus, recouverts d'écailles brunes, ornés d'un duvet gris blanc soyeux.

Feuilles d'un beau vert foncé et brillant, un peu arquées, en gouttière, très aiguës, légèrement ondulées sur les bords, uniformément dentées; les dents courtes sont terminées par une pointe rouge et aiguë. La nervure médiane saillante, est accompagnée, sur toute sa longueur et de chaque côté, de petits plis froncés. Leur longueur est de 12 à 15 centimètres et leur largeur de 25 à 35 millimètres.

Pétioles courts, gros, vert clair, profondément et largement canaliculés.

Glandes réniformes, brunes, placées à la base de la feuille, rares sur le pétiole.

Fleurs petites, demi ouvertes, campanulées, rose frais, teinté de rose carminé, à pétales ovales en cueillerons. Leur diamètre varie entre 17 et 20 millimètres.

Fruit gros, sphérique, un peu bossué, verticalement partagé d'un seul côté par un sillon plus ou moius profond dont un bord est plus saillant que l'autre. Ce sillon prend naissance dans la cavité du pédoncule et dépasse un peu le point pistillaire, c'est-à-dire qu'il se termine avec la cavité ovale et peu profonde au milieu de laquelle se trouve un petit mamelon peu sensible. Le diamètre du fruit est égal à la hauteur, il varie entre 6 et 7 centimètres.

Pédoncule court, mince dans son milieu, large à son sommet, brun noirâtre, placé dans une cavité profonde et régulière.

Peau fine, veloutée, vert très tendre, passant au blanc rosé, abondamment lavée de rouge pourpre presque noir du côté du soleil, marbrée, frangée et granitée de rouge clair du côté opposé; parfois le coloris est beaucoup moins intense. Elle se détache assez bien de la chair, lorsque le fruit a acquis sa parfaite maturité. Le duvet, épais et abondant disparaît promptement sous la pression de la brosse

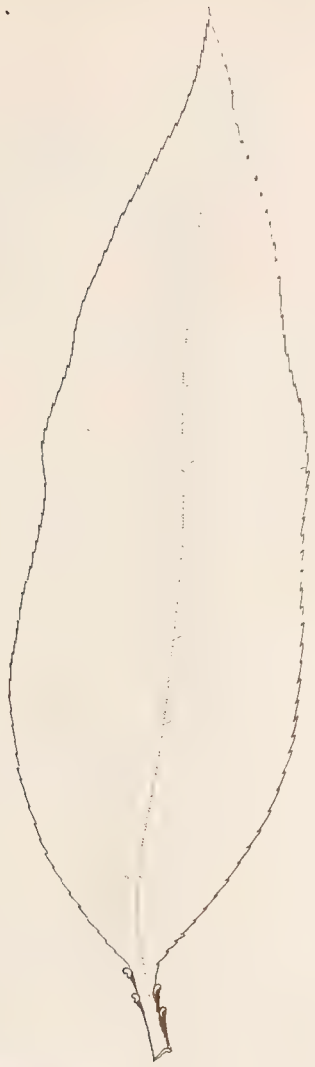

BELLE CARTIÈRE

à pêche; souvent il tombe naturellement au moment de la parfaite maturité du fruit.

Chair blanche, frangée de rouge carmin autour du noyau, fine, fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, agréablement relevée d'un acide fin. C'est une des meilleures pêches de vigne connues.

Noyau gros, de 25 millimètres de large, de 20 d'épaisseur, plus renflé d'un côté que de l'autre, obtus, brun marron. Ses incrustations assez profondes, horizontalement festonnées et teintées de rouge, conservent quelques fragments de chair, particulièrement entre les lamelles qui accompagnent l'arête tranchante.

Maturité. Ce beau et bon fruit, très peu répandu en dehors du département du Rhône et pour ainsi dire encore inconnu à quelques kilomètres de Lyon, mûrit successivement du milieu de la seconde quinzaine d'août au milieu de la première quinzaine de septembre. Deux jours passés au fruitier le rendent meilleur.

Culture. L'arbre est cultivé sur une grande échelle dans quelques vignes d'Oullins, particulièrement chez M. Lagrange, pépiniériste de cette localité, qui a beaucoup contribué à le vulgariser. C'est chez cet habile praticien que nous avons pu l'étudier avec soin pendant trois années consécutives, et que nous avons pu suivre toutes les phases de sa végétation, attendu qu'il en possède des centaines de sujets tous très prospères et très remarquables. M. Lagrange greffe les demi-tiges sur prunier à 50 centimètres du sol; bientôt la greffe et le sujet sont tellement confondus que, si ce n'était la couleur des écorces, on croirait que tous les arbres sont francs. On peut également greffer avec avantage sur pêchers de semis ou sur amandiers pour les sols profonds et chauds. Tous ces arbres sont soumis à une taille rationnelle, de manière qu'ils restent parfaitement garnis, et, après quinze ans de plantation, ils semblent encore de jeunes arbres. Cultivé en espalier, où ils réussissent très bien, les fruits prennent un volume considérable et se couvrent d'une teinte de pourpre noirâtre.

P. LÉOPOLD Ier.

(N° 9).

Synonymes : *Léopold the first.*

Origine. Cette variété a été obtenue par des semis de l'abbé Van Orley, curé à Villerne, qui la dédia au roi des belges.

Auteurs descripteurs.

A. Bivort. *Album de Pomologie*, 1847, t. Ier.

Robert Hogg. *The Fruit manual*, 1862, et 1866, p. 225. (Léopold the first).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs fruits*, 1865, p. 84.

Description.

Arbre vigoureux et en même temps fertile.

Rameaux assez gros, plutôt courts que longs.

Entre-feuilles courts, irréguliers; leur longueur varie entre 15 et 25 millimètres; à consoles peu saillantes, se prolongeant en nervures un peu décurrentes.

Boutons a feuilles petits, courts, pointus, anguleux, brun noirâtre surtout à leur sommet, appliqués contre le rameau par leur base, écartés à leur sommet.

Feuilles d'un vert clair, longues, assez larges; à lamelles un peu relevées et souvent plissées le long de la nervure dorsale qui est d'un vert blanc teinté de rose clair; dents assez profondes, irrégulières, souvent surdentées.

Pétioles courts, profondément canaliculés, tordus et plissés, vert blanchâtre.

Glandes globuleuses, nombreuses, quelquefois 4-5 sur le même pétiole.

Boutons a fruits moyens, ovales, obtus, très écartés du rameau, le plus souvent solitaires; recouverts d'écailles brun marron clair, ombrées sur leur bord de marron foncé.

Fleurs très grandes; pétales bien étalés, d'un rose clair.

Fruit gros ou rarement très gros, régulièrement arrondi, un peu atténué au sommet, souvent un peu allongé; sillon ventral peu profond dans toute sa longueur, sauf à la base extrême aboutissant à la cavité pédicellaire qui est comprimée, peu élargie et assez profonde, insensible au sommet où il aboutit à un mamelon élargi et peu élevé que surmonte la cicatrice pistillaire, dépassant ce mamelon pour former un plus large sillon qui longe le dos dans la moitié supérieure; berges du sillon peu inégales, également saillantes. Le sillon est parfois assez accusé sur toute la partie supérieure du fruit, interrompu seulement par le mamelon conique triangulaire, aigu, peu élevé.

LÉOPOLD 1er

Imp. Fugère, Lyon.

Peau se détachant bien de la chair, fine et assez solide pour supporter les chocs et le transport, d'un jaune pâle blanchâtre et tendre, richement colorée de rouge carmin et tigrée d'une teinte rouge sombre du côté du soleil. Généralement elle se colore peu.

Chair d'un blanc un peu jaunissant, ferme, un peu colorée de rouge autour du noyau auquel elle est peu adhérente et qui présente des prolongements de chair un peu filiformes ; abondamment pourvue d'une eau sucrée, acidulée, très agréablement relevée.

Noyau de grosseur moyenne, de forme assez régulière, ovale, courtement acuminé au sommet ; base un peu allongée, peu comprimée, assez étroite ; suture dorsale déchiquetée par les excavations.

Maturité. Cette bonne pêche, souvent excellente, d'une apparence flatteuse, se tallant peu facilement, mûrit à la fin du mois d'août ; sa maturité se prolonge jusqu'au milieu de septembre.

Culture. L'arbre mérite l'espalier à l'exposition du midi.

P. WILLERMOZ.

(N° 10).

Synonymes : *Crawford's Early.* — *Melecoton précoce de Crawford* (Crawford's Early Melocoton.)

Origine. Vers 1850, M. F. Gaillard, pépiniériste à Brignais (Rhône), reçut d'Amérique plusieurs pêchers de semis : l'un deux attira plus particulièrement son attention ; d'année en année, les fruits de cet arbre s'améliorèrent, et il le dédia à M. C.-F. Willermoz, directeur de l'Ecole d'Horticulture du Rhône, à Ecully. M. Mas, par suite de ses observations personnelles et en comparant cette variété avec les descriptions données par Downing et Robert Hogg sur la Pêche Crawford's Early, conclut à l'identité dans les deux fruits. D'après Downing (en 1864), la pêche Crawford's Early aurait été obtenue par le chevalier Guillaume Crawford, de Middletown, New-Jersey (Etats-Unis).

Auteurs descripteurs.

J. Cherpin. *Journal des Roses*, Lyon, 1854, 4e liv., p. 45.

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 91e livraison.

P. de Mortillet. *Les Bons fruits*, Grenoble, 1865, p. 171.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 217. (Sous le nom de Crawford's Early).

Mas. *Le Verger*, 1867, n° 1, p. 45. (Sous le nom de Melocoton précoce de Crawford).

Downing. *The Fruits and the Fruit-trees of America*, 1864, p. 630. (Crawford's Early Melocoton).

Description.

Arbre très vigoureux et fertile dans sa jeunesse, de force et de vigueur moyenne lorsqu'il est à fruit; généralement moins sujet à la cloque que ses congénères.

Rameaux gros, courts, teintés de rose violacé au soleil, vert jaunâtre à l'ombre; parsemés de lenticelles jaunâtres un peu saillantes.

Entre-feuilles rapprochés, très inégaux.

Boutons a feuilles petits, aigus, coniques; portés sur des supports très saillants et fibrés en dessous.

Feuilles d'abord d'un vert pâle, puis d'un vert très foncé à la fin de la saison, longues de 12 centimètres, larges de 3 centimètres, lancéolées, aiguës, la plus grande largeur se trouvant au milieu, ondulées à leur extrémité, légèrement pliées en gouttière; les inférieures à dents larges et peu profondes; les supérieures à dents plus fines et plus aiguës.

Pétiole court, gros, jaunâtre, teinté de rose à la base qui est très renflée et creusée en gouttière, portant à son sommet des glandes globuleuses.

Stipules moyennes, fines, peu fimbriées.

Boutons a fruits petits, coniques, peu renflés; à écailles lisses, foncées.

Fleurs petites, à pétales rose vif, concaves, à peine dressées.

Fruit gros ou très gros, subsphérique mais très irrégulièrement; à faces fortement renflées, très proéminentes mais inégalement le long du sillon; à ventre longé par un sillon peu profond, creusé seulement à la base; à dos sans dépression longitudinale; à mamelon parfois nul, souvent très accusé, aigu, le plus souvent incliné; à cavité inférieure profonde, ovale, allongée et côtelée.

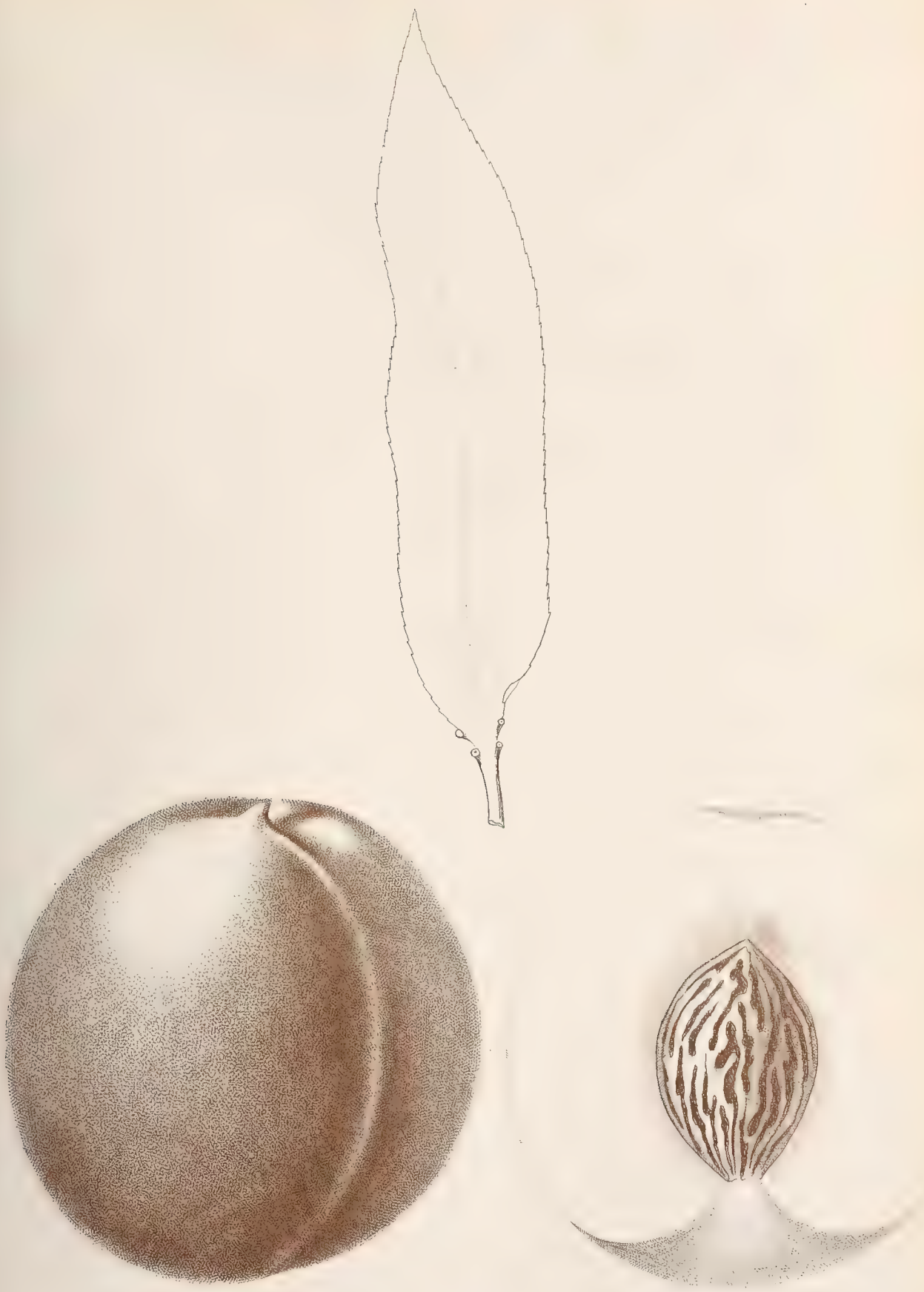

P. WILLERMOZ.

Peau fine, abondamment et finement duveteuse, se détachant bien de la chair, jaune orangé et pointillé de pourpre du côté de l'ombre, rouge carminé très foncé du côté du soleil où il présente une teinte violacée en certaines parties.

Chair d'un beau jaune foncé veiné de jaune tendre, un peu striée de rouge carmin autour du noyau qui se détache facilement en emportant quelques filaments de chair, fondante, abondamment pourvue d'une eau sucrée, vineuse, parfumée.

Noyau gros, largement ovale, arrondi, profondément rustiqué, brun sur les faces, rouge vineux sur les bords qui sont amincis, terminé par un court acumen ; arête dorsale déchiquetée, plus arquée que le bord ventral ; base arrondie comme le sommet; abstraction faite du petit acumen qui se casse facilement.

Maturité. Cette excellente pêche mûrit au milieu du mois d'août. Elle doit être mangée bien mûre.

Culture. L'arbre peut être greffé sur tous sujets et être placé à toutes expositions ; en plein vent ou en contre espalier, il produit beaucoup, en conservant le beau volume et le joli aspect de ses fruits. Il se perpétue presque identiquement de noyaux.

P. A BEC.

(N° 11.)

Synonymes : *P. Madeleine* (par erreur). — *Mignonne à bec.* — *Pourprée à bec* (aux environs de Lyon).

Origine. Cette variété a été trouvée vers 1811 à Ecully (Rhône), dans la propriété de M. Lacène, un des plus zélés et des plus distingués amateurs d'horticulture ; il la regardait comme une variété de la Prourprée hâtive, aussi la nommait-il pendant longtemps *Pourprée hâtive améliorée*. Ce fut vers 1825 qu'elle fut multipliée par M. Luizet et sous le nom de *Pourprée à Bec*. Plus tard, cet habile praticien ayant reconnu que la Pêche n'était pas une Pourprée, la nommait tout simplement *Pêche à Bec*.

Auteurs descripteurs :

Sous le nom de Mignonne à bec.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1865, p. 66.
Mas. *Le Verger*, 1867, p. 37.

Sous celui de P. à bec.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 212.
Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1866, 86e livraison.

Description.

Arbre d'une bonne végétation et fertile.

Rameaux de force moyenne, souvent grêles ; à écorce d'abord d'un beau vert, couverte de très petites lenticelles arrondies et allongées sous les consoles, passant en vieillissant au vert roux et à la teinte rougeâtre.

Entre-feuilles un peu longs, cylindriques, ne présentant pas la décurrence des feuilles.

Boutons a feuilles petits, coniques, très comprimés, revêtus de deux écailles aiguës, roussâtres et duveteuses.

Feuilles grandes, planes ou à peine plissées, froncées sur la dorsale, d'un vert foncé sans brillant, en coin à la base, plus aigument atténuées au sommet, très aiguës, parfois acuminées, surtout celles inférieures ; à dents peu profondes, terminées par une glande conique rougeâtre.

Pétiole court, assez fort, à deux très petites glandes globuleuses.

Stipules lancéolées, très longuement acuminées, sétacées, brunâtres au sommet et sur le bord qui est frangé.

Boutons a fruits petits, coniques, plus renflés, plus obtus que ceux à feuilles, d'un marron clair.

Fleurs grandes ; pétales arrondis, élargis, d'un beau rose ; calice à tube court, à sépales aigus, acuminés, colorés et peu duveteux.

Fruit assez gros ou gros, très beau, presque sphérique, plus haut que large, le plus souvent terminé par un singulier cône un peu oblique et partagé ou non par le sillon longitudinal ; parfois, cependant, le cône ou bec étant à peine sensible, le fruit représente la forme de la Grosse Mignonne hâtive ; à sillon peu profond, assez large, offrant une des berges plus saillante, se continuant sur le dos par une dépression superficielle mais sensible ; à base présentant une cavité pédicellaire profonde, comprimée, peu évasée.

Peau se détachant facilement du fruit, très duveteuse ; à duvet cendré assez long et lâche, d'un rouge pourpre intense, s'atténuant insensiblement du rouge vif au rose et au blanc jaunâtre ; tiquetée de points rouges petits et nombreux.

À BEC

au. del et sculp.

Imp. Fugere. Lyon

Chair non adhérente au noyau, d'un blanc jaunâtre, rouge autour du noyau, fine, fondante ; pourvue d'une eau abondante, sucrée et bien parfumée.

Noyau petit ou moyen, ovale, roux pâle, puis rouge foncé, surtout vers l'arête dorsale ; à sommet acuminé en pointe aiguë droite, mais placée un peu de côté ; à faces très convexes, fortement rustiqués ; à sutures peu prononcées, la ventrale largement sillonnée, la dorsale peu saillante et sillonnée de chaque côté ; à base s'arrondissant pour se terminer par une troncation sensible.

Maturité. Cette excellente variété est peut-être la plus hâtive de toutes les pêches à gros fruits. Elle mûrit avant la Grosse Mignonne hâtive, c'est-à-dire vers la fin de juillet.

Culture. Il convient de greffer cet arbre sur prunier, pour avoir une bonne végétation, et de le cultiver en bonne exposition pour favoriser sa précocité. On doit tailler long et de bonne heure, attendu que les fleurs se trouvent placées généralement à l'extrémité des rameaux, et le pincer avec circonspection pour ne pas faire développer les bourgeons anticipés.

P. NIVETTE VELOUTÉE.

(N° 12.)

Synonymes : *Dorsetshire. — Nivette. — Nivette véritable. — Veloutée tardive.*

Origine. Cette variété est très ancienne et d'origine inconnue.

Auteurs descripteurs :

La Quintinie. *Instructions pour les Jardiniers*, 1690, p. 436 (Nivette).

Catalogue de la pépinière des Chartreux, 1752 (Nivette).

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 220. 1782 (Nivette veloutée).

De la Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, t. II, p. 390. 1784 (Nivette véritable).

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. III, p. 544. 1811 (Nivette).

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862 et 1866, p. 226 (Nivette).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1865, 82e livraison (Nivette).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 166. 1865.

Description.

Arbre vigoureux, très fertile.

Rameaux assez gros, allongés, d'un vert herbacé, roux foncé du côté du soleil, sans être très colorés généralement.

Entre-feuilles très inégaux, longs ou courts selon la constitution des rameaux; sur quelques-uns, les longs alternent avec les courts; dans le milieu de quelques autres, ils sont très courts.

Boutons a feuilles très disparates, en général étroits, longs, pointus, anguleux, brun roux, duveteux à leur sommet, écartés du rameau et rarement seuls, sauf au sommet du rameau où ils sont plus petits, triangulaires et déprimés; les consoles sont courtes, peu saillantes et à peine nervées.

Feuilles grandes, larges, planes, tantôt lisses, tantôt un peu bullées, d'un vert sombre; à dents fines et peu profondes.

Glandes globuleuses, peu nombreuses, placées sur la base de la lame.

Boutons a fleurs d'inégale grosseur et d'inégale forme; tous sont ovales, anguleux, pointus, très duveteux; les uns bruns, les autres gris rosé; les plus gros occupent plutôt la demi-longueur inférieure du rameau que son sommet.

Fleurs très petites, en cloche peu ouverte; à pétales très courts, d'un rouge pâle et terne.

Fruit gros, uni à sa surface, assez arrondi surtout sur les arbres vigoureux, mais paraissant allongé lorsque le mamelon s'accuse davantage, du reste légèrement conique à partir du tiers inférieur; base élargie présentant une cavité pédicellaire petite et peu profonde; sommet terminé par un mamelon assez saillant qui coupe en travers l'extrémité du sillon; sillon évasé peu profond, dont les berges sont tantôt égales, tantôt l'une un peu plus élevée que l'autre.

NIVETTE VELOUTÉE

Imp. Fugère. Lyon

Peau d'un jaune verdâtre à l'ombre, d'un rouge très foncé du côté du soleil, s'atténuant en rouge plus clair avec des nuances plus sombres en marbrures; duvet fin et épais; ce qui donne à cette pêche l'aspect d'un riche velours.

Chair non adhérente au noyau, blanche avec de légers filaments verdâtres, d'une couleur rouge autour du noyau qui s'étend en rayon assez avant dans la chair, fine, fondante; eau abondante, sucrée, relevée de vineux, excellente lorsqu'elle est d'une maturité parfaite, un peu acidulée si elle n'acquiert pas toute sa maturité.

Noyau roux, comme velouté à l'état frais, moyen ou assez gros, assez largement ovale, peu renflé sur les faces qui sont largement et profondément rustiquées, arrondi sur les arêtes à la base, brusquement terminé au sommet en pointe assez longue, assez large et très aplatie; à sutures bien saillantes, surtout celle dorsale, vers sa base.

Maturité. Cette belle et bonne pêche mûrit dans la deuxième quinzaine de septembre.

Culture. Ce pêcher, à cause de sa fructification tardive, demande l'espalier dans les meilleures expositions; une terre chaude et légère lui convient pour donner le sucré à ses fruits. Sa vigueur et sa fertilité le rendent recommandable. Il est très cultivé aux environs de Lyon, où il donne des produits avantageux et excellents.

P. GROSSE MIGNONNE.

(N° 13.)

Synonymes : *Avant.* — *Early Purple Avant.* — *Grosse Mignonne ordinaire.* — *Grosse Mignonne française.* — *Grosse Mignonne veloutée.* — *Hâtive de Ferrières.* — *Mignonne.* — *Mignonne veloutée.* — *Superbe Royale.* — *Veloutée* (de Merlet).

Origine. Une des variétés les plus anciennes, dont on ignore l'origine.

Auteurs descripteurs :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, 1782, t. II, p. 190 (Mignonne)

Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, 1802, t. III, p. 403 (Grosse Mignonne).

Lindley. *A Guide to the orchord*, 1834, p. 258 (Grosse Mignonne).

L. de Bavay. *Annales de Pomologie belge*, 1853, p. 93 (Grosse Mignonne).

A. Lepère. *Pratique de la Taille du Pêcher*, p. 142.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 222 (Grosse Mignonne).

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 1865, livraison 82 (Grosse Mignonne ordinaire).

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1865, p. 73 (Grosse Mignonne).

Mas. *Le Verger*, 1865, p. 83 (Grosse Mignonne).

Description.

Arbre assez vigoureux, très fertile.

Rameaux de force moyenne, un peu grêles, allongés, très colorés de rouge sanguin au soleil.

Entre-feuilles courts, à consoles saillantes, visiblement nervées en dessous.

Boutons a feuilles petits, aigus ; à écailles lisses, d'uu marron foncé.

Feuilles grandes, d'un vert pâle un peu jaunâtre, étalées, assez rarement en gouttière, peu contournées, en pointe effilée, généralement moins que celles de la Grosse Mignonne hâtive ; à dents plus profondes, fines et régulières.

Glandes globuleuses, jaunâtres, petites, quelquefois à peine apparentes, placées à la base de la lame.

Boutons a fruits ovoïdes, subobtus ; à écailles d'un marron foncé, un peu soyeuses.

Fleurs très grandes ; pétales larges, bien étalés, d'un beau rose passant au rouge assez vif.

Fruit gros, parfois très gros, arrondi, plus large que haut ; sommet excavé, obliquement déprimé, ce qui donne parfois au fruit une hauteur bien plus grande d'un côté que de l'autre, traversé par le sommet du sillon et présentant au fond une très faible éminence ; base largement tronquée, à cavité pédicellaire profonde, largement évasée et un peu allongée ; sillon peu profond, irrégulièrement resserré ou élargi par ses berges qui sont souvent ondulées, plus ou moins resserrées.

Peau se détachant bien de la chair, fine ; à duvet serré très court et très fin, d'un rouge vif du côté du soleil, parfois encore plus foncé,

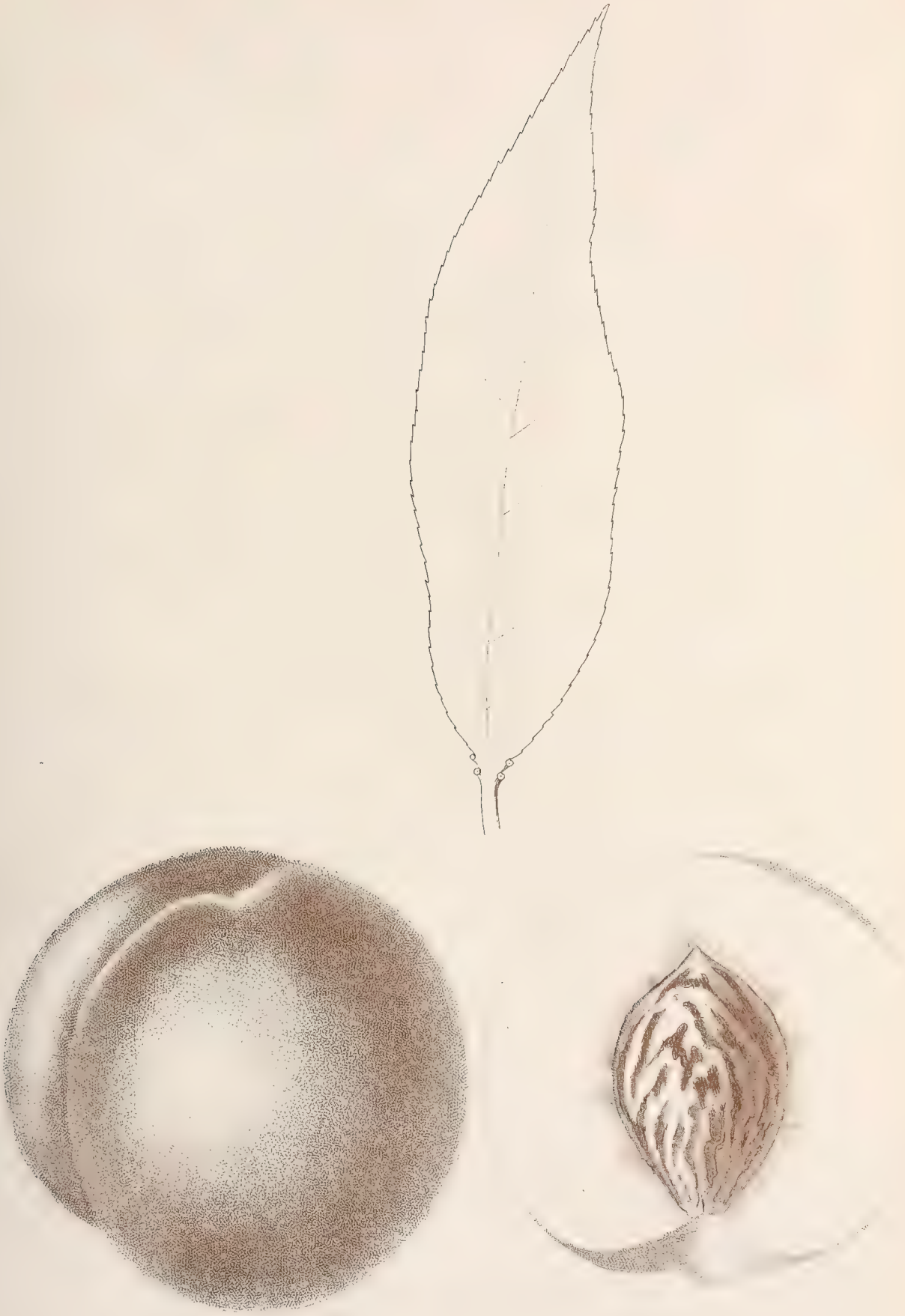

GROSSE MIGNONNE

Beau del. et sculp.

Imp. Fugere, Ly.

le rouge s'atténuant en teinte plus claire, marbrée de rose purpurin, sur un fond blanc jaunâtre, à l'ombre.

Chair non adhérente, blanche, un peu verdoyante, fine, fondante, marbrée de rose pâle autour du noyau ; eau abondante, sucrée, délicieusement relevée, d'une saveur vineuse.

Noyau à peine moyen, finement et profondément rustiqué, d'un rouge brun taché de rouge vineux, retenant quelques lambeaux de chair ; à faces assez renflées ; sommet terminé par une pointe courte et tranchante ; base peu largement tronquée, peu aplatie ; arête dorsale plus arquée, surtout vers le sommet qui est large et oblique.

Maturité. Cette variété, l'une des meilleures connues, mûrit vers la fin du mois d'août.

Culture. L'arbre vient bien partout, même en plein air, où les fruits acquièrent plus de parfum ; il s'accommode de tous sujets, suivant la nature du sol. La bonté de son fruit, reconnue depuis fort longtemps, mérite qu'on ménage à cet arbre des abris et les meilleures expositions. Sa fertilité oblige souvent d'opérer un éclaircissage.

La propriété qu'il a de se reproduire de noyau a engendré de nombreuses variations de ce pêcher. Il importera de faire un choix, en ayant égard surtout à l'époque de maturité et à la vigueur de l'arbre qui est si sensiblement différente, que les auteurs ont pu dire tantôt qu'il est vigoureux, tantôt qu'il est très délicat.

TARDIVE D'OULLINS.

(N° 14.)

Synonymes : Aucun.

Origine. Cette variété a été trouvée en 1850, par M. Lagrange, pépiniériste à Oullins (Rhône), dans une vigne sise en cette commune et appartenant à Mlle Pine. Cet horticulteur la mit au commerce en 1858.

Auteurs descripteurs :

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, 1866, p. 146.
Mas. *Le Verger*, 1867, p. 39.

Description.

Arbre très vigoureux, d'une fertilité moyenne.

Rameaux allongés, de moyenne grosseur mais fluets à leur extrémité, d'un vert blanchâtre à l'ombre, lavés de rouge sanguin du côté du soleil.

Entre-feuilles égaux, de moyenne longueur, à consoles saillantes dont les nervures sont peu décurrentes.

Boutons a feuilles petits, courtement coniques, très comprimés et aigus ; à écailles d'un marron foncé, lisses.

Feuilles longues et larges, d'un vert foncé brillant, assez planes et étalées, quelquefois un peu arquées en faux, quelquefois aussi plissées vers la dorsale; à dentelures fines, peu profondes et généralement émoussées; à pétiole de force moyenne et très court.

Glandes réniformes, fortement accusées, nombreuses, le plus souvent insérées sur le pétiole.

Boutons a fruits petits, courtement et obtusément coniques; généralement clair-semés.

Fruit gros ou très gros, sphérique quoique réellement plus large que haut, à surface assez régulière; base très peu atténuée, à moitié pédicellaire, assez profonde et peu élargie; sommet élargi, comprimé sur les faces, déprimé au faîte, qui présente un fort petit mamelon situé dans une dépression bien marquée; sillon assez prononcé par la profondeur quoique peu large, dépassant le mamelon pour s'atténuer sur le dos en une légère dépression.

Peau fine, fortement colorée de rouge carmin du côté du soleil, couleur qui se résout en taches et ponctuations pour arriver au vert jaunâtre uniforme du côté de l'ombre; recouverte d'un duvet fin et très abondant.

Chair blanche, rouge autour du noyau, fine et fondante; eau très abondante, sucrée, relevée d'un parfum très agréable.

Noyau gros, mais à peine moyen relativement au volume du fruit, brun, élargi au-dessus du milieu, assez longuement comprimé et atténué dans sa moitié inférieure, brusquement acuminé au sommet du côté de la suture dorsale en pointe triangulaire aiguë; incrustations larges, profondes et peu multipliées.

TARDIVE D'OULLINS

Beau. del et sculp

Imp. Fi...

Maturité. Cette très belle et très bonne Pêche mûrit du 15 septembre au commencement d'octobre.

Culture. L'arbre réussit bien en espalier, et préférablement aux expositions de l'est et du sud. On peut le cultiver en plein vent, à exposition un peu chaude. Il faut remarquer dans la culture en espalier que, ses bourgeons à fruits étant clair-semés, il y a avantage à allonger la taille pour assurer une fructification plus abondante, d'autant plus que la vigueur ne laisse rien à désirer. Il convient particulièrement d'adopter pour lui la taille en crochet, qui assure mieux la fructification.

P. BONOUVRIER.

(N° 15.)

Synonymes : *Chevreuse tardive* (par erreur).

Origine. Cette variété est attribuée à Bonouvrier, horticulteur à Montreuil. La plupart des Pomologues s'accordent à dire qu'elle ne provient pas de semis, mais seulement de l'amélioration d'une autre variété par la culture et la greffe. Qu'elle est cette variété primitive qui a été améliorée? Les uns, et MM. Lepère et Chauvelot sont du nombre, nomment la Chevreuse tardive de Duhamel; d'autres, comme M. Carrière, nomment la Bourdine; enfin, M. Paul de Mortillet trouve dans la Belle de Vitry des caractères plus voisins de l'identité.

Auteurs descripteurs :

P. de Mortillet. *Les Bons Fruits*, 1865, p. 123.
Lepère. *Traité sur la taille du Pêcher*.
Carrière. *Revue horticole*, février 1864.

Description.

Arbre de vigueur à peine moyenne, mais fertile dans sa jeunesse et devenant très fertile après six à sept ans de plantation.

Rameaux faibles et courts, rouges pourprés du côté du soleil, vert tendre du côté de l'ombre; à l'air libre, ils sont entièrement rouges.

Entre-feuilles inégaux, longs sur les plus forts rameaux, beaucoup plus courts sur les plus faibles.

Boutons a feuilles assez gros, assez longs, anguleux, marron ombré brun; ceux de la base sont presque tous écartés du rameau; ceux du sommet, plus petits, sont au contraire presque tous appliqués; très rarement seuls, le plus souvent ils sont accompagnés de deux boutons à fleurs.

Feuilles grandes, d'un beau vert foncé, à bords régulièrement et finement dentés, légèrement froncées le long de la nervure médiane; leur longueur varie entre 10 et 12 centimètres, et leur largeur entre 3 et 4.

Pétioles courts, gros, arqués, vert clair, profondément canaliculés.

Glandes globuleuses, brunes, brillantes, placées en nombre égal au sommet des pétioles et à la base de la lame de la feuille.

Boutons a fleurs moyens, ovales anguleux sur leurs côtés, brun saumonné, duveteux, très écartés du rameau, portés, comme ceux à feuilles, sur des consoles très courtes mais très saillantes, brusquement nervés de chaque côté.

Fleurs petites, campanulées, de 18 à 23 millimètres de diamètre, à pétales nacelés, plus ou moins étalés, parfois presque verticaux, d'un beau rose vif, que quelques pomologues placent dans les moyennes à cause des pétales qui sont allongés et non imbriqués et dont le coloris est uniforme d'un rose foncé.

Fruit gros, arrondi, mais un peu déprimé aux deux pôles comme les Mignonnes, c'est-à-dire un peu plus large que haut; sommet à mamelon nul ou petit dans les spécimens un peu allongés, placé du côté du ventre à cause de la convexité plus grande du dos, présentant derrière le point pistillaire une légère dépression qui n'est pas même encore le sommet métrique du fruit; base bouclée, plissée, tantôt largement tronquée, et alors la cavité pédicellaire est large

BONOUVRIER

...an del. et sculp.

et peu profonde ; tantôt médiocrement tronquée et alors à cavité profonde ; sillon évasé, peu profond, présentant une de ses berges un peu proéminante dans toute sa longueur.

Peau se détachant bien, d'un rouge très vif marbré, panaché de rouge plus sombre et noirâtre du côté du soleil, finement pointillée de pourpre sur fond jaunâtre du côté de l'ombre ; assez fine ; recouverte d'un duvet un peu grossier, peu abondant.

Chair se détachant très bien du noyau, d'un blanc jaunissant, coloré de veines rouge cerise autour du noyau, sur une zone étroite, mais plus large au sommet, fine, fondante, très juteuse, très parfumée, légèrement acidulée, très agréable.

Noyau assez gros, d'un fauve foncé sur toute la surface, ovale, arrondi, très renflé, peu atténué à sa base sur les faces ; sommet oblique, arrondi, terminé par une pointe prononcée et plus rapprochée de la suture ventrale; suture dorsale étroite, aiguë, en deux lames déchiquetées; la ventrale beaucoup moins arquée, très peu proéminente; faces profondément et aigrement rustiquées.

Maturité. Cette très bonne variété mûrit à la fin de septembre et au commencement d'octobre. Il y a avantage à ne la cueillir qu'à sa complète maturité sur l'arbre. Il est bien attaché.

Culture. L'arbre, quoique peu vigoureux, peu s'accommoder de tous sujets et de toutes formes; il convient de lui donner l'exposition de l'Est ou du Sud. En plein vent, il ne réussit qu'en bonne exposition ou dans les années chaudes. On doit tailler les petites branches, les rameaux faibles, sans cela l'arbre porterait trop de fruits.

P. TEISSIER.

(N° 16.)

Synonymes : Aucun.

Origine. Cette variété a été trouvée à Oullins, près Lyon, dans la propriété de M. Teissier, auquel elle a été dédiée. Ce fut Jaboulay, pépiniériste en ladite commune, qui la multiplia et la répandit dans le commerce, vers l'année 1855.

Auteurs descripteurs.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 43. 1864.
P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 168. 1866.

Description.

Arbre très fertile, de vigueur moyenne, même un peu délicat, mais avec l'âge il prend plus de vigueur.

Rameaux plutôt forts que faibles, d'inégale longueur, rouge obscur et ponctués brun du côté du soleil, vert tendre ou assez vif du côté de l'ombre, souvent granités de brun du même côté, renflés à leur sommet.

Entre-feuilles inégaux, un court précède un long, souvent deux courts se succèdent, rarement trois.

Boutons a feuilles petits, triangulaires, pointus, brun fauve, à peine duveteux à leur sommet, très peu écartés du rameau; ceux de la base sont ovales, émoussés et appliqués.

Sur les rameaux faibles, ils sont plus renflés, plus bruns et tous libres ; trois nervures partent de chaque côté et de dessous les consoles qui sont assez saillantes; la nervure du milieu se prolonge jusqu'à la console suivante.

Feuilles de grandeur moyenne, larges, d'un vert foncé, lisses, étalées ; à dentelures peu prononcées et assez régulières.

Glandes globuleuses, peu nombreuses, le plus souvent insérées à la base de la lame.

Boutons a fleurs gros, quelques-uns même très gros particulièrement à l'extrémité des branches de prolongement des arbres vigoureux, les uns ovales, renflés, pointus, les autres courts, coniques, obtus, brun roux à leur base; recouverts d'un duvet fin et abondant, gris rosé; plusieurs sont très anguleux sur leurs côtés ou à leur sommet.

Fleurs petites, roses, à teinte saumonée.

Fruit gros, arrondi, conique, irrégulièrement bosselé; base élargie, plissée et bosselée autour de la cavité pédicellaire qui est assez large; sommet déprimé, surmonté d'un mamelon de moyenne élévation, quelquefois assez prononcé ; sillon peu profond, dont les berges sont parfois égales, mais le plus souvent inégales.

Peau fine, colorée de rouge pâle, fouettée ou lavée de rouge foncé ou carminé, d'un jaune clair du côté de l'ombre, recouverte d'un duvet court et fin.

Chair se détachant bien du noyau, blanche, fine, fondante, rosée autour du noyau ; eau abondante, sucrée, bien vineuse, très agréable.

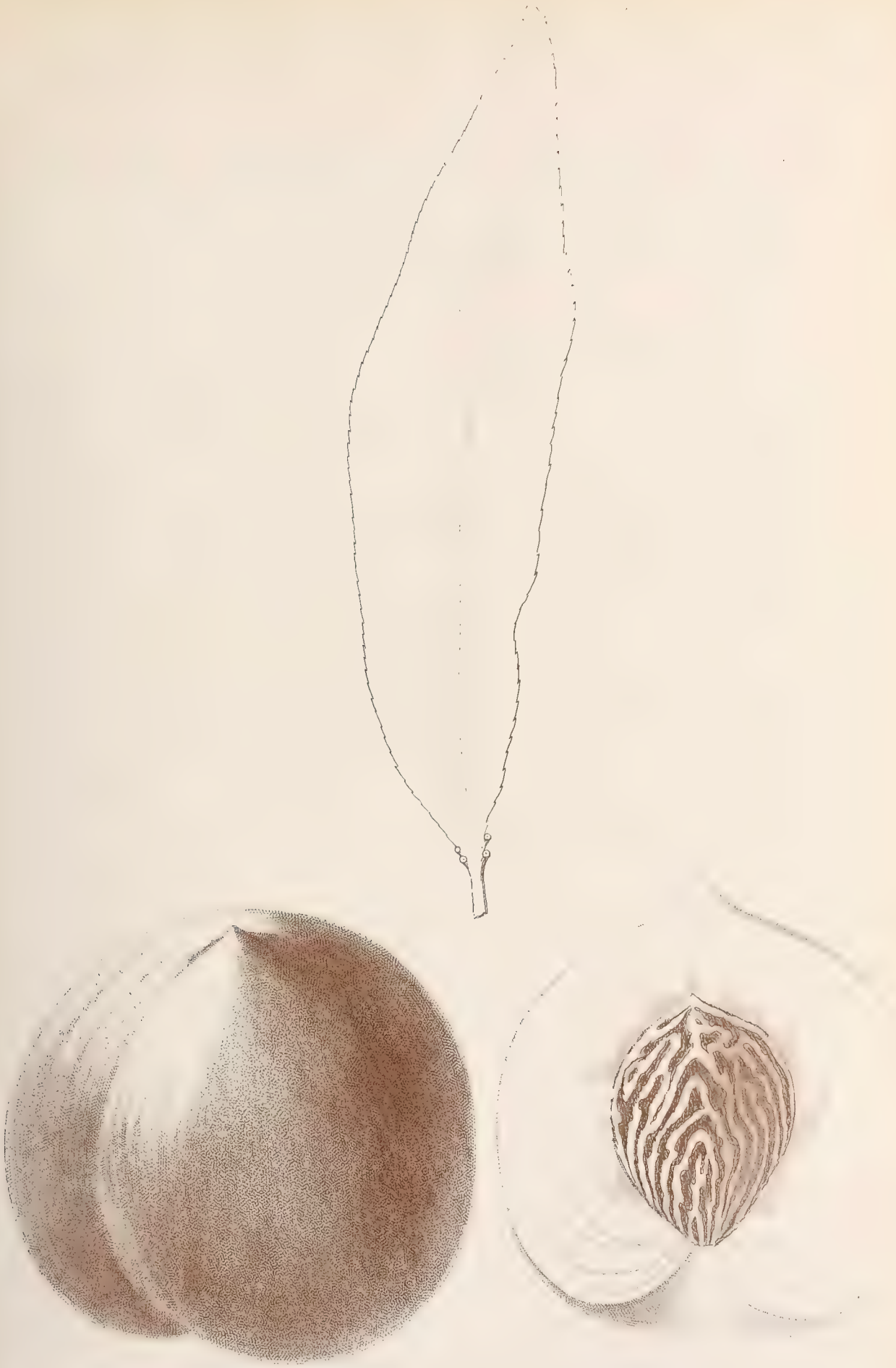

TEISSIER

Beau del et sculp

Noyau assez gros, brun et renflé, bien bombé au sommet, terminé par une pointe large et longue, sans être très aiguë; en ovale régulièrement élargi, à peine tronqué à la base; suture ventrale peu proéminente et beaucoup moins arquée que la dorsale ; à incrustations profondes.

Maturité. Cette très bonne pêche mûrit pendant tout le mois de septembre.

Culture. L'arbre demande généralement l'espalier ; quoiqu'il se contente de toutes expositions, il vient mieux à celles de l'est ou du sud. Greffé sur franc, il a plus de vigueur et il peut réussir en plein vent, sous le climat de la vigne ou à bonne exposition. Les années chaudes lui sont favorables.

P. BOURDINE.

(N° 17.)

Synonymes : *Bourdin.* — *Boudin.* — *Narbonne.* — *Bourde.* — *Blanche.* — *Pavie admirable et Royale*, selon Robert Hogg. *Bourdin's.* — *Lackpfirsich* des Allemands. — *Late purple.*

Origine. Variété ancienne attribuée à Boudin ou Bourdin, horticulteur à Montreuil. De la Bretonnerie dit qu'elle aurait été présentée par l'obtenteur à Louis XIV, qui, l'ayant trouvée très bonne, lui aurait donné le nom de *Royale.* Il est à présumer que de la Bretonnerie s'est trompé, car la pêche qui porte le nom de *Royale* est distincte de la *Bourdine;* d'ailleurs, si le fait était exact, Laquintinie, jardinier du roi, ne l'aurait pas ignoré, et il ne citerait pas les deux variétés comme il le fait.

Knoop parle de la *Bourdin* et de la *Bourdine* et donne deux descriptions différentes. Buttret affirme que la *Bourdine*, la *Royale* et le *Téton de Vénus* ne sont qu'une et même pêche. Robert Hogg fait la *Royale* synonyme de la *Bourdine*, comme Dittrich fait la *Belle Bausse* également synonyme de *Bourdine.*

Il ne faut pas conclure, d'après le dire de ces auteurs, que les noms de Bourdine, de Royale, de Téton de Vénus, etc., doivent s'appliquer à un seul fruit et que ces noms soient synonymes. Ces diverses variétés sont trop distinctes pour qu'on puisse les confondre, particulièrement celle qu'on nomme *Téton de Vénus*, qui est une variété des plus caractérisées. Nous ajouterons, toutefois, que la Bourdine a été décrite par plus de vingt auteurs, et que toutes les descriptions ne se ressemblent pas; ce qui peut faire supposer, ou que les auteurs ont décrit une variété pour une autre, ou qu'on cultive sous le nom de *Bourdine* plusieurs variétés différentes.

Auteurs descripteurs :

Citée par Merlet, Laquintinie et Ligier.
Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 20. 1768.
Knoop. *Pomologie des Pays-Bas*, p. 82 (Pêcher). 1771.
Catalogue des Chartreux, p. 10. 1775.
De la Bretonnerie. *Ecole du Jard. fruitier*, t. II, p. 389. 1784.
De Combles. *De la culture du Pêcher*, p. 4, nouvelle édit. 1802.
E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 226. 1805.
Butret. *Trait. rais. des Arb. fruit.*, p. 68, 19e édit. 1852.
Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur la taille du Pêch.*, p. 222. 1860.
L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 27. 1839.
Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 409. 1839.
Le comte Lelieur. *Pomone française*, p. 271. 1842.
A. Lepère. *Prat. rais. de la Taille*, p. 140. 1852.
Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 215. 1866.
Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 41. 1864.
P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 160. 1865.
A. Mas. *Le Verger*, 9e liv., p. 10. 1865.
F.-J. Dochnahl. *System. Beschr.*, etc., t. III, p. 208. 1858.

Description.

Arbre grand, fort et vigoureux, devenant fertile avec l'âge, susceptible de se reproduire par le semis, propre à la culture en plein air et à celle de l'espalier.

Rameaux d'inégale force et d'inégale longueur, plutôt gros et longs que petits, rarement droits, d'un rouge sombre plus ou moins foncé du côté du soleil, vert clair jaunâtre du côté de l'ombre, à peine nervés de chaque côté des consoles et faiblement renflés à leur sommet.

Entre-feuilles très inégaux, tantôt courts et nombreux, tantôt très longs et moins abondants.

Boutons a feuilles moyens, triangulaires, aigus, dressés mais non appliqués contre le rameau, brun roux, ombrés violet foncé, portés par des consoles inégalement saillantes, les unes très courtes, les autres très prononcées.

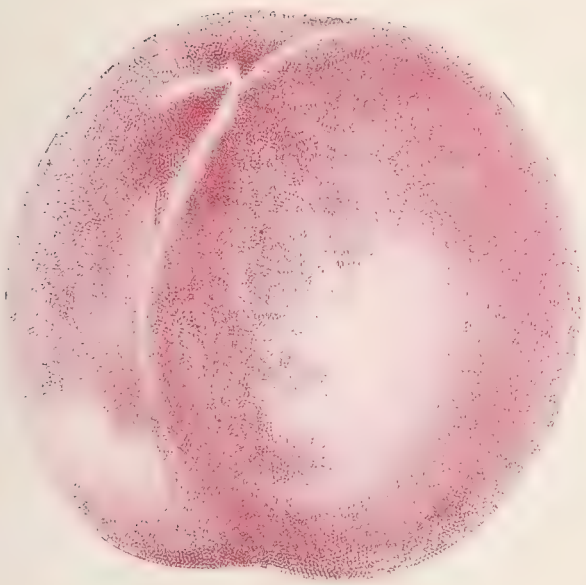

BOURDINE

Boutons a fleurs assez gros, ovales allongés et pointus, ou ovales renflés, courts et émoussés, rarement triples, le plus généralement doubles, brun clair à leur base, recouverts d'un duvet gris saumoné à leur sommet.

Fleurs petites, campanulées, de 19 à 22 millimètres de diamètre, au trois quarts ouvertes, à pétales nacelés, rose tendre, bordés de rose carminé.

Feuilles d'un beau vert brillant, plus ou moins foncé, selon l'âge et la santé de l'arbre : très grandes et d'un vert sombre lorsque celui-ci est jeune et vigoureux, d'un vert plus gai lorsque l'arbre est d'un âge plus avancé; planes, onduleuses sur leurs bords qui sont finement dentés, particulièrement à leur extrémité qui est arquée. Leur longueur varie entre 11 et 15 centimètres, et leur largeur entre 26 et 35 millimètres.

Pétioles gros, courts, vert jaunâtre, ombrés rouge sur les bords de la canelure qui est assez profonde.

Glandes globuleuses, d'inégale grosseur, jaunâtres, brillantes, quelques unes à peine visibles.

Fruit gros, tantôt aussi large que haut, tantôt un peu plus haut que large, généralement arrondi, verticalement partagé d'un côté par un sillon peu profond, assez sensible à la base et au sommet, où il se termine par une cavité ovale, évasée, du milieu de laquelle surgit un mamelon courbé plus ou moins saillant. La hauteur et le diamètre varient entre 7 et 8 centimètres.

Pédoncule court, brun noirâtre, placé dans une cavité assez profonde, régulière et très évasée.

Peau fine, se détachant facilement de la chair, vert très clair passant au jaune tendre à la maturité, abondamment lavée de carmin, marbrée, granitée et fouettée de rouge pourpre foncé et de cramoisi violeté du côté du soleil, couverte d'un duvet gris blanc, soyeux, qui tombe très facilement.

Chair blanche, légèrement verdâtre, rouge pourpré autour du noyau, fine, fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, très parfumée, de toute première qualité.

Noyau gros, large de 30 millimètres, épais de 25, très inégalement bombé, souvent plus d'un côté que de l'autre, parfois très élargi dans son milieu, aplati et retréci du côté du pédoncule, terminé par une pointe assez longue, plate, parfois obtuse, parfois aiguë et recourbée, brun rougeâtre, profondément rustiqué; l'arête dorsale est raboteuse; la tranchante est séparée des lamelles qui l'avoisinent par des rainures profondes et bien prononcées.

Maturité. Cette belle et délicieuse pêche mûrit dans la première quinzaine de septembre. Récoltée par un temps sec et mangée vingt-quatre heures après avoir été cueillie, c'est la pêche la plus exquise.

Culture. L'arbre se greffe sur tous sujets et peut être cultivé sous toutes les formes. Des auteurs disent qu'il prospère dans tous les sols; avis que nous ne partageons pas, car nous avons remarqué que, dans ceux qui ne se trouvent pas suffisamment drainés, l'arbre perd une partie de ses fruits avant la récolte et qu'il en perd beaucoup si à cet inconvénient vient se joindre une année peu favorable, comme 1860, par exemple. Nous recommandons de le planter dans les sols sains, chauds et riches, et de surveiller par une taille bien réfléchie et par des pincements bien entendus la répartition de la sève sur toute la charpente, attendu que la variété a une tendance prononcée à se dégarnir par le bas. C'est donc sur la partie supérieure que nous recommandons de porter la plus grande attention.

P. BELLE DE VITRY.

(N° 18).

Synonymes : *Belle de Vitri*. — *Admirable*. — *Admirable tardive*. — *Bellis* (Forsith et Miller). — *Schonèr von Vitry* (des Allemands). — *Late admirable* (des Anglais).

Origine ancienne et inconnue. La variété est souvent confondue avec l'*Admirable*, bien que distincte. Bengy de Puyvallée et Lelieur décrivent une *Admirable* et ne disent rien de la *Belle de Vitry*.

L. Noisette décrit la Belle de Vitry et ne décrit pas l'Admirable, parce qu'il croit ce nom synonyme de Belle de Vitry. Le catalogue des Chartreux (1775) ne parle pas de deux Admirables; il décrit simplement *Admirable* ou *Belle de Vitry*. A. Lepère ne parle pas de l'*Admirable*, il décrit la Belle de Vitry, dit qu'elle a les fleurs moyennes et ne lui donne pas de synonyme. Les auteurs anglais la décrivent généralement sous les noms de *Late admirable* et de *Bellis* et la nomment aussi la *Belle de Vitry*.

Si des pépiniéristes confondent encore aujourd'hui la *Belle de Vitry* avec l'*Admirable*, il ne faut pas leur en faire un crime, attendu que des savants commettent la même erreur; que l'Admirable est devenue très rare et qu'enfin la *Belle de Vitry* porte aussi le nom d'*Admirable tardive*.

Auteurs descripteurs.

Citée par Merlet, 1675.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 36, 1678.

Roger-Schabol. *Prat. du Jard.*, t. II, p. 438, 1770.

Catalogue des Chartreux, 1775.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 224. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 104. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, t. V, p. 551. 1811.

L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 26. 1839.

A. Lepère. *Traité raisonné de la taille*, p. 139. 1852.

F.-G. Dochnahl. *Der sich. füh.*, etc., t. III, p. 210. 1858.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 41. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 120, 1865.

Robert Hogg. (Sous le nom de *Late admirable*) *The Fruit Manual*, p. 224, 1866.

Description.

Arbre vigoureux et fertile, spécial à la culture en espalier. M. de Mortillet le dit peu fertile en raison de la quantité de fruits qui s'en détachent au moment de la formation du noyau.

Rameaux gros, forts et assez longs, rougeâtres du côté du soleil, vert jaunâtre et mat du côté de l'ombre.

Entre-feuilles courts et réguliers au sommet du rameau, plus longs et aussi réguliers depuis le milieu jusqu'à la base.

Boutons a feuilles petits, obtus et déprimés lorsqu'ils sont seuls, ce qui est assez rare, étroits, aigus lorsqu'ils sont accompagnés de deux boutons à fleurs; leurs écailles serrées sont d'un brun noir.

Boutons a fleurs gros, ovoïdes, légèrement anguleux, obtus, abondamment recouverts d'un duvet gris, très souvent doubles, souvent simples et rarement triples, supportés par consoles courtes et peu saillantes.

Fleurs petites, campanulées, demi-ouvertes, parfois au trois quarts seulement, de 22 à 25 millimètres de diamètre; à pétales nacelés, d'un rose vineux ou d'un rose terne, brunissant après quelques jours d'éclosion, particulièrement celles qui sont bien exposées au soleil.

BELLE DE VITRY

Feuilles d'un vert jaunâtre, moyennes, tantôt planes, tantôt froncées, onduleuses, arquées et en gouttière ; à bords souvent profondément dentés, parfois à peine ou finement, en un mot très variables. Leur longueur est de 9 à 10 centimètres et leur largeur de 20 à 25 millimètres.

Pétioles moyens, courts, canaliculés, jaune herbacé ou jaune blanchâtre.

Glandes globuleuses, brun jaunâtre, très brillantes, peu abondantes et ne devenant bien visibles que vers le milieu de juin.

Fruit gros, sphérique, un peu plus renflé vers la tête qu'à la base, verticalement partagé d'un côté par un sillon évasé et peu profond, qui se termine un peu au-delà du point pistillaire par une petite dépression, du milieu de la guille sort un petit mamelon courbé et pointu. Le diamètre du fruit est de 6 à 7 centimètres, sa hauteur est un peu moindre.

Pédoncule assez gros, élargi à son sommet, placé dans une cavité profonde, peu évasée, irrégularisée sur ses bords par deux côtes opposées et assez prononcées,

Peau duveteuse, peu fine, souvent parsemée de petites verrues, jaune verdâtre à l'époque de la maturité, lavée de rouge plus ou moins foncé, marbrée et fouettée de rouge purpurin du côté du soleil. Le duvet blanchâtre qui la recouvre, cède aisément sous l'action de la brosse à pêche.

Chair blanche, légèrement verdâtre, rayée et frangée de rouge carmin autour du noyau qui est logé très à son aise dans une grande cavité rayée de jaune pâle sur fond rouge. L'eau est suffisante, sucrée et légèrement parfumée. Parfois on trouve la chair un peu trop ferme et trop froide, ce qui a lieu, en effet, dans les années humides ; Mais dans les années chaudes et propices au développement de la pêche, la chair est très succulente et très suave.

Noyau assez gros, large de 25 millimètres, épais de 18 à 20, atténué à sa base, renflé et arrondi à son sommet, terminé par une pointe courte, large et aiguë ; brun rougeâtre, rustiqué presque ho-

rizontalement, les incrustations interrompues dans leur longueur sont très rapprochées les unes des autres.

Maturité. Cette belle pêche mûrit habituellement du 10 au 25 septembre (c'est par erreur que quelques personnes la font mûrir quand la Grosse-Mignonne). Il faut la récolter mûre et la conserver quelques jours au fruitier, 48 heures au moins, pour lui faire prendre du sucre et lui faire acquérir toute sa perfection.

Culture. Attendu la grande vigueur de l'arbre, il est à propos, croyons-nous, de recommander spécialement la greffe sur prunier. Nous recommandons aussi les sols chauds et généreux, les expositions éclairées et abritées, et plutôt l'espalier que l'air libre, toutefois nous pensons que, dans le midi de la France, l'arbre, greffé sur amandier et élevé à l'air libre, peut parfaitement réussir.

M. de Mortillet recommande une taille longue, attendu la chute du fruit, au moment de la formation du noyau. Nous pouvons assurer que trois pêchers *Belle de Vitry*, soumis à une taille rationnelle, conservent leurs fruits, comme beaucoup de leurs congénères, et qu'il est à présumer que le défaut signalé par M. de Mortillet n'est qu'accidentel; il est reconnu en pratique qu'en général tous les pêchers perdent une partie de leurs fruits à l'époque de la formation du noyau, il est reconnu aussi que quelques variétés sont plus sujettes à tomber que d'autres; mais, nous le répétons, jamais nous n'avons remarqué que la *Belle de Vitry* fasse exception à la règle générale, par une perte prématurée plus abondante de ses fruits. Le pêcher Nivette, qui est le plus sujet à perdre ses fruits lors de la formation du noyau, est réputé très fertile, malgré ce défaut, qui ne se renouvelle pas tous les ans; donc, on peut appliquer le même qualificatif à la Belle de Vitry qui les perd moins. Dire que l'arbre est très fertile et recommander de le tailler en conséquence. Nous conseillons aux personnes qui mettront en pratique la taille longue, de ne pas laisser après la formation du noyau, plus d'une à trois pêches sur chaque courson. On consulte la force des coursons pour le nombre à laisser, et on supprime vers la mi-juillet, moment où les noyaux sont formés.

P. ADMIRABLE JAUNE.

(N° 19.)

Synonymes : Ne pas confondre cette Pêche avec la *Jaune Admirable* (Buisson).

Origine inconnue ; toutefois, on croit cette variété issue de l'Admirable Jaune décrite par Duhamel, et à laquelle cet auteur donne pour synonymes les noms d'*Abricotée, Pêche d'abricot*, et de *Grosse Jaune tardive*.

Auteurs descripteurs :

Consulter, à titre de renseignements, Duhamel, t. II, p. 33, et L. Noisette, *Jardin Fruitier*, p. 31, pl. XIII, 1839.

Description.

Arbre fertile, assez vigoureux, souvent attaqué par le blanc ; également propre à la culture en espalier et à celle à l'air libre. (Cette variété est aujourd'hui très peu répandue et tend à disparaître des cultures.)

Rameaux minces et longs, vert jaunâtre du côté de l'ombre, finement tachés et marbrés roux brun du côté du soleil, nervés dessous et de chaque côté des consoles.

Entre-feuilles inégaux, courts au sommet du rameau et longs à leur base.

Boutons a feuilles petits, courts, triangulaires, obtus, brun roux, très appliqués, comme collés contre le rameau, presque tous simples comme les boutons à fleurs.

Boutons a fleurs moyens, ovales allongés, un peu de côté, dressés contre le rameau, rouge rose, ombrés brun grisâtre, portés par des consoles courtes et peu saillantes.

Fleurs grandes, rosiformes, de 32 à 35 millimètres de diamètre, bien étalées, d'un beau rose tendre, relevées de rose plus vif sur les bords des pétales et de leurs onglets. Les pétales sont concaves et réguliers.

Feuilles d'un vert émeraude, passant au vert jaunâtre, tachées de rouge brun à leur extrémité, légèrement froncées près de la nervure médiane, arquées, planes ou à bords fort peu relevés, finement dentées; leur longueur varie entre 12 et 15 centimètres, et leur largeur entre 30 et 35 millimètres.

Pétioles gros, courts, jaune herbacé, profondément canaliculés.

Glandes réniformes, très apparentes, mais rarement entières et au-delà de trois, soit à la base de la feuille, soit sur le pétiole.

Fruit gros, arrondi, un peu plus haut que large, haut de 68 à 70 millimètres, large de 65 à 68, partagé par un sillon large et peu profond qui s'étend au-delà du point pistillaire. Le mamelon est très irrégulier, souvent même il est nul; parfois il est peu sensible, parfois, au contraire, il est très apparent et aigu.

Pédoncule gros, court, élargi à son sommet, placé dans une cavité large, évasée, régulière et assez profonde.

Peau d'un beau jaune d'or, passant au jaune orange à l'époque de la maturité, lavée de rouge rosé et relevée de marbrures rouge pourpré du côté du soleil; recouverte d'un duvet fin, velouté et jaunâtre; très fine et très mince, se détachant de la chair lorsque le fruit est bien mûr.

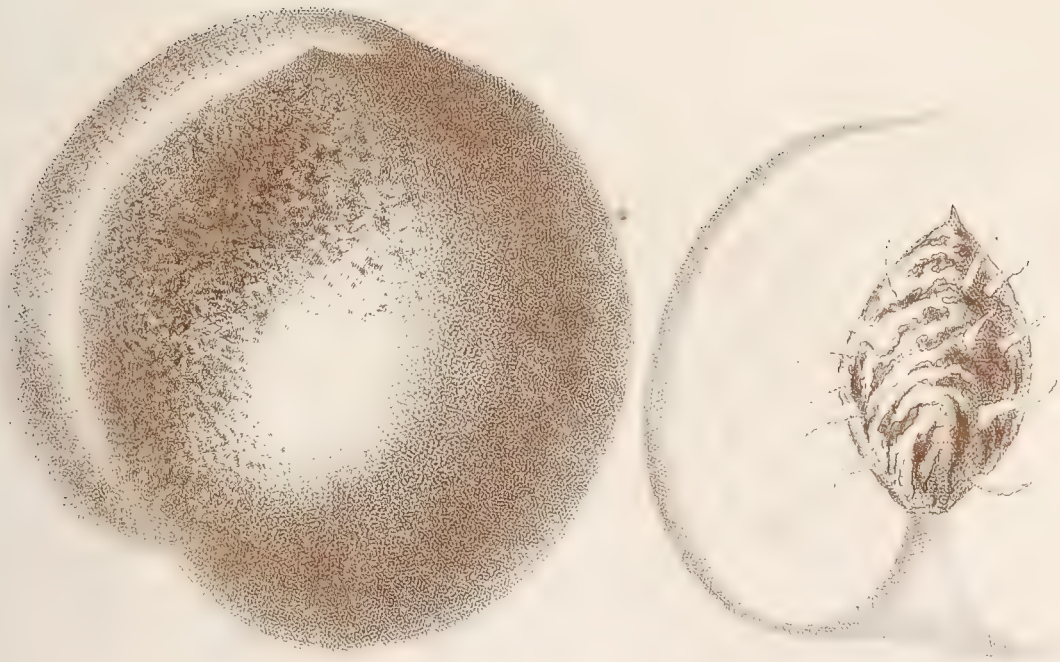

ADMIRABLE JAUNE

Imp. Fugère Lyon.

Chair assez fine, jaune, veinée de jaune plus foncé, parfois rouge carminé sous la peau du côté du soleil, fondante, abondamment pourvue d'eau sucrée fort agréable et délicieuse. La cavité du noyau est grande, d'un rose clair nuancé de rose carmin qui s'étend en franges assez avant dans la chair.

Noyau moyen, ovale, pointu, renflé, large de 26 millimètres, épais de 20 à 22, brun violacé, profondément rustiqué, conservant dans ses cavités de nombreux fragments de chair; ceux-ci sont fortement attachés aux lamelles qui accompagnent la côte tranchante.

Maturité. Cette jolie et belle Pêche mûrit, dans les bonnes années, vers la fin de septembre et pendant les premiers jours d'octobre. Elle demande à être récoltée parfaitement mûre, et elle se conserve très bien au fruitier, où elle peut passer 48 heures sans danger et où elle gagne en qualité. Dans les années pluvieuses, elle mûrit plus tard et rarement elle est bonne.

Culture. Cette variété, qui a beaucoup d'analogie avec l'*Admirable Jaune* ou *Abricotée*, et qui n'en diffère que par des caractères très peu constants et très peu sensibles, caractères, d'ailleurs, qui ne tiennent qu'à des différences de climat, de sol et d'état, se cultive, soit en espalier, soit à l'air libre. Elle est encore répandue dans quelques départements méridionaux de la France, mais très peu dans le Lyonnais et les départements du centre et de l'est; moins encore dans les départements de l'ouest et du nord, où elle acquerrait difficilement le degré de maturité convenable.

P. LISSE PITMASTON ORANGE.

(N° 20.)

SYNONYMES : *Brugnon Pitmaston.* — *Pitmaston's Orange.* — *Pitmaston Orange Nectarine.* — *William's Orange.* — *William's Seedling.*

ORIGINE. Quelques auteurs pensent que cette variété vient d'Amérique (New. Amer., 1833) ; d'autres croient qu'elle est originaire d'Angleterre, où elle est très répandue et très estimée. Elle aurait été obtenue à Worcester, vers 1815, par le chevalier John William.

AUTEURS DESCRIPTEURS :

New. Amer. Orch., 1833, et *Trans. of the horti soci.*

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 43. 1864.

Carrière. *Jardin fruitier du Muséum.*

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 223. 1865.

A. Mas. *Le Verger.*

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 204. 1866.

Description.

Arbre d'une vigueur moyenne, fertile ; spécial à la culture en espalier.

Rameaux lisses, plus longs, plus minces et plus flexueux que ceux de nos pêchers à fruits lisses; vert clair du côté de l'ombre, rouge terne et marbré brun clair du côté du soleil. Les marbrures font saillie.

Entre-feuilles assez longs et assez réguliers.

Boutons a feuilles moyens, déprimés, obtus, peu écartés du rameau, recouverts d'écailles rousses et duveteuses ; portés par des consoles peu saillantes et courtement nervées.

Boutons a fleurs assez gros, pas très réguliers : les uns sont arrondis et obtus ; les autres sont coniques ; tous sont enveloppés d'écailles marron ombré de rouge clair et couvertes d'un duvet fin gris blanc.

Fleurs très grandes, rosiformes, de 38 à 42 millimètres de diamètre ; pétales étalés, concaves, d'un rose riche, ombré de rose carminé sur les bords et de rose pourpré sur les onglets.

Feuilles d'un vert jaunâtre, aiguës, atténuées à leurs extrémités, étroites, finement dentées, presque planes, longues de 10 à 11 centimètres, larges de 18 à 20 millimètres.

Pétioles moyens, canaliculés, jaune herbacé, ainsi que toutes les nervures.

Glandes globuleuses, petites et très petites, brillantes, nombreuses au milieu de l'été, peu apparentes avant la fin de juin.

Fruit gros dans sa section, sphérique lorsqu'il approche de la maturité, atténué vers ses deux pôles, un peu ovale avant d'avoir acquis tout son développement (comme la pêche Chevreuse hâtive), divisé d'un côté par un sillon peu profond et très large. Le mamelon

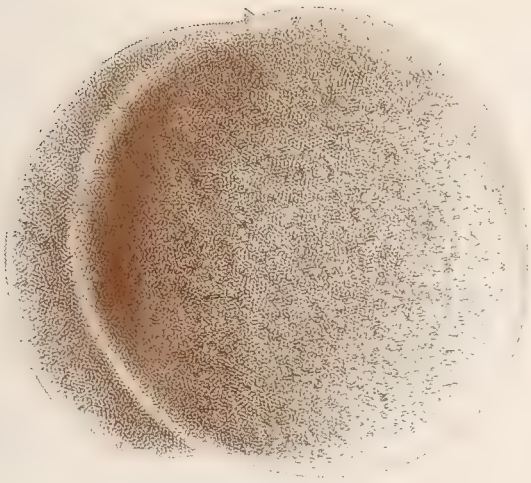

LISSE PITMASTON ORANGE

très petit, étroit, aigu et courbé, est placé au milieu d'une dépression à peine sensible. Le diamètre du fruit est de 55 millimètres, et sa hauteur de 50.

Pédoncule moyen, assez long, élargi à son sommet, brun roux, placé dans une cavité régulière, profonde et évasée.

Peau lisse, brillante, jaune d'or foncé à l'époque de la maturité, lavée de rouge cerise, ombrée de rouge noirâtre du côté du soleil, granitée de rouge sur les parties claires et de gris blanc sur les parties foncées.

Chair jaune orange, rouge cerise autour du noyau, veinée rose saumoné, ferme, devenant tendre au fruitier, pourvue d'une eau suffisante, très sucrée, savoureuse et très parfumée.

Noyau petit, large de 20 à 23 millimètres, épais de 18 à 20, ovale, arrondi, renflé, brun clair, fortement ombré de rouge violacé vineux, régulièrement et peu profondément creusé et sillonné, tronqué à sa base, terminé par une pointe courte, plate et émoussée.

Maturité. Cette excellente Pêche lisse, encore très peu répandue dans les cultures, mûrit dans le milieu du mois d'août. On doit la récolter mûre et la conserver quelques jours au fruitier (comme toutes les pêches lisses en général), où la chair devient tendre, presque fondante, et où elle acquiert beaucoup de sucre et toute sa saveur.

Culture. L'arbre peut se greffer sur tous les sujets propres à recevoir la greffe du pêcher. Sa place spéciale sera celle de l'espalier, à une exposition chaude, éclairée et bien aérée. Toutefois, nous pensons que, greffé sur amandier, l'arbre planté dans un sol riche et profond, à l'exposition de l'est ou du sud, peut parfaitement réussir à l'air libre ; là, il se fera remarquer au printemps par la beauté de ses fleurs, et à la fin de l'été par celle de ses fruits.

PÊCHE POURPRÉE HATIVE.

(N° 21.)

Synonymes : *Véritable pourprée hâtive à grandes fleurs* (Duhamel). — *Early purple* (Robert Hogg). — *Früher purpur firsich* (des Allemands).

Origine ancienne et inconnue. Il ne faut pas la confondre avec une autre variété que Duhamel décrit sous le nom de *Pourprée hâtive vineuse*, et qui semble être la même que celle qui se vend sous le nom de *Vineuse de fromentin*. La même encore que Couverchel décrit sous le nom de *Vineuse pourprée hâtive* ou de *fromentin*.

La Pêche pourprée hâtive à grandes fleurs, décrite par Duhamel, existe-t-elle encore? C'est à en douter; car, si nous consultons les auteurs qui ont décrit la pourprée hâtive, nous n'en trouvons qu'un bien petit nombre qui soient d'accord. Bien que tous, ou à peu près tous, aient consulté Duhamel, on voit clairement qu'ils n'ont copié qu'une partie de sa description, c'est-à-dire que ce qui se rapporte à peu près à la variété qu'ils décrivent sous le nom de *Pourprée hâtive*.

M. de Mortillet croit décrire la véritable *Pourprée hâtive*; toutefois il ajoute, après sa description, qu'il existe des variations de cette variété cultivées sur une grande échelle dans le département de Vaucluse, sous le nom de *Madelèine*.

Nous n'osons affirmer que la *Pourprée hâtive* que nous décrivons soit bien la même que celle de Duhamel; toutefois, nous pensons qu'elle peut en descendre en droite ligne; nous pensons aussi, et nous ne sommes pas seul, que la plupart des sortes que l'illustre

pomologue a décrites sont peut-être éteintes, et qu'on a continué à appeler *Mignonne*, *Madeleine*, *Admirable*, *Pourprée*, etc., etc., des variétés reproduites par le semis, avec les principaux caractères de leurs devancières.

Auteurs descripteurs :

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 16. 1768.
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. Ier, p. 165. 1803.
Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 42. 1864.
P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 86. 1865.
Robert Hogg, sous le nom de *Early purple*. *The Fruit Manual*, p. 220. 1866.
F.-J. Dochnahl. *Der Sich. füh.*, p. 203, n° 42. 1858.

Description.

Arbre très vigoureux et très fertile qu'on peut cultiver sous toutes les formes.

Rameaux gros, courts, bien nourris, vert olivâtre du côté de l'ombre, rouge vineux clair du côté du soleil, finement parsemés de petits points bruns, longuement et finement nervés de chaque côté des consoles.

Entre-feuilles courts et inégaux : les plus longs se trouvent à la base et les plus courts au sommet.

Boutons a feuilles moyens; ceux de la base sont triangulaires, ceux du sommet sont coniques, pointus et écartés du rameau; ils ne ressemblent pas à ceux du bas, qui sont aigus et presque appliqués ; leur couleur est également différente : les uns sont gris duveteux, les autres brun roux et presque glabres.

Boutons a fleurs moyens, ovales, anguleux; les uns gris, très duveteux et pointus, les autres brun rouge, obtus et très peu duveteux; ces derniers sont aussi un peu plus petits que les autres. (Ces

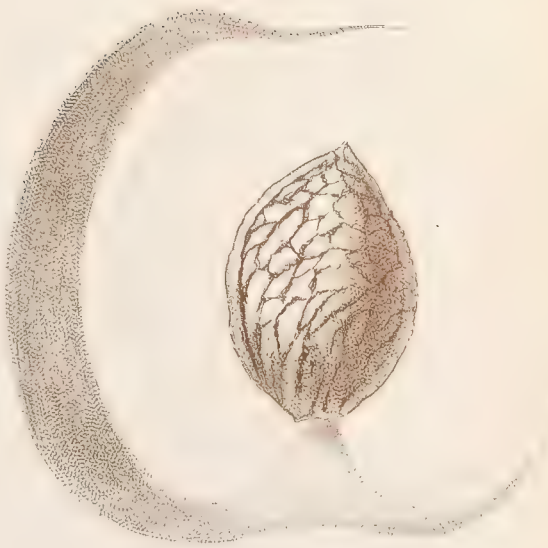

POURPRÉE HÂTIVE.

différences, bien que minimes en apparence et auxquelles on ne prend pas assez garde, sont cependant très essentielles à étudier, car elles sont souvent des caractères très distinctifs.)

Fleurs grandes, rosiformes, de 40 à 42 millimètres de diamètre ; pétales ovales, à peine concaves ou à bords faiblement relevés, d'un beau rose ombré de rose carminé vif, plus vif encore sur les onglets, qui sont plus longs que ceux d'autres variétés de fleurs de même grandeur.

Feuilles d'un vert foncé, très finement et très régulièrement dentées, planes ou à bords régulièrement relevés en tuile, terminées en pointe courbée très aiguë ; leur longueur varie entre 11 et 14 centimètres, et leur diamètre entre 29 et 32 millimètres ; la plupart sont très foncées le long de la nervure médiane, particulièrement celles qui sont le plus arquées.

Pétioles gros et inégaux, vert jaunâtre, profondément canaliculés.

Glandes réniformes, petites et souvent imparfaites. Si on ne les observe pas à diverses époques, on peut se tromper et les prendre pour des globuleuses, ce qui peut-être a été la cause de plusieurs erreurs. Ainsi, Noisette décrit sous le nom de *Pourprée hâtive* une *Mignonne*.

Fruit assez gros, sphérique, un peu bosselé, déprimé à ses deux extrémités, souvent partagé en deux hémisphères inégaux par un sillon assez profond et assez évasé d'un côté et très peu apparent du côté opposé, plus accentué à la base et au sommet qu'ailleurs. La cavité pistillaire est large, profonde et souvent vide, c'est-à-dire que le mamelon est nul ou très peu distinct. Le diamètre du fruit est de 57 à 60 millimètres, et sa hauteur de 55 à 57.

Pédoncule gros, long, brun jaunâtre, élargi à son sommet, implanté dans une cavité large et profonde, parfois irrégularisée sur ses bords par une ou deux bosses inégales.

Peau fine, très mince, vert clair passant au jaune herbacé, lavée de rouge cerise, ombrée de rouge carmin foncé pourpré, granitée sur presque toute sa surface de petits points carmin, recouverte d'un duvet gris blanc, soyeux et abondant, qui cède sous l'action du frottement de la brosse à pêches.

Chair fine, blanche, veinée faiblement de jaune verdâtre, rouge pourpré autour du noyau, fondante; pourvue d'une eau abondante, sucrée, vineuse, relevée d'un acide très fin, excessivement agréable.

Noyau petit ou moyen, large de 20 à 22 millimètres, épais de 16 à 18, profondément et inégalement rustiqué, brun fauve, atténué à sa base, renflé à son sommet et terminé par une pointe courte et émoussée.

Maturité. Cette délicieuse pêche mûrit du milieu à la fin d'août, sous le climat d'une partie du centre et du nord de la France; dans le midi et la partie sud du centre, elle mûrit du commencement au milieu d'août. Il faut la récolter mûre et la conserver quelques jours au fruitier, où elle acquiert beaucoup de sucre (48 heures suffisent ordinairement).

Culture. Dans les sols chauds, sains et abrités, la variété réussit bien; l'exposition du midi et du levant, ou, pour mieux dire, du sud-est, lui est très favorable; elle la préfère à celle de l'est et de l'ouest. Dans les sols un peu trop humides, le fruit prend moins de couleur, la chair est plus ferme, l'eau moins sucrée et plus acidulée.

P. POURPRÉE TARDIVE.

(N° 22.)

Synonymes : *Tardive pourprée.* — *Pourprée.* — *Spâter purpurrother Lackpfirsich* (des Allemands). — *Late purple* (Miller).

La variété bien distincte est confondue par quelques auteurs avec la *Chevreuse tardive* qui n'a ni la forme ni la couleur. M. de Mortillet décrit deux *Pourprées tardives*, l'une à grandes fleurs, l'autre à petites fleurs. Cette dernière est celle que le Congrès a adoptée, celle que Duhamel décrit sous le nom de *Pourprée tardive.*

Origine ancienne et inconnue.

Auteurs descripteurs :

Catalogue des Chartreux, 1752.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, p. 33. 1768.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. Ier, p. 165. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 235. 1805.

L. Noisette. *Le Jardin Fruitier*, p. 32. 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 409, 1839.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. führ*, etc., t. III, p. 213. 1858.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 42. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 187. 1865.

Description.

Arbre assez vigoureux, mais n'atteignant jamais de grandes proportions ; généralement fertile, parfois très fertile.

Rameaux gros, forts, d'inégale longueur, vert ponctué brun du côté de l'ombre, rouge vineux violacé du côté du soleil.

Entre-feuilles assez longs et peu réguliers, les longs sont mélangés avec les courts, quelques-uns sont très courts.

Boutons a feuilles petits et moyens, les petits sont à la base et occupent près de la moitié de la longueur (lorsque celui-ci n'a été ni pincé, ni palissé, c'est-à-dire que l'arbre est élevé à l'air libre, cette différence est très sensible); tous sont brun noirâtre, pointus, anguleux, collés ou très légèrement écartés ; les consoles qui les supportent sont étroites, saillantes, caractérisées de chaque côté par des nervures courtes mais bien prononcées.

Boutons a fleurs gros, ovoïdes, coniques, un peu anguleux, rarement seuls; les écailles, d'un brun violacé, sont recouvertes d'un duvet gris ombré de rose blanchâtre.

Fleurs petites, campanulées, diffèrent de diamètre selon l'âge de l'arbre. (Sur un arbre âgé de 20 ans et cultivé à l'air libre, elles n'ont que 15 millimètres de diamètre; sur un arbre âgé de 4 ans, provenant du premier, elles en ont 20). Les pétales, en cuilleron, sont demi-étalés, d'un rose terne, bordés d'un rose carminé vineux.

Feuilles passant du vert gai au vert foncé, en général grandes, finement dentées, froncées le long de la nervure médiane, arquées, ondulées et contournées; leur longueur varie entre 10 et 13 centimètres et leur largeur entre 28 et 32 millimètres.

Pétioles gros, inégaux, canaliculés, vert blanchâtre, souvent coudés.

Glandes réniformes, peu apparentes avant le milieu de juin, brunes, brillantes, en partie caduques.

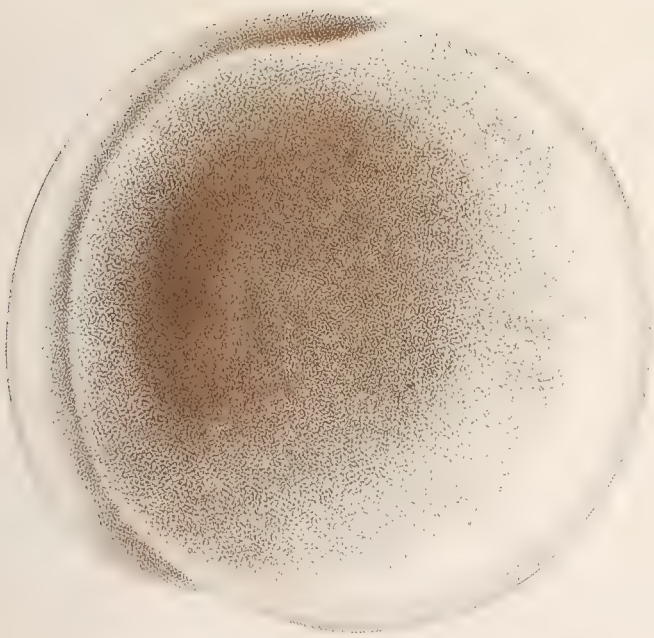

POURPREE TARLIVE

Fruit gros, sphérique, arrondi, obtus du côté de la tête, parfois un peu rétréci à sa base, partagé d'un côté par un sillon évasé et peu profond ; le mamelon, souvent très petit, sort du milieu d'une cavité large et peu profonde. Le diamètre du fruit est en général égal à la hauteur, il est de 7 centimètres lorsque le fruit est récolté en espalier, et un peu moindre lorsqu'il est récolté en plein air, particulièrement sur de jeunes arbres.

Pédoncule gros, brun noirâtre, dont le large sommet occupe une cavité évasée, régulière et assez profonde.

Peau un peu rude, vert clair, passant au jaune paille du côté de l'ombre, lavée de rose cerise, marbrée de rouge pourpre du côté du soleil, très finement granitée sur une assez grande étendue de rouge foncé et de rouge clair. Elle se détache difficilement de la chair, même lorsque le fruit est mûr ; le duvet gris, épais et serré, êst très caduc.

Les fruits récoltés à l'air libres, sont presque entièrement rouges.

Chair blanche, verdâtre, sauf autour du noyau où elle est d'un rouge carmin, mi-fine, très fondante, abondamment pourvue d'eau vineuse, sucrée et très agréablement parfumée.

Noyau petit ou moyen, irrégulier dans sa forme, le plus souvent ovale, plus renflé du côté de la côte dorsale que du côté de l'arête tranchante, rouge brique, grossièrement rustiqué, terminé par une pointe longue et aiguë ; il est large de 23 à 25 millimètres et épais de 17 à 20. Dans les années froides et humides on le trouve souvent partagé en deux et l'amande en mauvais état. (La *Pêche Turenne*, qui est une sorte de *Pourprée tardive*, offre souvent la même particularité).

Maturité. Cette variété qui est aujourd'hui très peu répandue, ou pour mieux dire très peu connue sous son véritable nom, mûrit, année commune, vers la fin de septembre; il faut la laisser mûrir sur l'arbre et la conserver quelque temps au fruitier où elle gagne en sucre et en parfum. Nous la regardons comme très propre à l'exportation.

Culture. L'arbre, greffé sur prunier, réussit très bien à l'air libre. Il se plaît dans les sols secs un peu pierreux. On le greffe sur même sujet pour espalier et on le plante à bonne exposition, dans un sol exempt d'humidité et bien drainé. Lorsqu'après une chaleur soutenue, il se trouve exposé à un vent du sud un peu fort et accompagné d'une pluie froide, il est rare que le côté exposé au vent ou à la pluie ne soit pas attaqué du blanc, qui souvent fait périr une partie des jeunes rameaux. Nous n'entendons parler ici que des arbres en plein air, car nous n'avons pas remarqué les mêmes altérations sur les arbres d'espaliers, abrités du vent du sud. Il est donc important de choisir les expositions les moins exposées à ce vent pour y planter la variété.

P. BELLE DE DOUÉ.

(N° 23.)

Synonymes : *Belle de Douai* (par erreur).

Origine. Variété attribuée à M. Dimas-Chatenay, horticulteur à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) ; l'introduction date de peu d'années (1842).

Auteurs descripteurs :

Annales de la Société impériale et centrale. 1842.

Carrière. *Jardin fruitier du Muséum.* 1865.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 41. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 173, 1865. Cet auteur dit avoir reçu, pour la *Belle de Doué*, la variété dite *Reine des Vergers*, et provisoirement la regarde comme synonyme de cette variété.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 3e édit., p. 214. 1866.

Description.

Arbre vigoureux et très fertile, qu'on peut cultiver sous toutes les formes et qui réussit très bien cultivé en plein air.

Rameaux moyens et assez gros, assez longs, minces à leur sommet, peu droits, vert bronzé du côté de l'ombre, rouge violacé du côté du soleil, granités rouille sur la partie la moins éclairée.

Entre-feuilles inégaux et courts, les plus longs ont rarement plus de 2 centimètres.

Boutons a feuilles moyens, triangulaires, pointus, apprimés, rapprochés du rameau, gris brun, duveteux, presque toujours simples ; portés par des consoles très courtes, les unes beaucoup plus saillantes que les autres, nervées dessous et de chaque côté, mais d'une manière très inégale.

Boutons a fleurs gros, coniques, renflés à leur base, recouverts d'écailles marron foncé assez mal appliquées les unes sur les autres, très duveteux à leur sommet; le duvet gris cendré apparaît sur presque toute la surface.

Fleurs petites, campanulées, de 17 à 20 millimètres de diamètre, demi-ouvertes ; à pétales en cuilleron d'un joli rose frais.

Feuilles d'un vert foncé et brillant, arquées; à bords ondulés et finement dentés, plissées le long de la nervure médiane, longues de 12 à 15 centimètres, larges de 25 à 30 millimètres ; quelques-unes sont plus petites, plus étroites et relevées en gouttière, principalement celles qui sont plissées le long de la nervure.

Pétioles moyens, inégaux, vert jaunâtre ou blanchâtre, profondément canaliculés.

Glandes globuleuses, brunes, brillantes, parfois peu apparentes à la base des feuilles, parfois même avortées.

Fruit moyen ou gros et n'ayant pas toujours la même forme, la grosseur et la forme changent à mesure que l'arbre prend de l'âge. Sur de jeunes arbres nous avons récolté des fruits moyens à tête conique pourvue d'un mamelon saillant et courbé. Sur des arbres adultes nous avons récolté des fruits gros, sphériques, déprimés à leurs deux pôles et munis d'un petit mamelon logé au milieu d'un bassin peu profond et évasé ; tous sont partagés d'un côté par un sillon large et très peu profond. Leur diamètre varie entre 6 et 7 centimètres et demi, et leur hauteur entre 6 et 7.

Pédoncule moyen, très rétréci dans son milieu, brun noirâtre, placé dans une cavité peu profonde, évasée et légèrement plissée sur ses bords.

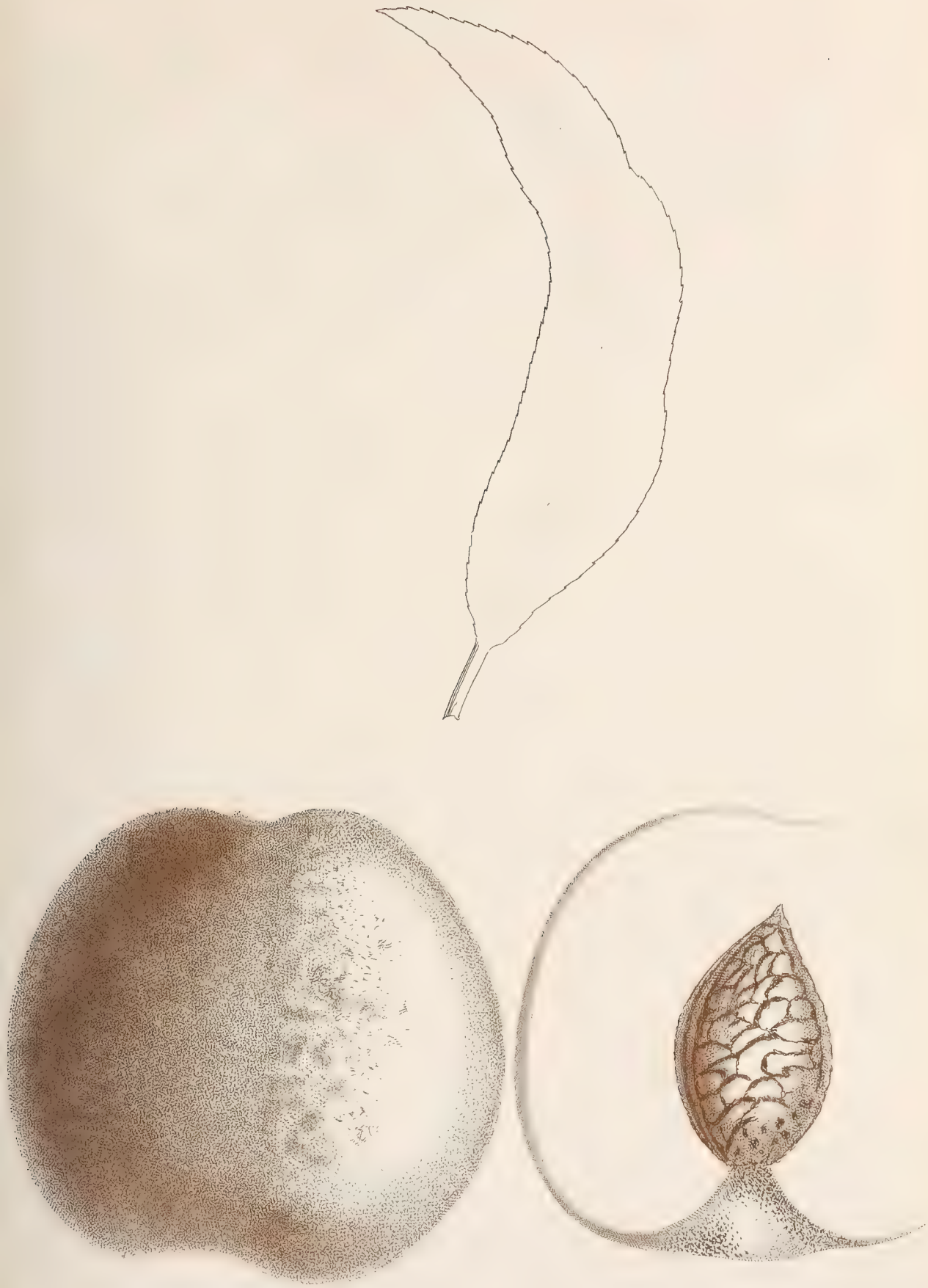

BELLE DE DOUE

au. del. et sculp

Imp. Fugère. Lyon

Peau fine, très mince, veloutée, passant du vert blanchâtre au jaune herbacé, abondamment lavée de rouge carmin cerise, marbrée de rouge pourpre, finement jaspée de rose clair du côté de l'ombre.

Chair blanche, verdâtre, fine, fondante, munie d'une eau abondante, sucrée, vineuse, agréablement parfumée. La cavité du noyau est nuancée de jaune et de rose tendre, veinée de rose vif.

Noyau moyen et assez gros, large de 22 à 25 millimètres, épais de 18 à 21, ovoïde, terminé par une pointe aiguë et allongée, brun marron sur ses bords, fauve clair sur la partie renflée, régulièrement sillonné par des incrustations profondes dont les bords sont adoucis. L'arête tranchante est étroite et bien détachée des lamelles.

Maturité. Cette belle et bonne Pêche mûrit, selon l'état des saisons et des climats, du commencement au milieu d'août. C'est une très bonne acquisition pour les marchés, où les beaux fruits hâtifs trouvent toujours un prix plus rémunérateur que les fruits intermédiaires, c'est-à-dire que les fruits qui mûrissent entre les hâtifs et les tardifs. La *Belle de Doué* se conserve parfaitement au fruitier pendant quelques jours; elle y acquiert du sucre et du parfum; elle est en outre un fruit très propre à l'exportation.

Culture. L'arbre peut être greffé sur tous les sujets propres au pêcher, et être planté à toutes les expositions, dans les sols exempts d'humidité et abrités. Il réussit très bien en espalier et très bien à l'air libre, sous forme de demi-tige, dont on écourte les nouvelles pousses chaque année au moment de la taille. Si on veut obtenir de beaux fruits d'un arbre cultivé à l'air libre, il ne faut pas oublier de supprimer à la taille les rameaux qui peuvent faire confusion.

P. BRUGNON VIOLET MUSQUÉ.

(N° 24.)

Synonymes : *Brugnon violet.* — *Brignon violet ou musqué.* — *B. musqué violet.* — *Bruguon de Rome, Roman, old Roman, Red Roman* (des Anglais). — *Blutrothe nektarine* (des Allemands), *etc., etc.* ; tous les auteurs anglais et allemands au nombre de douze environ qui ont décrit cette variété lui donnent un nom différent.

Auteurs descripteurs :

Citée par M.-R. Triquel, 1653.

Merlet, 1675.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 29. 1768.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. Ier, p. 166. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 245. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 131. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. V, p. 551. 1811.

L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 36, 1839.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 416. 1839.

Lelieur. *Pomone française*, p. 275. 1842.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 44. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 236. 1865.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. füh.*, etc., t. III, p. 205. 1866.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 3e édit., p. 205. 1866.

Description.

Nous n'avons pas la prétention de croire que l'arbre que nous décrivons soit bien le même qu'ont décrit les auteurs anciens; nous croyons que la variété primitive a disparu et que le semis a donné naissance à des variétés dont les caractères d'ensemble se rapportent assez bien à ceux du Brugnon violet musqué, décrit assez longuement par Duhamel.

Arbre vigoureux et très productif, qui ne donne du beau et bon fruit qu'en espalier et lorsque les années sont chaudes.

Rameaux gros, longs et forts, vert obscur bronzé du côté de l'ombre, rouge sanguin du côté du soleil; le rouge en s'éclaircissant et en passant au rose terne couvre souvent le rameau du côté de l'ombre.

Entre-feuilles inégaux et irrégulièrement distribués sur le rameau, généralement plutôt courts que longs.

Boutons a feuilles moyens, obtus, anguleux, bien appliqués contre le rameau sauf au sommet où ils sont légèrement écartés, brun roussâtre, à écailles serrées et soyeuses; portés par des consoles assez saillantes, dont les côtés sont accompagnés d'une nervure courte, mais sensible.

Boutons a fleurs moyens, courts, renflés, obtus ou sphériques, revêtus d'écailles peu serrées, marron fauve, plus duveteuses à leur sommet qu'à leur base.

Fleurs grandes, rosiformes, de 30 à 32 millimètres de diamètre; à pétales concaves, arrondis, d'un beau rose frais, ombrés de rose plus vif, les onglets sont d'un beau rose pourpre.

Feuilles d'un vert foncé brillant, légèrement en gouttière, très finement dentées, à peine arquée à leur sommet, leur grandeur varie avec l'âge de l'arbre. Lorsque celui-ci est jeune et vigoureux,

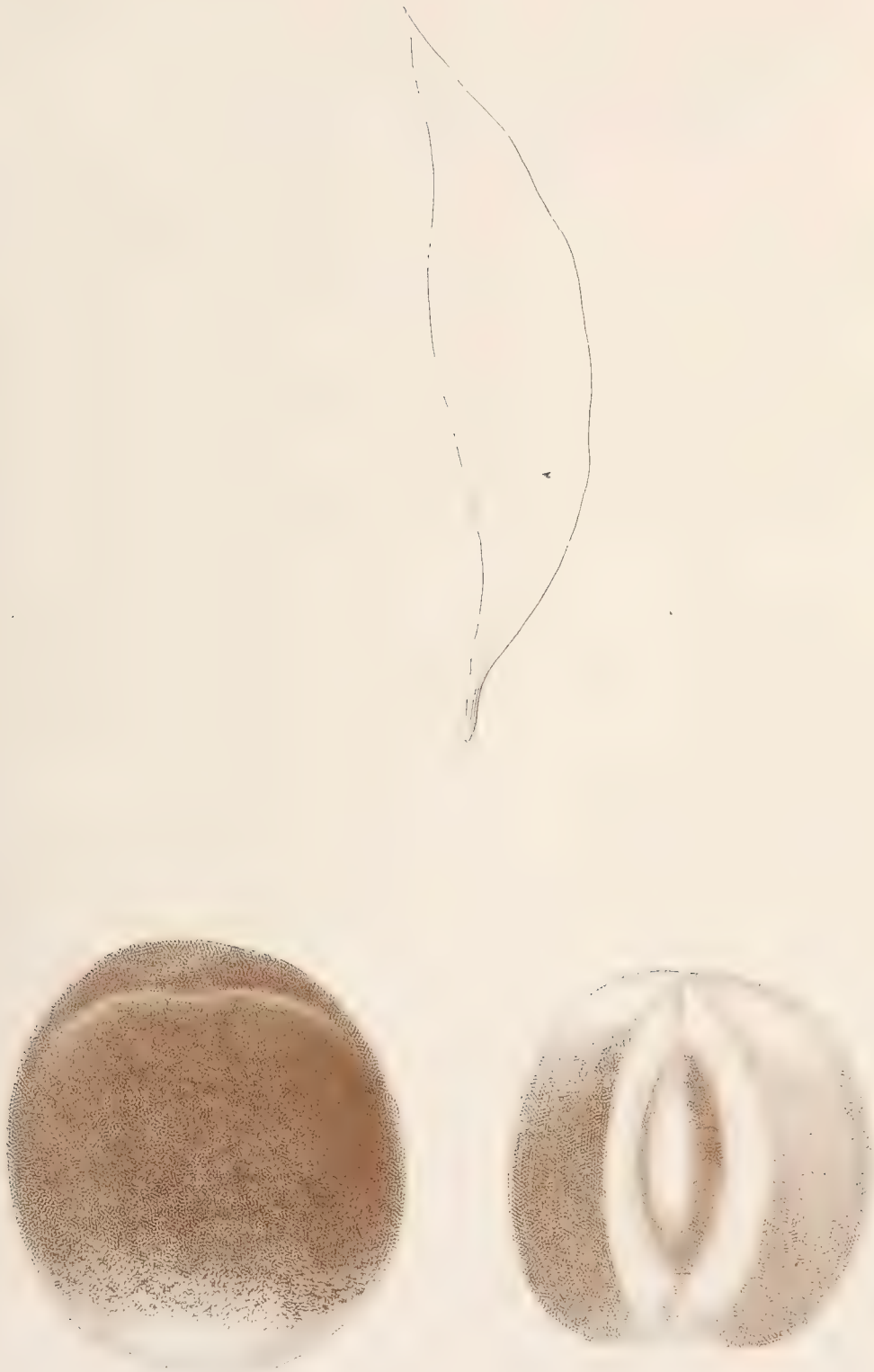

B. VIOLET MUSQUÉ

del et sculp

elles sont grandes, mais sur un arbre adulte ou un peu âgé, elles sont petites et moyennes, leur longueur varie donc entre 10 et 14 centimètres et leur largeur entre 15 et 30 millimètres.

Pétioles gros, courts, profondément canaliculés, vert jaunâtre d'abord, passant ensuite au blanc verdâtre, cette couleur très changeante, s'étend souvent jusqu'au sommet des feuilles et sur les nervures secondaires.

Glandes réniformes, rousses, peu nombreuses et peu apparentes particulièrement sur le pétiole où elles sont presque toujours avortées.

Fruit moyen, arrondi, un peu plus haut que large, ce qui le fait paraître légèrement ovale. Sa hauteur moyenne est de 45 millimètres et son diamètre de 43, il est divisé d'un côté par un sillon peu profond, qui aboutit vers la tête qui est déprimée ; le mamelon, à peine visible, occupe le centre d'une dépression large, mais très peu profonde.

Pédoncule assez long, mince, noirâtre, tenant le fruit solidement attaché à l'arbre, il occupe une cavité étroite, profonde et régulière.

Peau lisse, vernie, blanc jaunâtre du côté de l'ombre, lavée de rouge carmin, ombrée de rouge pourpre violet du côté du soleil, ponctuée sur le rouge de taches blanches et de petites granitures rouges sur une partie du fond clair.

Chair blanche, jaunâtre, très rouge autour du noyau, auquel elle adhère fortement, ferme, sucrée, vineuse, musquée et juteuse.

Noyau moyen, ovale, rougeâtre, large de 20 à 23 millimètres, épais de 17 à 19, à incrustations profondes, régulières, adoucies sur leurs côtes ; les lamelles qui accompagnent l'arête tranchante sont réunies en petits feuillets pressés les uns contre les autres ; la pointe est courte et fine.

Maturité. Cette variété de Brugnon mûrit vers la fin de septembre, il faut la récolter très mûre, dans cet état elle peut demeurer longtemps sur l'arbre sans tomber ; il est plus avantageux cependant de la rentrer au fruitier où elle se conserve facilement de six à huit jours ; c'est après ce séjour qu'elle devient un fruit de toute première qualité.

Culture. Aujourd'hui ce Brugnon est devenu fort rare, on ne le trouve que dans quelques jardins d'amateurs, les horticulteurs du nord, du centre, de l'est et de l'ouest de la France le cultivent très peu, parce que d'abord l'arbre est rarement demandé, et qu'ensuite, le fruit est très peu prisé sur les marchés. On peut le greffer sur tous les sujets propres à recevoir la greffe du pêcher; le planter dans les sols les plus chauds et aux expositions les plus éclairées, particulièrement en espalier au midi.

P. CHANCELIÈRE.

(N° 25).

Synonymes : *Mignonne bosselée* (de Mortillet). Cet auteur ajoute que c'est aussi *Belle de Vitry* de A. Lepère (1860) et *Barrington* de Robert Hogg. — *Chancelerie.* — *Belle beauté* (Catalogues). — *Kanzler.* — *Pfirsisch* et *Schone Kanzlerin* (des Allemands). — *Véritable Chancelière à grandes fleurs.*

Origine. Variété ancienne à laquelle M. de Mortillet donne un nom nouveau, celui de *Mignonne bosselée.* L'adjectif *bosselée*, choisi par M. de Mortillet, signifie que la variété qu'il décrit est bosselée ; mais ce fruit est-il bien le même que la variété décrite par Duhamel, sommairement il est vrai, sous le nom de véritable *Chancelière à grandes fleurs*, variété qu'il compare à la *Chevreuse hâtive*, tout en disant qu'elle est moins allongée? Duhamel indique clairement que la *Chancelière à grandes fleurs* a 2 pouces de hauteur sur 22 lignes de diamètre, qu'elle est partagée en deux hémisphères d'inégale grosseur par un sillon, mais il ne parle pas de bosses.

A. Lepère connaît trop bien les pêchers pour confondre la *Chancelière* avec la *Belle de Vitry*, et tous les praticiens et les amateurs savent que c'est par erreur qu'on a imprimé dans son édition de 1860 les mots *grandes fleurs* au lieu de *petites* en parlant de la *Belle de Vitry.*

Relativement à la *Barrington*, ou *Buckingham mignonne*, ou *Colonel Ansley's*, Dittrich et Dochnahl ne sont pas d'accord avec M. de Mortillet, car ils décrivent séparément la *Chancelière* et la *Barrington.*

En terminant sa description, Duhamel ajoute que l'on cultive dans plusieurs jardins sous le nom de *Chancelière*, une variété à petites fleurs, qu'il pense être issue de la Chevreuse ; c'est sans doute celle dont parle de la Bretonnerie, et qu'il nomme *Fausse Mignonne* ou peut-être aussi celle que Knoop décrit sous le nom de *Chancelière*. A la fin de la description de cet auteur, on lit ce qui suit : « On » prétend que cette sorte est provenue d'un noyau de la *Chevreuse* » dans le jardin de M. DE SEGUIER, chancelier de France. »

AUTEURS DESCRIPTEURS.

Merlet. 1690, parle d'une Chancelière : laquelle ?

Duhamel. *Traité des arb. fruit.*, tome II, page 23, 1763.

Bon Jardinier, 1783, cite une Chancelière.

Le même en 1796 s'exprime ainsi : « *Chancelerie à grandes* » *fleurs*, variété de la *Chevreuse ;* fruit un peu moins allongé, plus » sucré, meilleur, un peu plus tardif. »

Forsyth. *Traité de la culture des arb. fruit.*, page 53, 1803.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, tome I, page 162, 1803.

Couverchel. Sous le nom de Véritable Chancelerie, *Traité des fruits*, page 409, 1839.

F. J. Dochnahl. *Der Sich. füh.*, tome III, page 198, 1858.

P. de Mortillet. Sous le nom de Mignonne bosselée, *Les Meilleurs fruits*, tome Ier, page 76, 1865.

DESCRIPTIONS.

L'ARBRE que nous cultivons sous le nom de *Chancelière à grandes fleurs* est très vigoureux et très fertile, beaucoup plus que ceux des autres mignonnes, sauf toutefois celui qu'on nomme depuis peu *Belle beauté* qui lui ressemble en tous points, aussi pour nous qui cependant pouvons nous tromper, *Belle beauté* moderne est synonyme de *Chancelière à grandes fleurs* ancienne.

RAMEAUX gros, longs et forts, mélangés de moyens et de plus faibles, mais en général tous longs ; vert jaunâtre du côté de l'ombre, rougeâtre du côté du soleil, lavés et faiblement marbrés de rouge violacé, parsemés à leur base de glandes rouille et fauve clair, assez saillantes.

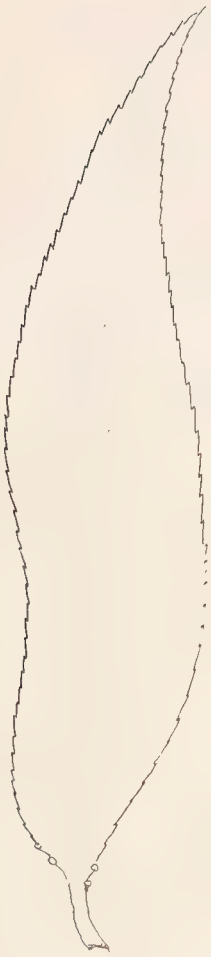

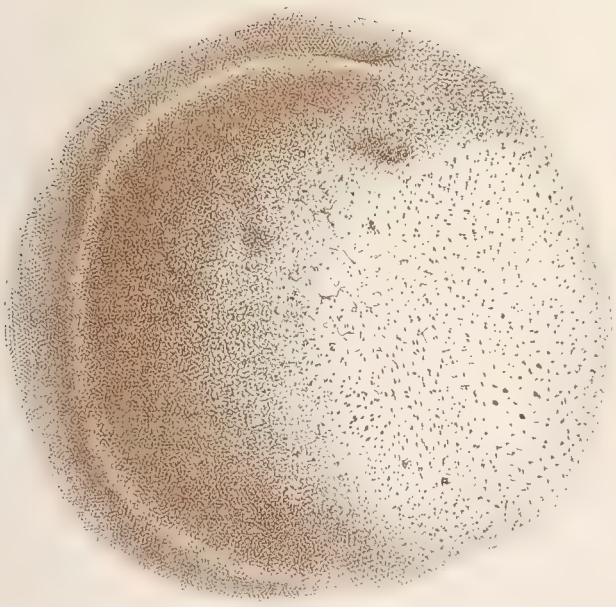

CHANCELIERE

Entre-feuilles longs et inégaux, plus réguliers sur les rameaux forts que sur les plus faibles ; leur longueur qui est à signaler varie entre deux et cinq centimètres.

Boutons a feuilles de deux sortes, petits et très petits, ceux-ci accompagnent les boutons à fleurs, ils sont longs, effilés et bruns, aplatis sur leurs côtés et très aigus ; les autres sont seuls, convexes d'un côté, concaves de l'autre, obtus, brun ou rouge rosé, duveteux, dressés contre le rameau ; les consoles sur lesquelles ils reposent sont courtes et peu saillantes.

Boutons a fleurs gros, ovales, allongés, obtus, légèrement anguleux, bruns à leur base, recouverts à leur sommet d'un duvet gris rosé, abondant, ils sont presque toujours deux à deux séparés par un bouton à feuille, et aussi nombreux à la base des rameaux qu'à leur sommet ce qui dénote la très grande fertilité de l'arbre.

Fleurs grandes, rosiformes, de 38 à 40 centimètres de diamètre ; pétales arrondies, concaves, d'un beau rose frais, ombré de rose carmin tendre ; les onglets et les bords des pétales sont d'un carmin pourpré.

Feuilles d'un vert émeraude, foncé et brillant ; très finement dentées, lancéolées, aiguës, planes ou faiblement en gouttière, longues de 11 à 14 centimètres, larges de 28 à 32 millimètres. On en rencontre de plus courtes et de plus étroites, comme parfois aussi de plus grandes.

Pétioles gros, courts, vert jaunâtre, profondément canaliculés et souvent cordés.

Glandes globuleuses, fines et peu apparentes sur le pétiole, un peu plus développées à la base de la feuille, mais jamais bien prononcées avant le milieu de juin.

Fruit gros, tantôt sphérique et déprimé à ses deux pôles, tantôt arrondi. Dans le premier cas, il est aussi haut que large, dans le second, il est un peu plus haut que large, alors son diamètre ordinaire est de 62 millimètres et sa hauteur de 65. Nous avons mesuré plus d'un fruit dont le diamètre et la hauteur étaient de 65 millimètres ; parmi ces fruits, les uns étaient divisés d'un côté en deux parties égales par un sillon bien accentué à la base et au sommet, d'autres

étaient divisés en deux parties plus inégales, par un sillon mieux accentué dans toute sa longueur ; dans cette circonstance, le sillon est accompagné d'un côté par une côte irrégulière, souvent peu sensible. Le mamelon petit, obtus, occupe le centre d'une cavité étroite mais longue, qui semble prolonger le sillon.

Pédoncule moyen, long, très étranglé, brun roux; placé dans une cavité profonde, ovale, étroite, irrégularisée sur ses bords par de petites bosses très inégales, mais jamais très prononcées.

Peau mince, fine, jaune herbacé du côté de l'ombre, lavée de rouge cerise foncé, nuancée de rouge pourpre violacé du côté du soleil, abondamment granitée pourpre, recouverte d'un duvet fin, gris blanc ou blanc mat, serré, qui se roule sous la pression des doigts.

Chair blanche, rouge sous la peau du côté du soleil, rouge pourpre autour du noyau. (Cette couleur domine en lanières très inégales sur une assez grande étendue). Très fine, pourvue d'une eau très abondante, sucrée, agréablement relevée, excellente.

Noyau assez gros, large de 22 à 25 millimètres, épais de 17 à 19, roux fauve, teinté de brun violet autour de ses côtes et à sa base, grossièrement rustiqué ; la côte tranchante est séparée des lamelles adjacentes par des sillons profonds et larges. Sa tête renflée est terminée par une pointe plate, courte et émoussée.

Maturité. Cette belle et bien bonne pêche murit tantôt un peu avant ou tantôt immédiatement après la *Grosse Mignonne*. La *Mignonne hâtive* et la *Pêche à bec* la précèdent de quelques jours. Toutefois nous avons récolté la *Chancelière* au même temps que la *Mignonne hâtive*. Comme ses cousines, elle gagne d'être portée au fruitier et d'y séjourner 24 heures.

Culture. L'arbre peut se greffer sur tous sujets, être cultivé sous toutes les formes et être planté à toutes les expositions où le pêcher peut prospérer ; comme il est très fertile, même pendant sa jeunesse, nous conseillons dans l'intérêt de sa santé et pour n'obtenir que de beaux et bons fruits, de le soumettre à une taille plutôt courte que longue, et d'éclaircir les fruits après la formation du noyau.

P. DE SYRIE.

(N° 26).

Synonymes : *Barral. — d'Egypte. — de Tullins. — Michal.*

Origine. Nous empruntons à M. Mas, qui lui-même les tenait de M. de Mortillet, les renseignements sur l'origine de cette variété, renseignements qui donnent en même temps la raison de ses divers synonymes : En 1805, un officier de l'armée d'Egypte, le commandant Barral, rapporta des noyaux d'une pêche qu'il avait récolté à Saint-Jean-d'Acre, en Syrie. A son arrivée en son pays natal, à Tullins (Isère), il sema une partie de ces noyaux et remit les autres à des parents et amis, et entre autres, à M. Michal qui fut un zélé propagateur de cette variété.

D'après M. de Mortillet, la Pêche de Syrie qui se reproduit très bien de noyaux, a produit dans l'Isère deux formes qui se perpétuent : l'une, à Champagnier près Vizille, de forme allongée, fortement déprimée à la base, et plus particulièrement désignée sous les noms de Pêche de Syrie ou Pêche d'Egypte ; l'autre, à Tullins, plus grosse, plus arrondie et plus colorée est plus particulièrement connue sous le nom de Pêche Michal ou Pêche de Tullins. Du reste, ces deux variations subissent les influences du sol et ne se maintiennent, avec leurs attributs respectifs, que dans le même terrain.

Auteurs descripteurs.

Mas. *Le Verger*, 1865, p. 7.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs fruits,* 1866, p. 183.

Description.

Arbre vigoureux, robuste, très fertile.

Rameaux longs et effilés surtout à leur extrémité, d'un beau rouge intense du côté du soleil.

Entre-feuilles courts, à consoles saillantes, à nervures un peu décurrentes.

Boutons a feuilles petits, appliqués, comprimés ; à écailles duveteuses, d'un brun rougeâtre.

Feuilles de grandeur moyenne, assez larges au milieu, presque également atténuées à la base et au sommet ; à dents assez régulières, peu profondes.

Pétioles généralement assez courts, portant des glandes réniformes, purpurines ; ces glandes sont parfois globuleuses.

Boutons a fruits petits, obtus, un peu comprimés ; à écailles duveteuses au sommet, d'un brun rougeâtre.

Fleurs petites, s'ouvrant très peu, tardives.

Fruit assez gros ou gros, allongé, peu uni ou bosselé, bien élargi en sa moitié supérieure, très atténué dans sa moitié inférieure ; sommet renflé, arrondi, muni d'un mamelon très petit ou nul ; base étroite, tronquée, côtelée, à cavité pédicellaire étroite et peu profonde ; sillon peu profond, plus accusé vers le sommet dont une des berges est plus saillante que l'autre.

Peau très duveteuse, fine, se détachant bien de la chair, d'un jaune verdâtre à l'ombre, lavée de rouge et rayée de rouge plus sombre du côté du soleil.

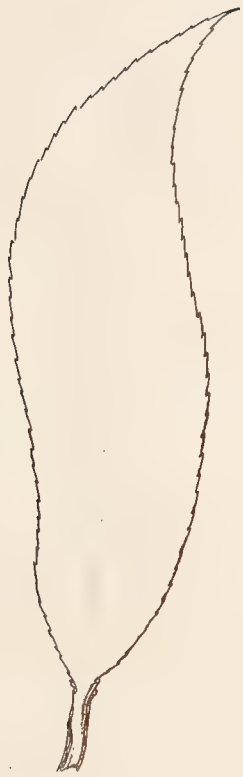

DE SYRIE

Chair grosse, d'un blanc verdâtre, rouge autour du noyau, dont elle est isolée parfois par un espace assez grand ; eau assez abondante, vineuse, parfumée, relevée, laissant souvent une légère saveur amère acidulée (particulièrement si l'année est humide et fraîche).

Noyau petit, allongé, bombé au sommet qui se termine brusquement par une pointe courte et tranchante, sensiblement atténué en tous sens à sa partie inférieure, profondément et assez grossièrement rustiqué.

Maturité. Ce bon fruit, qui devient très bon dans les années chaudes, mûrit pendant tout le mois de septembre.

Culture. L'arbre peut être cultivé en espalier à toutes expositions, ses fruits y deviennent plus gros ; mais il est spécialement recommandable pour le plein vent, parce qu'il est moins sujet que ses congénères aux maladies qui affectent le pêcher, et que ses fleurs tardives résistent mieux aux intempéries du printemps. Cette rusticité doit le rendre éminemment propre à faire des sujets pour la greffe. Il se reproduit de noyau avec tous ses caractères essentiels.

PÊCHE DE MALTE.

(N° 27.)

Synonymes : *Pêche Malte. — Malte. — Belle de Malte. — Belle de Paris. — Pêche de Paris. — Pêche d'Italie. — Malte de Normandie. — Malta. — Von Malta. — Malteser Pfirsich. — Italien ische.* — (Ne pas confondre avec *Belle Chevreuse*, que Merlet et La Quintinie nomment *Pêche d'Italie.*)

Origine ancienne.

Auteurs descripteurs.

Catalogue des Chartreux. 1752.
Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 15. 1768.
Bon Jardinier, 1783 et 1796.
De la Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, t. II, p. 385. 1784.
T.-Y. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 97. 1810.
Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, t. V, p. 550. 1811.
Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. Ier, p. 163. 1803.
E. Calvel confond cette variété avec la *Madeleine blanche* (par erreur).
Lindley. *A Guide to the orch.*, p. 218, 1831.
L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 30. 1839.
Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 408. 1839.
Lelieur. *Pomone française*, p. 267. 1842.
F.-J. Dochnahl. *Der sich. füh.*, etc., t. III, p. 195.
Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 42. 1864.
Downing. *The fruits and the fruit trees of America*, p. 619. 1864.
P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 109. 1865.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, p. 225. 1866.
Thomas. *The american fruit cultu.*, p. 316. 1867.

Description.

Arbre d'une vigueur moyenne, fertile, qu'on peut greffer sur tous les sujets propres au Pêcher et élever sous toutes les formes.

Rameaux minces et effilés, vert tendre du côté de l'ombre, teintés de rouge pâle et de rouge sanguin et pointillés de jaune du côté du soleil.

Entre-feuilles inégaux et inégalement distribués et mélangés; les uns ont 25 millimètres de long, les autres en ont 35.

Boutons a feuilles petits, très aigus, presque couchés sur le rameau, supportés par des consoles légèrement renflées et très finement nervées dans leur milieu et sur leurs côtés ; ils sont recouverts d'écailles lisses, marron, bordées de brun noirâtre.

Boutons a fleurs petits et moyens, allongés et fluets, coniques et pointus, recouverts d'écailles marron foncé, à peine duveteuses.

Fleurs grandes, rosiformes, de 30 à 33 millimètres de diamètre; à pétales arrondis ou légèrement cordiformes, concaves, d'un rose tendre et violacé, passant au rose plus foncé, ombrés de rose carminé sur leurs onglets.

Feuilles d'un vert gai et jaunâtre, à bords profondément et finement dentés et surdentés, faiblement relevés ou onduleux ; quelques-unes sont planes, quelques autres sont arquées à leur sommet. Leur longueur et leur largeur varient selon l'âge et la santé de l'arbre, comme aussi de la position qu'elles occupent sur le rameau. Celles du haut sont plus grandes que celles du bas. Leur longueur ordinaire est de 9 à 10 centimètres, et leur largeur de 23 à 28 millimètres.

Pétioles gros, courts, vert clair, profondément canaliculés, presque stipulés, renflés à leur base.

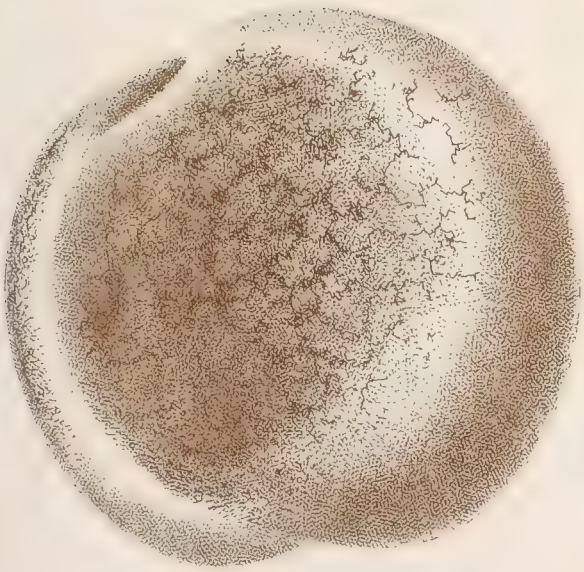

MALTE

Glandes nulles (Caractère des Madeleines).

Fruit moyen ou assez gros, sphérique, déprimé vers ses deux pôles, un peu plus large que haut. Son diamètre varie entre 60 et 65 millimètres, et sa hauteur entre 55 et 60. Un sillon le partage en deux hémisphères d'une manière régulière ; ce sillon n'est bien apparent qu'à la base et au sommet du fruit; sur les parties renflées, il est très peu profond et très évasé ; le mamelon manque, sa place est marquée par une glande noire qui se trouve placée au milieu d'une cavité régulière et assez profonde.

Pédoncule court, brun grisâtre, élargi à son sommet, placé dans une cavité étroite, régulière, assez profonde.

Peau mince, très fine, vert clair passant au blanc jaune verdâtre ou au blanc de cire, lavée de rose carminé tendre, partiellement marbrée et zébrée de rouge pourpré et de rouge vif, recouverte d'un duvet fin et soyeux se détachant au moindre frottement; à la maturité, la peau quitte la chair avec facilité.

Chair blanche, teintée de rose autour du noyau, fine, très fondante, très abondamment pourvue d'eau sucrée, parfumée faiblement mais agréablement musquée.

Noyau moyen, ovale, arrondi, large de 24 millimètres, épais de 21 à 22, très renflé vers sa pointe qui est plate, courte et peu aiguë, étroit vers sa base, profondément rustiqué , brun clair ombré gris brun. L'arête tranchante est très développée et bien séparée des lamelles , mais ne conserve pas de fragments de chair.

Maturité. Cette bien bonne Pêche, qui devient de plus en plus rare depuis l'introduction de variétés nouvelles, mûrit ordinairement dans la première quinzaine de septembre. Quoique mûre, elle reste bien attachée à l'arbre; elle se conserve également très bien au fruitier, pendant 24 heures, si elle a été récoltée avec beaucoup de précaution. La plus petite pression laisse une tache après elle lorsque le fruit est parfaitement mûr; on aura donc bien soin de la cueillir avec beaucoup de délicatesse.

Culture. L'arbre réussit, dit-on, très bien en Normandie. La Bretonnerie dit, en effet, que c'est le Pêcher qui y réussit le mieux et que son fruit y est très estimé. M. de Mortillet recommande de le cultiver au levant dans les terres un peu fortes. T.-Y. Catros dit que le fruit est très agréable lorsque l'arbre est cultivé dans les terres sèches. Lelieur recommande de planter l'arbre dans un terrain préparé, sans dire comment doit se faire la préparation. Le vénérable et regrettable M. Lacène, dont nous possédons toutes les notes qu'il a écrites sur l'horticulture, dit dans l'une d'elles : « Le Pêcher de Malte se plaît et prospère à l'exposition du sud, du sud-est et du sud-ouest, dans une terre franche, profonde, richement amandée par des engrais animalisés et renouvelés de cinq en cinq ans.

P. ADMIRABLE.

(N° 28.)

Synonymes : *Admirable Longue* (Poiteau). — *Admirable Rouge* (Soc. Van Mons).

Origine. Variété ancienne, d'origine inconnue.

Auteurs descripteurs :

Citée par Merlet, 1675.

M.-R. Triquel, 1653.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 33. 1768.

Knoop. *Pomologie des Pays-Bas*. Pêcher, p. 80. 1771.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. Ier, p. 161. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 235. 1805.

T.-Y. Catros. *Traité raisonné de la taille*, p. 100. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste Cultivateur*, t. V, p. 550. 1811.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 411, 1839.

Lelieur. *Pomone française*, p. 270. 1842.

Poiteau. *Arbres fruitiers*, t. Ier.

Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur la Taille*, p. 221. 1860.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 40. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 118. 1865.

Description.

Arbre vigoureux et très fertile, spécial à la culture en espalier, délicat malgré sa vigueur et souvent atteint par la cloque.

Rameaux gros, forts et bien développés, vert bronzé du côté de l'ombre, rouge violet noirâtre du côté du soleil; les plus forts sont sensiblement nervés à leur sommet.

Entre-feuilles inégaux, plutôt courts que longs; les plus longs sont à la base, et les plus courts au sommet.

Boutons a feuilles petits et très petits, courts, triangulaires, pointus ou obtus, les uns collés contre le rameau, les autres un peu éloignés, variant du brun noir au brun rouge; quelques-uns sont terminés par une pointe orangé foncé.

Boutons a fleurs inégaux comme ceux à feuilles, en général moyens, ovales, anguleux, obtus, bruns, duvetés gris à leur sommet, ou seulement teintés de rouge saumoné. Les consoles sont très inégales; sur les gros rameaux, elles sont fort développées et très caractérisées par leurs trois nervures saillantes.

Fleurs petites, campanulées, de 21 à 24 millimètres de diamètre, assez bien étalées; à pétales en nacelle, onduleux, d'un brun mêlé de rose tendre.

Feuilles d'un beau vert foncé, aiguës, légèrement arquées à leur extrémité, planes ou à bords très peu relevés, régulièrement et finement dentées; leur longueur varie entre 12 et 15 centimètres, et leur lorgeur entre 28 et 32 millimètres.

Pétioles gros, courts, vert jaunâtre, profondément canaliculés, très élargis à leur base, pour ainsi dire stipulés.

Glandes globuleuses, brillantes, brunes, bien déterminées et bien apparentes à la base de la feuille et sur le pétiole, mais rarement bien nombreuses.

Fruit gros ou très gros, tantôt sphérique, tantôt arrondi, c'est-à-dire ou un peu plus large que haut, ou un peu plus haut que large; verticalement partagé d'un côté par un sillon peu profond, dont un des bords forme une côte saillante; plus renflé du côté du sillon que

ADMIRABLE

du côté opposé. Le mamelon, petit ou très petit, est placé dans une cavité peu profonde et évasée, souvent il est à fleur et plus apparent.

Pédoncule assez gros et assez long, brun olivâtre, placé dans une cavité assez profonde et peu évasée.

Peau très fine, vert très tendre, passant au jaune clair blanchâtre à l'époque de la maturité, très fortement lavée de rouge carmin, ombrée de rouge pourpre du côté du soleil, délicatement marbrée de rose clair sur une partie de la couleur jaune. Le duvet, fin, soyeux, blanchâtre, se détache très facilement de la peau au moindre frottement.

Chair blanche, citrine, rose tendre et veinée de rose vif autour du noyau, fine, fondante ; pourvue d'une eau suffisante, très sucrée, très parfumée, suave.

Noyau moyen, petit en comparaison du volume du fruit; sa longueur est de 35 à 37 millimètres, sa largeur de 22 à 25 millimètres, et son épaisseur de 18 à 19 ; ovale, déprimé du côté du pédoncule, terminé par une pointe aiguë, plate et assez longue ; régulièrement et profondément rustiqué, brun marron foncé autour de ses côtes, plus clair sur sa surface.

Maturité. Cette belle et délicieuse Pêche, peu répandue et souvent confondue avec d'autres variétés, mûrit successivement depuis le commencement de septembre jusqu'au 20 du mois. C'est une des plus fines pêches connues, qui se perfectionne d'une manière remarquable au fruitier, où elle peut passer sans risque deux ou trois jours. Elle est très propre à l'exportation, attendu que sa chair, quoique fondante, est toujours un peu ferme.

Culture. L'arbre est sujet à la cloque et perd souvent une partie de ses membres; mais souvent aussi il apparaît, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, de forts rameaux qui percent sur le vieux bois et qu'on peut utiliser pour garnir les vides. Nous conseillons de ne pas cultiver cette variété sous de grandes formes, et de tenir compte du sol et de l'exposition. Les sols forts, humides et les expositions ventées et ombrées lui sont très contraires.

P. DOUBLE DE TROYES.

(N° 29.)

Synonymes : *Petite Mignonne.* — *Pêche de Troyes.* — *Pêche de Troix double* (Triquel). — *Mignonnette. Small mignonne* des Anglais. — *Kleiner Lieblicher Lockpfirsich* (des Allemands). — *Pêche hâtive* (Catros). — *Petite Mignonne hâtive* (Couverchel).

Origine. Variété très ancienne.

Auteurs descripteurs :

Citée par Merlet, 1795.

M.-R. Triquel, 1653.

Catalogue des Chartreux, 1730 à 1775.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 8. 1768.

De la Bretonnerie. *Ecole du Jardin fruitier*, t. II, p. 382. 1784.

Poinsot. *L'Ami des Jardiniers*, t. Ier, p. 165. 1803.

E. Calvel. *Traité des Pépinières*, t. II, p. 214. 1805.

T.-G. Catros. *Traité raisonné des Arbres fruitiers*, p. 77. 1810.

Dumont de Courset. *Le Botaniste cultivateur*, t. V, p. 550. 1811.

Couverchel. *Traité des Fruits*, p. 406. 1839.

L. Noisette. *Le Jardin fruitier*, p. 23, fig. V, 1839, se trompe en attribuant à cette variété des grandes fleurs et des glandes globuleuses.

Lelieur. *Pomone française*, p. 272. 1842.

F.-J. Dochnahl. *Der Sich. füh.*, etc., t. III, p. 213.

Bengy de Puyvallée. *Mémoire sur la taille*, p. 214, 2e édit. 1860.

Congrès pomologique de France, catal. gén., p. 41. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, t. Ier, p. 174. 1865.

A. Mas. *Le Verger*.

Robert Hogg. *The fruit manual*, 3e édit., p. 232. 1866.

Carrière, *Jardin fruitier du Muséum*, se trompe en confondant l'Avant-Pêche rouge avec la Double de Troyes.

Description.

Arbre peu vigoureux, très fertile, spécialement destiné à la culture en espalier dans le nord de la France.

Rameaux très inégaux en grosseur et en longueur, généralement plutôt longs et faibles que forts. Lorsque l'arbre arrive à l'âge adulte, ils perdent encore de leur force et deviennent menus et effilés; ils sont vert pâle du côté de l'ombre, granités rouille à leur base; le côté éclairé est d'un rouge vineux, finement taché brun.

Entre-feuilles inégaux et alternes dans leur longueur; un court précède un long d'une manière assez régulière.

Boutons a feuilles petits, triangulaires, pointus, brun noirâtre, appliqués contre le rameau; portés par des consoles courtes, très peu saillantes, à peine nervées sur leurs côtés.

Boutons a fleurs petits, ovoïdes, anguleux, brun roux, très écartés du rameau.

Fleurs petites, campanulées, de 11 à 14 millimètres de diamètre, entr'ouvertes; à pétales ovales, arrondis, en cuilleron, rose carné tendre, passant au rose terne après quelques jours d'éclosion.

DOUBLE DE TROYES

Feuilles d'un vert jaunâtre, très aiguës, lancéolées, arquées vers le sommet, à bords onduleux, très finement dentées; quelques-unes sont en gouttière et froncées le long de la nervure médiane; leur longueur et leur largeur varient selon l'âge ou la vigueur de l'arbre.

Pétioles moyens, courts, jaunâtres, faiblement canaliculés, rarement droits.

Glandes réniformes, très distinctes à la base de la feuille, beaucoup moins apparentes sur le pétiole, où souvent elles sont en partie avortées.

Fruit petit, variable dans sa forme. On trouve sur le même arbre des fruits sphériques légèrement déprimés à leurs pôles et un peu plus larges que hauts; on en trouve d'autres arrondis, dont le diamètre égale la hauteur ; enfin, quelques-uns sont à peine ovoïdes et un peu plus hauts que larges. Les fruits sphériques sont partagés en deux hémisphères inégaux, par un sillon bien caractérisé ; les autres ne le sont que d'un seul côté. La cavité pistillaire est assez profonde et peu large ; le mamelon qui sort de son centre est tantôt moyen, aigu, saillant et courbé, tantôt gros, renflé, très saillant et très courbé. Les plus gros fruits ont ordinairement 4 centimètres de diamètre et à peu près autant de haut.

Pédoncule petit, mince, verdâtre, placé au fond d'une cavité profonde, évasée et plissée.

Peau très fine, mince, duveteuse et soyeuse, vert blanchâtre, passant au jaune paille à l'époque de la maturité, lavée de rouge cerise du côté du soleil, finement granitée de carmin sur presque toute sa surface.

Chair blanche, citrinée, rosée autour du noyau, fine, demi-fondante, pourvue d'une eau abondante, sucrée, acidulée, délicieusement parfumée.

Noyau petit, ovoïde, renflé, large de 15 millimètres, épais de 12, blond roux ou blond fauve, finement et peu profondément rustiqué,

terminé par une pointe aiguë et légèrement courbée, conservant de nombreux filaments de chair courts mais cachant toutes les incrustations.

Maturité. Cette bonne petite pêche mûrit, selon la latitude, de la fin de juillet au milieu d'août. Elle n'est pas caduque, même à sa parfaite maturité, et se conserve très bien au fruitier, où elle acquiert plus de sucre.

Culture. La variété se plaît dans les sols riches, meubles et profonds ; elle réussit et prospère à l'exposition de l'est et du sud-est; mais on préfère la cultiver au sud, afin de jouir de sa précocité. Elle se greffe indistinctement sur prunier et sur amandier ; ce dernier sujet convient particulièrement à la haute tige plantée dans les sols profonds.

On demande souvent pourquoi nos horticulteurs ne cultivent pas des arbres fruitiers en vase, comme cela se pratique en Angleterre, en Allemagne et en Belgique. A cette question, nous avons répondu et nous répondons encore que la chose est très faisable, mais qu'elle est plus coûteuse que lucrative. Ces sortes d'arbres ne sont recherchées que par des personnes riches, et seulement dans les pays où les mêmes arbres réussissent mal à l'air libre. Toutefois, aux personnes curieuses de posséder quelques-unes de ces petites miniatures cultivées en vase, nous conseillons les pêchers *Double de Troyes*, *Avant-Pêche rouge*, *Avant-Pêche jaune* et *Avant-Pêche blanche* greffés sur rejetons du Prunier épineux (Prunier sauvage, vulgairement appelé Pelossier). Nous leur recommandons les mêmes sujets pour tous les Pêchers en général, si elles sont désireuses de ne cultiver que des arbres nains dans leurs jardins. Mais il faut bien que ces personnes se rappellent que ces arbres sont des sortes d'avortons, et que leurs produits ne peuvent pas être comparés à ceux d'arbres vigoureux, sains et prospères.

P. TÉTON DE VÉNUS.

(N° 30.)

Synonymes : Aucun.

Origine. Variété ancienne, d'origine inconnue.

Auteurs descripteurs.

Merlet. *Abrégé des Bons Fruits*, p. 36. 1675.

Catalogue des Chartreux, p. 9. 1752.

Duhamel. *Traité des Arbres fruitiers*, t. II, p. 213. 1768.

Robert Hogg. *The Fruit Manual*, 1862, et 1866, p. 233.

Decaisne. *Le Jardin fruitier du Muséum*, 66e livraison. 1864.

P. de Mortillet. *Les Meilleurs Fruits*, p. 164. 1866.

Description.

Arbre très vigoureux, peu fertile dans son jeune âge, de vigueur moyenne lorsqu'il est fort.

Rameaux longs et forts ; à épiderme peu coloré, d'un vert roux.

Entre-feuilles plus longs à la base et au milieu des rameaux qu'à leur extrémité, où ils sont en général très courts et inégaux.

Boutons a feuilles petits, triangulaires, pointus, déprimés; les uns appliqués contre le rameau, les autres libres, à pointe inclinée tantôt à droite, tantôt à gauche ; bruns, brillants, presque jusqu'à leur sommet qui est à peine duveteux, portés sur des consoles courtes, peu saillantes et très courtement nervées sur leurs côtés.

Feuilles d'un vert foncé, grandes, larges, courtement acuminées en pointe au sommet, planes ou un peu en tuile, lisses ou un peu crispées vers la nervure dorsale, très finement et régulièrement dentées.

Glandes globuleuses, assez nombreuses, petites, souvent noirâtres, placées le plus souvent sur la base de la lame.

Boutons a fleurs petits, courts, ovales, anguleux, gris brun, très duveteux, très peu nombreux et placés à de grandes distances les uns des autres, lorsque les arbres sont jeunes.

Fleurs petites, en grelot, d'un rose terne et pâle, plus vif au sommet des pétales.

Fruit gros, parfois très gros, assez uni, le plus souvent allongé, conique, parfois presque arrondi ; base arrondie, tronquée, largement creusée vers la cavité pédicellaire qui est peu profonde ; sommet à mamelon très fort et charnu, quelquefois un peu aigu, conique, plus rarement sans mamelon bien prononcé dans les spécimens qui sont arrondis ; sillon peu profond, souvent à peine accusé.

Peau épaisse, d'un vert blanc jaunâtre, lavée et marbrée de rouge vif et foncé du côté le plus directement frappé par le soleil ; duvet très abondant, fin, blanc satiné.

Chair abandonnant quelques lambeaux au noyau, blanche, rougeâtre au centre, demi-fine ; eau abondante sucrée, très agréablement aromatisée.

TÉTON DE VÉNUS

Noyau assez gros, longuement ovale, atténué aux deux bouts sur les faces qui sont très grossièrement rustiquées ; étroitement tronqué à la base, acuminé au sommet en pointe longue et aiguë; suture ventrale peu saillante, longée par un sillon assez large; suture dorsale plus arquée, amincie et saillante.

Maturité. Cette variété qui est très bonne lorsqu'elle est cultivée dans de bonnes conditions, mûrit du 10 septembre au 5 octobre, suivant l'exposition et la nature du sol.

Culture. L'arbre vient bien partout ; mais, pour donner de très bons fruits, il réclame l'espalier au levant ou mieux encore au midi. C'est dans les sols légers et chauds qu'il fructifie davantage et donne ses meilleurs fruits.

PÊCHE LISSE BLANCHE

(N° 31).

Synonymes : *Brugnon blanc* (Belgique); *Brugnon blanc de Belgique* (Catal. hort.);

Pêche Desprez (Poiteau); *the White nectarine* (Lindley); *Desprez's nectarine* (Doch);

White (R. Hogg); *New White; Emmsrton's White*; *Neat's White; Large White*; *White Cowdray; Flanders.*

Origine. Cette variété introduite de Belgique en France, par L. Noisette, et dédiée par Poiteau à M. Desprez, juge à Alençon, en mémoire de ses observations sur les glandes des feuilles du Pêcher, a passé pour être originaire du Brabant; mais d'après les renseignements puisés à bonne source, elle aurait été obtenue vers la fin du siècle dernier par un nommé Néate, des environs de Londres.

Auteurs descripteurs : Poiteau, *Pomologie française*. 1858.

L. Noisette, *Le Jardin fruitier*, page 36, plan. xvi, fig. 2. 1839.

Dittrich, *Systematiches Handbuch*, etc., tom. III, pag. 309. 1839.

Dochnahl, *Der Sichere führer* etc., tom. III, pag. 222. 1858.

A. Royer, *Annales de Pomolog. Belg.*, tom. V, pag. 95. 1857.

Robert Hogg, *The fruit manual*, 3e édit., pag. 207. 1866.

P. de Mortillet, *Les meilleurs fruits*, tom. I, pag. 219. 1865.

Description. Arbre assez délicat, d'une vigueur moyenne, très-fertile lorsqu'il est planté dans un sol privilégié, bien

abrité et bien entretenu, mais très-sensible aux gelées printanières.

Rameaux de l'année peu longs, de moyenne grosseur, droits, souvent anguleux à leur sommet, vert tendre du côté de l'ombre; les plus gros prennent tardivement une teinte rouge obscure du côté du soleil; beaucoup restent verts ou se maculent faiblement de rouge brun à leur base.

Entre-feuilles inégaux, généralement plutôt courts que longs; les plus courts occupent le milieu du rameau; les plus longs, le sommet.

Boutons a feuilles petits ou moyens, coniques, renflés, obtus, appliqués contre le rameau; supportés par des consoles peu saillantes, bien nervées sur leurs côtés; recouverts d'écailles duveteuses, d'un brun clair.

Boutons a fleurs moyens, les uns coniques, obtus et légèrement renflés, les autres ovales, plus renflés et plus obtus; leurs écailles d'un fauve clair sont plus ou moins duveteuses.

Feuilles généralement grandes mais inégales, ovales-lancéolées; terminées par une pointe longue, très-fine et courbée, d'un vert tendre, finement fibrées, tantôt planes, tantôt crénelées, en gouttière, plissées le long de la nervure médiane et bordées de petites dents émoussées; leur longueur varie entre 11 et 14 centimètres et leur largeur entre 25 et 50 millimètres.

Pétioles assez gros, courts, vert clair et bien canaliculés.

Glandes réniformes; celles qu'on remarque sur le pétiole sont un peu plus grosses que celles qui se trouvent à la base de la feuille; on en compte rarement plus de quatre.

Fleurs assez semblables à celles du Pêcher Grosse Mignonne, mais d'un rose plus pâle et plus blanchâtre.

P. LISSE BLANCHE

Beau, sculp

Imp

Fruit, tantôt petit et arrondi, tantôt moyen, sphérique ou un peu plus haut que large; inégalement partagé d'un côté par un sillon large, peu profond, mais plus accentué au sommet qu'à la base. Le point pistillaire est placé sur un petit mamelon qui est souvent avorté. La différence de grosseur dépend de l'état de l'arbre et de la nature du sol, car on a remarqué parfois des fruits au-dessus de la moyenne.

Pédoncule très-court, fauve verdâtre; implanté dans une cavité régulière, peu évasée et assez profonde.

Peau lisse, brillante, blanc-verdâtre à l'ombre, blanche, satinée et ponctuée jaune pâle du côté du soleil où parfois elle se marbre légèrement de carmin et se teinte de rose très-pâle.

Chair blanche, fine, fondante; pourvue d'une eau abondante, vineuse, très-sucrée, relevée d'une saveur un peu musquée, fort agréable et très-fine.

Noyau petit, fauve clair, se détachant de la chair, irrégulièrement ovale, obliquement rétréci à sa base, renflé et arrondi à son sommet, où il est terminé par une pointe courte et émoussée; ses incrustations sont grossières et profondes, mais ne retiennent que quelques filaments de la chair; la côte dorsale est étroite et souvent interrompue.

Maturité. Cette excellente Pêche, assez rare aujourd'hui, mûrit, selon le climat, l'état de l'arbre, l'exposition et la nature du sol, du milieu d'août au milieu de septembre; dans le midi de la France et dans les départements où la température est un peu élevée, elle mûrit quinze jours avant la Grosse violette lisse; dans le nord, en Angleterre et en Belgique, elle ne mûrit qu'à la mi-septembre. Il faut en surveiller la récolte, car les insectes en sont très-friands.

Culture. L'arbre ne réussit bien que greffé sur Prunier et cultivé en espalier à l'est, au sud et au sud-est, dans un sol de toute première qualité, c'est-à-dire, meuble, chaud, riche et

profond. Il réclame une taille courte pour tous les rameaux fruitiers, et une taille un peu longue pour les branches de prolongement. Au moment de l'épanouissement des fleurs et un peu après, il importe de bien l'abriter contre les gelées tardives qui détruisent souvent en une matinée toute la récolte.

Les hivers si rudes de 1870 et 1871 ont causé à cette variété de grandes avaries ; une palmette de trois mètres cinquante centimètres de haut n'a conservé que ses deux membres supérieurs qui végètent avec peine ; un jeune sujet de trois ans, planté à l'air libre comme porte-greffe a été atteint, mais beaucoup moins et continue à végéter d'une manière normale.

LIBRARY OF CONGRESS
00027638715